

# T1 2018

## Rapport trimestriel aux actionnaires

### La Banque Scotia annonce les résultats de son premier trimestre

**TORONTO, le 27 février 2018** - La Banque Scotia a annoncé un bénéfice net de 2 337 millions de dollars pour son premier trimestre, comparativement à 2 009 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le bénéfice dilué par action s'est établi à 1,86 \$, par rapport à 1,57 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le rendement des capitaux propres a atteint 16,2 %, contre 14,3 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le bénéfice du trimestre à l'étude tenait compte d'une économie comptable de 150 millions de dollars (203 millions de dollars avant impôt) ou de 0,12 \$ du bénéfice dilué par action. Cette économie reflète la réévaluation d'un passif au titre des régimes d'avantages du personnel découlant de certaines modifications apportées aux régimes.

« Toutes nos activités ont affiché d'excellents résultats, contribuant ainsi à une solide hausse du chiffre d'affaires et à l'amélioration continue de l'efficacité », a déclaré Brian Porter, président et chef de la direction de la Banque Scotia. « Nous poursuivons nos efforts d'optimisation des activités internes et de développement du potentiel inexploité de nos entreprises et de nos activités, ce qui apportera une valeur à moyen et à long terme pour nos actionnaires.

« Nous sommes également enthousiastes au sujet des annonces récentes concernant certaines acquisitions à venir, investissant ainsi notre capital de manière stratégique. En accroissant notre présence sur le marché au Chili et en Colombie, et en développant nos capacités de gestion d'actifs et de patrimoine ici, au Canada, nous établissons une plateforme plus solide pour faire croître et progresser nos activités.

« Le Réseau canadien a connu un excellent trimestre, présentant un bénéfice de plus de 1 milliard de dollars marqué par la croissance des actifs, une gestion des dépenses qui a porté fruit et un rendement accru du crédit. Nous continuons de mettre en place notre stratégie liée aux clients principaux et d'investir dans nos capacités bancaires numériques afin d'améliorer l'expérience client.

« Les Opérations internationales ont affiché d'excellents résultats, le bénéfice trimestriel étant en hausse de 16 %. La solide lancée de ce secteur d'activité découle de la robuste croissance à deux chiffres des prêts dans les pays de l'Alliance du Pacifique, du levier d'exploitation positif et de la bonne qualité du crédit.

« Les Services bancaires et marchés mondiaux ont dégagé des résultats remarquables pour le trimestre, déclarant un bénéfice de 454 millions de dollars, ce qui s'explique par une croissance des revenus liés aux principales activités des services bancaires aux sociétés et de celles liées aux titres de capitaux propres. Nous restons déterminés à gagner du terrain dans des secteurs ciblés partout où nous sommes présents et sur l'optimisation de l'efficacité de l'exploitation.

« Le ratio des actions ordinaires et assimilées de T1 de la Banque est demeuré bien supérieur à 11 %. Notre excellente situation de trésorerie assure notre croissance, en plus de nous permettre d'investir dans nos activités et d'offrir un remboursement de capital à nos actionnaires. Au cours du trimestre, nous avons annoncé une bonification de 0,03 \$ de notre dividende trimestriel, qui a été porté à 0,82 \$ par action ordinaire, soit une progression de 8 % par rapport à l'exercice précédent.

« Nous sommes ravis de nos excellents résultats en ce début d'exercice et continuons de miser sur la croissance de nos principaux clients et de déployer tous les efforts nécessaires pour offrir une expérience client hors du commun dans tous nos marchés. »



Diffusion en direct sur le Web de la conférence téléphonique de la Banque avec les analystes. Se reporter aux renseignements à la page 66.

# Faits saillants financiers

Aux dates indiquées et pour les trimestres clos à ces dates

| (non audité)   | 31 janvier 2018 <sup>1)</sup> | 31 octobre 2017 | 31 janvier 2017 |
|--|-------------------------------|-----------------|-----------------|
| <b>Résultats d'exploitation</b> (en millions de dollars)   |                               |                 |                 |
| Revenus d'intérêts nets  | 3 936                         | 3 831           | 3 643           |
| Revenus autres que d'intérêts  | 3 152                         | 2 981           | 3 225           |
| Total des revenus  | 7 088                         | 6 812           | 6 868           |
| Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances  | 544                           | 536             | 553             |
| Charges autres que d'intérêts  | 3 498                         | 3 668           | 3 689           |
| Charge d'impôt sur le résultat   | 709                           | 538             | 617             |
| Bénéfice net   | 2 337                         | 2 070           | 2 009           |
| Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires   | 2 249                         | 1 986           | 1 909           |
| <b>Performance d'exploitation</b>  |                               |                 |                 |
| Bénéfice de base par action (en dollars)   | 1,88                          | 1,66            | 1,58            |
| Bénéfice dilué par action (en dollars)   | 1,86                          | 1,64            | 1,57            |
| Bénéfice dilué ajusté par action (en dollars) <sup>2)</sup>  | 1,87                          | 1,65            | 1,58            |
| Rendement des capitaux propres (en pourcentage)  | 16,2                          | 14,5            | 14,3            |
| Ratio de productivité (en pourcentage)   | 49,3                          | 53,8            | 53,7            |
| Marge sur activités bancaires principales (en pourcentage) <sup>2)</sup>   | 2,46                          | 2,44            | 2,40            |
| <b>Données tirées de l'état de la situation financière</b> (en millions de dollars)  |                               |                 |                 |
| Trésorerie et dépôts auprès d'autres institutions financières  | 57 365                        | 59 663          | 48 429          |
| Actifs détenus à des fins de transaction   | 105 664                       | 98 464          | 106 518         |
| Prêts  | 503 197                       | 504 369         | 477 353         |
| Total des actifs   | 923 152                       | 915 273         | 886 992         |
| Dépôts   | 635 837                       | 625 367         | 604 698         |
| Actions ordinaires   | 55 081                        | 55 454          | 53 006          |
| Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres   | 4 579                         | 4 579           | 3 249           |
| Actifs sous administration   | 470 939                       | 470 198         | 469 611         |
| Actifs sous gestion  | 210 828                       | 206 675         | 193 998         |
| <b>Mesures du capital et de la liquidité</b>   |                               |                 |                 |
| Ratio des actions ordinaires et assimilées de T1 (CET1) (en pourcentage)   | 11,2                          | 11,5            | 11,3            |
| Ratio de T1 (en pourcentage)   | 12,7                          | 13,1            | 12,6            |
| Ratio total des fonds propres (en pourcentage)   | 14,6                          | 14,9            | 14,8            |
| Ratio de levier (en pourcentage)   | 4,6                           | 4,7             | 4,5             |
| Actifs pondérés en fonction du risque – CET1 (en millions de dollars) <sup>3)</sup>  | 382 248                       | 376 379         | 359 611         |
| Ratio de liquidité à court terme (en pourcentage)  | 128                           | 125             | 132             |
| <b>Qualité du crédit</b>   |                               |                 |                 |
| Montant net des prêts douteux (en millions de dollars) <sup>4)</sup>   | 3 288                         | 2 243           | 2 416           |
| Compte de correction de valeur pour pertes sur créances (en millions de dollars) <sup>5)</sup>   | 4 923                         | 4 327           | 4 508           |
| Montant net des prêts douteux en pourcentage des prêts et des acceptations <sup>4)</sup>   | 0,63                          | 0,43            | 0,49            |
| Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations (annualisé) <sup>6)</sup>                            | 0,42                          | 0,42            | 0,45            |
| Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations (annualisé) <sup>6)</sup> | 0,43                          | 0,42            | 0,45            |
| Radiations nettes en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations (annualisé)  | 0,46                          | 0,44            | 0,49            |
| <b>Données sur les actions ordinaires</b>  |                               |                 |                 |
| Cours des actions à la clôture (en dollars) (TSX)  | 81,72                         | 83,28           | 77,76           |
| Actions en circulation (en millions)   |                               |                 |                 |
| Nombre moyen – de base   | 1 199                         | 1 198           | 1 209           |
| Nombre moyen – dilué   | 1 215                         | 1 215           | 1 229           |
| Clôture de la période  | 1 198                         | 1 199           | 1 208           |
| Dividendes versés par action (en dollars)  | 0,79                          | 0,79            | 0,74            |
| Rendement de l'action (en pourcentage) <sup>7)</sup>   | 3,8                           | 4,0             | 4,0             |
| Capitalisation boursière (en millions de dollars) (TSX)  | 97 901                        | 99 872          | 93 951          |
| Valeur comptable par action ordinaire (en dollars)   | 45,98                         | 46,24           | 43,87           |
| Ratio de la valeur de marché à la valeur comptable   | 1,8                           | 1,8             | 1,8             |
| Ratio cours-bénéfice (quatre derniers trimestres)  | 11,9                          | 12,7            | 13,1            |
| <b>Autres données</b>  |                               |                 |                 |
| Effectif   | 89 755                        | 88 645          | 88 804          |
| Succursales et bureaux   | 2 996                         | 3 003           | 3 081           |

1) Les montants pour la période close le 31 janvier 2018 ont été établis selon l'IFRS 9; les montants des périodes précédentes n'ont pas été retraités (se reporter aux notes 3 et 4 afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés).

2) Se reporter à la page 4 pour obtenir une analyse des mesures non conformes aux PCGR.

3) Pour l'exercice 2018, les facteurs scalaires appliqués pour calculer le ratio des actions ordinaires et assimilées de T1, le ratio de T1 et le ratio total des fonds propres aux fins du calcul des actifs pondérés en fonction des risques pour ajustement de l'évaluation du crédit correspondent respectivement à 0,80, à 0,83 et à 0,86.

4) Compte non tenu des prêts acquis aux termes de la garantie de la Federal Deposit Insurance Corporation (la « FDIC ») liés à l'acquisition de R-G Premier Bank of Puerto Rico, pour les périodes antérieures à 2018.

5) Compte tenu du compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre de tous les actifs financiers : prêts, acceptations, exposition au risque lié à des éléments hors bilan, titres de créance et dépôts auprès d'autres institutions financières.

6) Compte tenu de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre de certains actifs financiers : prêts, acceptations et expositions au risque lié à des éléments hors bilan.

7) D'après la moyenne des cours les plus hauts et les plus bas de l'action ordinaire pour la période.

# RAPPORT DE GESTION

Le rapport de gestion est fourni dans le but d'aider le lecteur à évaluer la situation financière et les résultats d'exploitation de la Banque au 31 janvier 2018 et pour la période close à cette date. Le rapport de gestion doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Banque figurant dans le présent rapport aux actionnaires et le rapport annuel 2017 de la Banque. Le présent rapport de gestion a été préparé en date du 27 février 2018.

La Banque a adopté la Norme internationale d'information financière (« IFRS ») 9, *Instruments financiers*, avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> novembre 2017 et n'a pas retraité les montants des périodes comparatives. Par conséquent, les résultats de la période à l'étude close le 31 janvier 2018 ont été établis selon l'IFRS 9, tandis que les résultats des périodes précédentes ont été établis selon la Norme comptable internationale (« IAS ») 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. De ce fait, la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances et les ratios connexes ne sont pas directement comparables.

Le lecteur trouvera d'autres renseignements sur la Banque, y compris son rapport annuel 2017, sur son site Web, au [www.banquescotia.com](http://www.banquescotia.com). Il est également possible de trouver le rapport annuel et la notice annuelle de 2017 de la Banque sur le site de SEDAR, au [www.sedar.com](http://www.sedar.com), et sur la section EDGAR du site de la SEC, au [www.sec.gov](http://www.sec.gov).

## Table des matières

|  |           |   |           |   |
|--|-----------|---|-----------|---|
| <b>Rapport de gestion</b>                            | <b>16</b> | Faits saillants financiers trimestriels | <b>31</b> | Faits nouveaux en matière de réglementation |
| <b>4</b> Mesures non conformes aux PCGR              | <b>17</b> | Situation financière                    | <b>33</b> | Méthodes comptables et contrôles            |
| <b>5</b> Résultats financiers du Groupe              | <b>17</b> | Gestion du risque                       | <b>33</b> | Perspectives économiques                    |
| <b>8</b> Données par secteurs d'exploitation         | <b>29</b> | Gestion du capital                      | <b>34</b> | Données sur les actions                     |
| <b>16</b> Faits saillants par secteurs géographiques | <b>30</b> | Instruments financiers                  |           |   |
|  | <b>31</b> | Arrangements hors bilan                 |           |   |

**Énoncés prospectifs** Nos communications publiques comprennent souvent des énoncés prospectifs verbaux et écrits. Le présent document renferme ce genre d'énoncés, qui peuvent également être intégrés à d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières du Canada ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, ou à d'autres communications. De tels énoncés sont formulés aux termes des règles d'exonération de la loi américaine intitulée Private Securities Litigation Reform Act of 1995 et de toute loi pertinente sur les valeurs mobilières en vigueur au Canada. Les énoncés prospectifs peuvent comprendre, notamment, les énoncés formulés dans le présent document, dans le rapport de gestion de la Banque figurant dans son rapport annuel 2017 à la rubrique « Perspectives », ainsi que dans tout autre énoncé concernant les objectifs de la Banque, les stratégies qu'elle emploie pour les atteindre, le contexte réglementaire dans lequel la Banque exerce ses activités, ses résultats financiers prévisionnels (y compris ceux relevant du domaine de la gestion du risque) et les perspectives à l'égard des activités de la Banque et de l'économie du Canada, des États-Unis et du monde entier. On reconnaît habituellement les énoncés prospectifs à l'emploi de termes ou d'expressions comme « croire », « prévoir », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « estimer », « projeter », « pourrait augmenter » et « pourrait fluctuer » et autres expressions similaires ainsi que par la conjugaison des verbes au futur et au conditionnel comme « devrait » et « pourrait ».

De par leur nature, les énoncés prospectifs comportent de nombreuses hypothèses, des incertitudes et des risques inhérents, tant généraux que spécifiques, ainsi que le risque que les prédictions et autres énoncés prospectifs se révèlent inexacts. La Banque conseille aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces énoncés étant donné que les résultats réels pourraient différer sensiblement des estimations et intentions exprimées dans ces énoncés prospectifs en raison d'un certain nombre de facteurs importants dont plusieurs sont indépendants de sa volonté et dont l'incidence peut être difficile à prévoir. Ces facteurs sont notamment la conjoncture économique et financière au Canada et dans le monde; les variations des taux d'intérêt et des taux de change; les liquidités et le financement; une volatilité importante et les interruptions des marchés; le défaut de tiers de respecter leurs obligations envers la Banque et envers les sociétés membres de son groupe; les changements apportés à la politique monétaire; les modifications apportées aux lois et à la réglementation au Canada et ailleurs, notamment les changements apportés aux lois fiscales et lignes directrices relatives au capital au titre des risques ainsi qu'aux directives de présentation de l'information et directives réglementaires en matière de liquidité, ou les interprétations qui en sont faites; les changements aux notations de crédit attribuées à la Banque; le risque d'exploitation (y compris les technologies) et le risque lié aux infrastructures; le risque de réputation; le risque que les modèles de gestion du risque de la Banque ne tiennent pas compte de tous les facteurs pertinents; l'exactitude et l'exhaustivité de l'information que la Banque reçoit sur sa clientèle et ses contreparties; la mise au point et le lancement de nouveaux produits et services en temps opportun; la capacité de la Banque à étendre ses canaux de distribution existants, à en mettre sur pied de nouveaux et à en tirer des revenus; la capacité de la Banque à mener à terme ses acquisitions et ses autres stratégies de croissance et à intégrer les établissements acquis; les principales estimations comptables et l'incidence des modifications des conventions et des méthodes comptables utilisées par la Banque telles qu'elles sont décrites dans les états financiers annuels de la Banque (se reporter à la rubrique « Contrôles et méthodes comptables – Principales estimations comptables » figurant dans le rapport annuel 2017 de la Banque), et compte tenu des ajouts figurant dans les rapports trimestriels; l'activité sur les marchés financiers mondiaux; la capacité de la Banque à recruter et à conserver des dirigeants clés; la confiance accordée aux tiers qui fournissent les composantes de l'infrastructure commerciale de la Banque; les changements imprévus aux habitudes de dépenses et d'épargne des consommateurs; les changements technologiques; la fraude perpétrée par des tiers en interne ou à l'extérieur de la Banque, notamment par l'utilisation inédite de nouvelles technologies pour commettre des fraudes à l'endroit de la Banque ou de ses clients; le risque accru de cybercriminalité, y compris le vol d'actifs, l'accès non autorisé à de l'information confidentielle ou des perturbations des activités; la lutte contre le blanchiment d'argent; le regroupement du secteur des services financiers au Canada et dans le monde; la présence de nouveaux concurrents et des concurrents établis; les procédures judiciaires et réglementaires; les catastrophes naturelles, y compris, sans toutefois s'y limiter, les tremblements de terre et les ouragans et les perturbations des infrastructures publiques, notamment les réseaux de transports, de communications, d'électricité et d'eau; l'incidence éventuelle de conflits internationaux et autres événements, y compris les activités terroristes et les guerres; les incidences de maladies ou d'épidémies sur les économies locales, nationales ou internationales; de même que la capacité de la Banque à prévoir et à gérer les risques que comportent ces facteurs. Une grande partie des activités de la Banque consiste à consentir des prêts ou à affecter autrement ses ressources à certains secteurs, entreprises ou pays. Tout événement imprévu touchant ces emprunteurs, secteurs ou pays risque d'avoir une incidence défavorable importante sur les résultats financiers de la Banque, sur ses activités, sur sa situation financière ou sur ses liquidités. Ces facteurs, et d'autres encore, peuvent faire en sorte que la performance réelle de la Banque soit, dans une mesure importante, différente de celle envisagée par les énoncés prospectifs. Pour plus de renseignements, il y a lieu de se reporter à la rubrique « Gestion du risque » figurant dans le rapport annuel 2017 de la Banque.

Les hypothèses économiques importantes sous-jacentes aux énoncés prospectifs figurant dans le présent document sont présentées dans le rapport annuel 2017 à la rubrique « Perspectives », compte tenu des ajouts figurant dans les rapports trimestriels. Les rubriques « Perspectives » sont fondées sur les opinions de la Banque et leur réalisation est incertaine. Le lecteur est prié de tenir compte des facteurs susmentionnés à la lecture de ces rubriques. La liste des facteurs énoncés ci-dessus n'est pas une liste exhaustive de tous les facteurs de risques et autres facteurs potentiels pouvant avoir une incidence négative sur les résultats de la Banque. Lorsqu'ils se fient à des énoncés prospectifs pour prendre des décisions à l'égard de la Banque et de ses titres, les investisseurs et les autres personnes doivent se pencher diligemment sur ces facteurs, ainsi que sur d'autres incertitudes et éventualités. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document sont présentés dans le but d'aider les porteurs de titres de la Banque et les analystes financiers à comprendre la situation financière et les résultats d'exploitation de la Banque aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates ainsi que les objectifs de performance financière, la vision et les cibles stratégiques de la Banque, et ils peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Sauf si la loi l'exige, la Banque ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs verbaux ou écrits qui peuvent être faits de temps à autre par elle ou en son nom.

Le lecteur trouvera d'autres renseignements sur la Banque, y compris sa notice annuelle, sur le site Web de SEDAR, au [www.sedar.com](http://www.sedar.com), ainsi que dans la section EDGAR du site Web de la SEC, au [www.sec.gov](http://www.sec.gov).

## Mesures non conformes aux PCGR

Pour évaluer sa performance, la Banque a recours à diverses mesures financières. Certaines d'entre elles ne sont pas calculées selon les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR »), lesquels sont fondés sur les Normes internationales d'information financière (les « IFRS »), ni définies par les PCGR. Ces mesures n'ont aucune signification normalisée qui assurerait qu'elles sont cohérentes et comparables à celles du même nom ou à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. La Banque est d'avis que certaines mesures non conformes aux PCGR sont utiles pour évaluer la performance des activités courantes et qu'elles permettent au lecteur de mieux comprendre comment la direction évalue la performance de l'entreprise. Ces mesures non conformes aux PCGR sont utilisées dans le présent rapport de gestion et elles sont définies ci-après.

### Bénéfice dilué ajusté par action

Le bénéfice dilué ajusté par action est calculé comme suit :

| (en millions de dollars)   | Pour les trimestres clos les |                 |                 |
|--|------------------------------|-----------------|-----------------|
|  | 31 janvier 2018              | 31 octobre 2017 | 31 janvier 2017 |
| Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires (dilué) (se reporter à la note 20)    | 2 262 \$                     | 1 994 \$        | 1 928 \$        |
| Ajustements pour :   |                              |                 |                 |
| Amortissement des immobilisations incorporelles, à l'exclusion des logiciels (après impôt) | 13                           | 14              | 18              |
| Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires (dilué)                        | 2 275 \$                     | 2 008 \$        | 1 946 \$        |
| Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation (en millions)               | 1 215                        | 1 215           | 1 229           |
| Bénéfice dilué ajusté par action <sup>1)</sup> (en dollars)                                | 1,87 \$                      | 1,65 \$         | 1,58 \$         |

1) Le bénéfice dilué ajusté par action est exprimé en dollars et il est fondé sur le nombre d'actions en circulation.

### Présentation en dollars constants

Les résultats du secteur Opérations internationales sont présentés en dollars constants (se reporter à la page 11). Selon la présentation en dollars constants, les montants des périodes précédentes sont recalculés au moyen des taux de change moyens de la période à l'étude. Le tableau suivant fournit le rapprochement entre les résultats présentés et les résultats présentés en dollars constants pour les périodes précédentes.

| (en millions de dollars)   | Pour les trimestres clos les |                |                              |                  |                |                              |
|--|------------------------------|----------------|------------------------------|------------------|----------------|------------------------------|
|  | 31 octobre 2017              |                |                              | 31 janvier 2017  |                |                              |
| (sur une base de mise en équivalence fiscale)  | Montant présenté             | Taux de change | Montant en dollars constants | Montant présenté | Taux de change | Montant en dollars constants |
| Revenus d'intérêts nets  | 1 667 \$                     | 8 \$           | 1 675 \$                     | 1 611 \$         | (35)\$         | 1 576 \$                     |
| Revenus autres que d'intérêts  | 898                          | (6)            | 892                          | 975              | (17)           | 958                          |
| Total des revenus  | 2 565                        | 2              | 2 567                        | 2 586            | (52)           | 2 534                        |
| Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances                      | 310                          | 2              | 312                          | 310              | (6)            | 304                          |
| Charges autres que d'intérêts  | 1 395                        | 4              | 1 399                        | 1 430            | (25)           | 1 405                        |
| Charge d'impôt sur le résultat   | 200                          | –              | 200                          | 209              | (6)            | 203                          |
| <b>Bénéfice net</b>  | <b>660 \$</b>                | <b>(4)\$</b>   | <b>656 \$</b>                | <b>637 \$</b>    | <b>(15)\$</b>  | <b>622 \$</b>                |
| Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales | 55 \$                        | 1 \$           | 56 \$                        | 61 \$            | (2)\$          | 59 \$                        |
| Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque       | 605 \$                       | (5)\$          | 600 \$                       | 576 \$           | (13)\$         | 563 \$                       |
| <b>Autres mesures</b>  |                              |                |                              |                  |                |                              |
| Actifs moyens (en milliards de dollars)  | 146 \$                       | 1 \$           | 147 \$                       | 143 \$           | (4)\$          | 139 \$                       |
| Passifs moyens (en milliards de dollars)   | 117 \$                       | 1 \$           | 118 \$                       | 109 \$           | (2)\$          | 107 \$                       |

La base d'établissement des montants présentés dans le tableau ci-dessus est différente de celle utilisée pour le tableau de la section « Incidence de la conversion des devises » qui se trouve dans la rubrique « Résultats financiers du Groupe » à la page 5.

### Actifs liés aux activités bancaires principales

Les actifs liés aux activités bancaires principales représentent les actifs productifs moyens, exclusion faite des acceptations bancaires et des actifs détenus à des fins de transaction moyens au sein des Services bancaires et marchés mondiaux.

### Marge sur activités bancaires principales

Ce ratio représente les revenus d'intérêts nets divisés par les actifs liés aux activités bancaires principales moyens.

## Résultats financiers du Groupe

Le bénéfice net de la Banque s'est élevé à 2 337 millions de dollars, contre 2 009 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent et 2 070 millions de dollars pour le trimestre précédent. Le bénéfice dilué par action s'est établi à 1,86 \$, par rapport à 1,57 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent et à 1,64 \$ pour le trimestre précédent. Le rendement des capitaux propres a atteint 16,2 %, contre 14,3 % pour la période correspondante de l'exercice précédent et 14,5 % pour le trimestre précédent. Le bénéfice du trimestre à l'étude tenait compte d'une économie comptable de 150 millions de dollars (203 millions de dollars avant impôt) ou de 0,12 \$ du bénéfice dilué par action. Cette économie reflète la réévaluation d'un passif au titre des régimes d'avantages du personnel découlant de certaines modifications apportées aux régimes.

### Incidence de la conversion des devises

La base d'établissement des montants présentés dans le tableau ci-après est différente de celle utilisée pour le tableau de la section « Présentation en dollars constants » qui se trouve dans la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » à la page 4 et reflète l'incidence estimée de la conversion des devises sur certains postes clés de l'état du résultat net.

| Pour les trimestres clos les     | Taux de change moyen |                 |                 | Variation en %<br>Appréciation (dépréciation)<br>du dollar canadien |                                       |
|----------------------------------|----------------------|-----------------|-----------------|---|---------------------------------------|
|                                  | 31 janvier 2018      | 31 octobre 2017 | 31 janvier 2017 | 31 janvier 2018<br>c. 31 octobre 2017                               | 31 janvier 2018<br>c. 31 janvier 2017 |
| Dollar américain/dollar canadien | 0,791                | 0,800           | 0,750           | (1,1)%  | 5,5 %                                 |
| Peso mexicain/dollar canadien    | 15,039               | 14,518          | 15,503          | 3,6 %   | (3,0)%                                |
| Sol péruvien/dollar canadien     | 2,558                | 2,597           | 2,533           | (1,5)%  | 1,0 %                                 |
| Peso colombien/dollar canadien   | 2 335,685            | 2 358,435       | 2 265,519       | (1,0)%  | 3,1 %                                 |
| Peso chilien/dollar canadien     | 493,969              | 506,675         | 498,214         | (2,5)%  | (0,9)%                                |

| Incidence sur le bénéfice net <sup>1)</sup> (en millions de dollars, sauf pour le bénéfice par action) | 31 janvier 2018<br>c. 31 octobre 2017 | 31 janvier 2018<br>c. 31 janvier 2017 |
|--|---------------------------------------|---------------------------------------|
| Revenus d'intérêts nets  | 13 \$                                 | (48)\$                                |
| Revenus autres que d'intérêts <sup>2)</sup>  | (19)                                  | (22)                                  |
| Charges autres que d'intérêts  | (10)                                  | 35                                    |
| Autres éléments (après impôt)  | 4                                     | 12                                    |
| Bénéfice net   | (12)\$                                | (23)\$                                |
| Bénéfice par action (dilué)  | (0,01)\$                              | (0,02)\$                              |
| <i>Incidence par secteurs d'activité (en millions de dollars)</i>                                      |                                       |                                       |
| Réseau canadien  | 1 \$                                  | (4)\$                                 |
| Opérations internationales <sup>2)</sup>   | (4)                                   | (15)                                  |
| Services bancaires internationaux et marchés   | 1                                     | (20)                                  |
| Autres <sup>2)</sup>   | (10)                                  | 16                                    |
|  | (12)\$                                | (23)\$                                |

1) Comprend l'incidence de toutes les devises.

2) Comprend l'incidence des couvertures de devises.

## Analyse de la performance financière

### Mode de présentation

La Banque a adopté la Norme internationale d'information financière (« IFRS ») 9, *Instruments financiers*, avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> novembre 2017. Elle a comptabilisé un débit de 610 millions de dollars dans le total des capitaux propres d'ouverture au 1<sup>er</sup> novembre 2017 afin de refléter l'incidence des nouvelles exigences en matière de dépréciation, de classement et d'évaluation des instruments financiers à la date d'adoption et n'a pas retraité les montants des périodes comparatives, comme le permet la norme. Par conséquent, les résultats de la période à l'étude close le 31 janvier 2018 sont établis selon l'IFRS 9, tandis que les résultats des périodes closes le 31 octobre 2017 et le 31 janvier 2017 sont établis selon la Norme comptable internationale (« IAS ») 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. De ce fait, la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances et les ratios connexes ne sont pas directement comparables. Pour obtenir une description détaillée des changements, il y a lieu de se reporter aux notes 3 et 4 afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés.

| (en millions de dollars)   | Pour les trimestres clos les |                 |                 |
|--|------------------------------|-----------------|-----------------|
|  | 31 janvier 2018              | 31 octobre 2017 | 31 janvier 2017 |
|  | Selon l'IFRS 9               | Selon l'IAS 39  | Selon l'IAS 39  |
| Revenus d'intérêts nets  | 3 936 \$                     | 3 831 \$        | 3 643 \$        |
| Revenus autres que d'intérêts  | 3 152                        | 2 981           | 3 225           |
| Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances – prêts productifs (étapes 1 et 2) | (20)                         | –               | –               |
| Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances – prêts douteux (étape 3)          | 564                          | 536             | 553             |
| Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances                                    | 544                          | 536             | 553             |
| Charges autres que d'intérêts  | 3 498                        | 3 668           | 3 689           |
| Charge d'impôt sur le résultat   | 709                          | 538             | 617             |
| Bénéfice net   | 2 337 \$                     | 2 070 \$        | 2 009 \$        |

## Bénéfice net

### *Comparaison du premier trimestre de 2018 et du premier trimestre de 2017*

Le bénéfice net s'est établi à 2 337 millions de dollars, en hausse de 16 % par rapport à 2 009 millions de dollars, dont une tranche de 7 % découle de la réévaluation d'un passif au titre des régimes d'avantages du personnel (la « réévaluation des avantages ») de 150 millions de dollars. La hausse restante est surtout attribuable à l'augmentation des revenus d'intérêts nets, atténuée en partie par la hausse de l'impôt sur le résultat et par l'incidence défavorable de la conversion des devises.

### *Comparaison du premier trimestre de 2018 et du quatrième trimestre de 2017*

Le bénéfice net a augmenté de 13 % par rapport à 2 070 millions de dollars, dont une tranche de 7 % est attribuable à la réévaluation des avantages. La hausse restante est surtout attribuable à l'augmentation des revenus d'intérêts nets et des revenus autres que d'intérêts, facteurs atténués en partie par la hausse de l'impôt sur le résultat.

## Revenus d'intérêts nets

### *Comparaison du premier trimestre de 2018 et du premier trimestre de 2017*

Les revenus d'intérêts nets se sont établis à 3 936 millions de dollars, en hausse de 293 millions de dollars ou de 8 %. Après ajustement pour exclure l'incidence défavorable de la conversion des devises, les revenus d'intérêts nets ont augmenté de 9 % grâce à la solide croissance des actifs et à la marge sur activités bancaires principales élevée. La croissance des actifs est attribuable à la croissance vigoureuse des prêts hypothécaires à l'habitation et des prêts aux entreprises du Réseau canadien, des prêts aux entreprises et aux particuliers ainsi que des titres des Opérations internationales ainsi qu'à la hausse des dépôts auprès d'autres banques.

La marge sur activités bancaires principales a affiché une amélioration de 6 points de base pour s'établir à 2,46 % à la suite de l'élargissement des marges dans les Services bancaires et marchés mondiaux et le Réseau canadien, contré en partie par le rétrécissement des marges dans les Opérations internationales.

### *Comparaison du premier trimestre de 2018 et du quatrième trimestre de 2017*

Les revenus d'intérêts nets se sont établis à 3 936 millions de dollars, en hausse de 105 millions de dollars ou de 3 %. Après ajustement pour exclure l'incidence favorable de la conversion des devises, les revenus d'intérêts nets ont augmenté de 2 %. Cette progression s'explique par la croissance des titres ainsi que des prêts aux particuliers et aux entreprises des Opérations internationales ainsi que des prêts hypothécaires à l'habitation et des prêts aux entreprises du Réseau canadien.

La marge sur activités bancaires principales s'est établie à 2,46 %, ce qui représente une hausse de 2 points de base attribuable essentiellement à l'augmentation des marges des Services bancaires et marchés mondiaux.

## Revenus autres que d'intérêts

### *Comparaison du premier trimestre de 2018 et du premier trimestre de 2017*

Les revenus autres que d'intérêts se sont chiffrés à 3 152 millions de dollars, en baisse de 73 millions de dollars ou de 2 %. Cette baisse est surtout attribuable à la diminution des revenus tirés des activités de transaction, au recul des profits sur la vente de biens immobiliers et de titres de placement, à l'incidence de la vente de Patrimoine Hollis (la « vente d'activités ») au cours de l'exercice précédent et à l'incidence défavorable de la conversion des devises. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'augmentation des revenus tirés des fonds communs de placement, des revenus tirés des services bancaires, des revenus des sociétés associées et des revenus d'assurance.

### *Comparaison du premier trimestre de 2018 et du quatrième trimestre de 2017*

Les revenus autres que d'intérêts ont été portés à 3 152 millions de dollars, par rapport à 2 981 millions de dollars au trimestre précédent, en hausse de 6 %. Cette croissance est surtout attribuable à la hausse des revenus tirés des activités de transaction, des revenus tirés des services bancaires et des activités de gestion de patrimoine, des revenus des sociétés associées et des revenus d'assurance. Ces facteurs ont été en partie neutralisés par la diminution des profits nets sur les titres de placement et sur la vente de biens immobiliers, par la comptabilisation du profit sur la vente d'activités au dernier trimestre et par l'incidence défavorable de la conversion des devises.

## Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établie à 544 millions de dollars pour le trimestre à l'étude, dont 564 millions de dollars sont attribuables à la dotation au compte de correction de valeur au titre des prêts douteux. La dotation au compte de correction de valeur au titre des prêts douteux de 564 millions de dollars est principalement liée aux portefeuilles de prêts aux particuliers des Opérations internationales, surtout en Amérique latine, et du Réseau canadien. La dotation au compte de correction de valeur au titre des prêts douteux aux entreprises et aux sociétés s'est chiffrée à 52 millions de dollars et est surtout liée aux Opérations internationales. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux s'est établi à 43 points de base. La réduction de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts productifs de 20 millions de dollars est surtout attribuable au Réseau canadien et aux Services bancaires et marchés mondiaux. Le ratio du total de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établi à 42 points de base.

### *Premier trimestre de 2017*

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est chiffrée à 553 millions de dollars au premier trimestre de 2017. La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances liée aux portefeuilles de prêts aux particuliers du Réseau canadien et des Opérations internationales s'est établie à 478 millions de dollars. La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts aux entreprises et aux sociétés s'est élevée à 75 millions de dollars et est surtout liée aux Opérations internationales. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établi à 45 points de base.

*Quatrième trimestre de 2017*

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est chiffrée à 536 millions de dollars au quatrième trimestre de 2017. La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances liée aux portefeuilles de prêts aux particuliers du Réseau canadien et des Opérations internationales s'est établie à 475 millions de dollars. La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts aux entreprises et des prêts aux sociétés s'est élevée à 61 millions de dollars et est surtout liée aux Opérations internationales. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établi à 42 points de base.

## Charges autres que d'intérêts

*Comparaison du premier trimestre de 2018 et du premier trimestre de 2017*

Les charges autres que d'intérêts ont totalisé 3 498 millions de dollars, en baisse de 191 millions de dollars ou de 5 %. Si l'on exclut l'incidence de la réévaluation des avantages et l'incidence favorable de la conversion des devises, les charges ont augmenté de 1 %. La hausse des salaires, des coûts liés à la technologie et des honoraires a été contrebalancée en partie par la baisse de la charge au titre de la rémunération fondée sur des actions et par les économies découlant des mesures de réduction des coûts.

Le ratio de productivité s'est chiffré à 49,3 %, ou à 52,2 % après ajustement pour tenir compte de l'incidence de la réévaluation des avantages, contre 53,7 %.

*Comparaison du premier trimestre de 2018 et du quatrième trimestre de 2017*

Les charges autres que d'intérêts ont affiché une baisse de 170 millions de dollars ou de 5 %. Si l'on exclut l'incidence de la réévaluation des avantages et l'incidence défavorable de la conversion des devises, les charges ont augmenté de 1 %. L'augmentation des charges de rémunération fondée sur des actions et sur la performance et la hausse saisonnière des taxes d'affaires et des taxes sur le capital ont été contrebalancées en partie par la baisse des coûts liés à la technologie et des coûts de marketing.

Le ratio de productivité s'est chiffré à 49,3 %, ou à 52,2 % après ajustement pour tenir compte de l'incidence de la réévaluation des avantages, contre 53,8 %.

## Impôt

*Comparaison du premier trimestre de 2018 et du premier trimestre de 2017*

Le taux d'impôt effectif s'est établi à 23,3 %, comparativement à 23,5 %, en raison surtout de la baisse de l'impôt dans les territoires étrangers, en partie contrebalancée par la baisse des revenus exonérés d'impôt. Pour le trimestre, une réduction de valeur de 7 millions de dollars d'un actif d'impôt différé attribuable aux récentes modifications de la fiscalité aux États-Unis a été prise en compte.

*Comparaison du premier trimestre de 2018 et du quatrième trimestre de 2017*

Le taux d'impôt effectif a augmenté par rapport à celui de 20,6 % au trimestre précédent, en raison surtout de la baisse des revenus exonérés d'impôt, de la hausse de l'impôt dans les territoires étrangers et de la réduction de valeur de l'actif d'impôt différé. En outre, le trimestre précédent avait également bénéficié d'impôts moins élevés à l'égard de la vente d'activités.

## Données par secteurs d'exploitation

Les résultats par secteurs d'exploitation sont présentés sur une base de mise en équivalence fiscale et sont ajustés pour tenir compte des éléments suivants.

- La Banque analyse les revenus de ses secteurs d'activités sur une base de mise en équivalence fiscale (la « BMEF »). Cette méthode consiste à majorer les revenus exonérés d'impôts gagnés sur certains titres et comptabilisés dans les revenus d'intérêts nets ou dans les revenus autres que d'intérêts jusqu'à un montant équivalent avant impôt. Une augmentation correspondante est inscrite à la charge d'impôt sur le résultat, ce qui signifie qu'il n'y a aucune incidence sur le bénéfice net. La direction est d'avis que cette méthode permet d'établir une comparaison uniforme des revenus d'intérêts nets et des revenus autres que d'intérêts découlant de sources imposables et de ceux provenant de sources non imposables et qu'elle favorise l'utilisation d'une méthode cohérente de mesure. Bien que d'autres banques puissent également utiliser la BMEF, la méthode qu'elles utilisent pourrait ne pas être comparable à celle de la Banque. Les revenus et la charge d'impôt sur le résultat des secteurs sont majorés jusqu'à un montant équivalent imposable. L'élimination de la majoration au titre de la BMEF est inscrite dans le secteur Autres.
- En ce qui a trait à l'évaluation et à la présentation de la performance des secteurs d'exploitation, le revenu net découlant de participations dans des sociétés associées, lequel est un montant après impôt, fait l'objet d'un ajustement de normalisation aux fins de l'impôt. Cet ajustement de normalisation fiscale majore le montant du revenu net découlant des participations dans des sociétés associées et normalise le taux d'impôt effectif des secteurs afin de présenter le plus fidèlement possible l'apport des sociétés associées aux résultats sectoriels.

### Réseau canadien

|   | Pour les trimestres clos les     |                    |                    |
|---|----------------------------------|--------------------|--------------------|
| (non audité) (en millions de dollars)<br>(sur une base de mise en équivalence fiscale)  | 31 janvier<br>2018 <sup>1)</sup> | 31 octobre<br>2017 | 31 janvier<br>2017 |
| Revenus d'intérêts nets   | 1 939 \$                         | 1 915 \$           | 1 809 \$           |
| Revenus autres que d'intérêts <sup>2)</sup>   | 1 364                            | 1 350              | 1 377              |
| Total des revenus   | 3 303                            | 3 265              | 3 186              |
| Dotations au compte de correction de valeur pour pertes sur créances  | 210                              | 218                | 235                |
| Charges autres que d'intérêts   | 1 605                            | 1 629              | 1 629              |
| Charge d'impôt sur le résultat  | 386                              | 351                | 341                |
| <b>Bénéfice net</b>   | <b>1 102 \$</b>                  | <b>1 067 \$</b>    | <b>981 \$</b>      |
| Bénéfice net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales  | –                                | –                  | –                  |
| Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque  | 1 102 \$                         | 1 067 \$           | 981 \$             |
| <b>Autres données et mesures financières</b>  |                                  |                    |                    |
| Rendement des capitaux propres  | 24,2 %                           | 23,1 %             | 22,4 %             |
| Marge nette sur intérêts <sup>3)</sup>  | 2,41 %                           | 2,41 %             | 2,39 %             |
| Dotations au compte de correction de valeur pour pertes sur créances – prêts productifs (étapes 1 et 2)   | (10)\$                           | s. o.              | s. o.              |
| Dotations au compte de correction de valeur pour pertes sur créances – prêts douteux (étape 3)  | 220 \$                           | s. o.              | s. o.              |
| Dotations au compte de correction de valeur pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations (annualisé)                            | 0,25 %                           | 0,27 %             | 0,30 %             |
| Dotations au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations (annualisé) | 0,27 %                           | 0,27 %             | 0,30 %             |
| Radiations nettes en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations (annualisé)   | 0,25 %                           | 0,29 %             | 0,32 %             |
| Actifs sous administration (en milliards de dollars)  | 319 \$                           | 315 \$             | 324 \$             |
| Actifs sous gestion (en milliards de dollars)   | 158 \$                           | 155 \$             | 148 \$             |
| Actifs moyens (en milliards de dollars)   | 335 \$                           | 332 \$             | 316 \$             |
| Passifs moyens (en milliards de dollars)  | 248 \$                           | 246 \$             | 242 \$             |

1) Les montants pour la période close le 31 janvier 2018 ont été préparés selon l'IFRS 9; les montants des périodes précédentes n'ont pas été retraités (se reporter aux notes 3 et 4 afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés).

2) Compte tenu du revenu (sur une base de mise en équivalence fiscale) découlant des participations dans des sociétés associées de 15 \$ (31 octobre 2017 – 16 \$; 31 janvier 2017 – 13 \$).

3) Revenus d'intérêts nets (BMEF) exprimés en pourcentage des actifs productifs moyens compte non tenu des acceptations bancaires.

### Bénéfice net

#### Comparaison du premier trimestre de 2018 et du premier trimestre de 2017

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a augmenté de 121 millions de dollars ou de 12 % pour se chiffrer à 1 102 millions de dollars, en raison surtout de l'augmentation des revenus d'intérêts nets découlant de la forte croissance des actifs, de même que de l'élargissement de la marge, du recul de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances et de la baisse des charges autres que d'intérêts. La baisse des profits sur la vente de biens immobiliers a été neutralisée par les profits sur les autres titres de placement.

#### Comparaison du premier trimestre de 2018 et du quatrième trimestre de 2017

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a progressé de 35 millions de dollars ou de 3 %. L'augmentation du bénéfice net est surtout attribuable à la croissance des revenus d'intérêts nets sous l'effet de la forte croissance des actifs, de l'accroissement des revenus autres que d'intérêts et de la baisse des charges autres que d'intérêts. L'incidence nette du profit sur la vente des activités de Patrimoine Hollis (la « vente d'activités ») et la hausse des profits sur la vente de biens immobiliers au trimestre précédent, neutralisées en partie par les profits sur les autres titres de placement au cours du trimestre à l'étude, ont réduit la croissance du bénéfice net de 5 %.

### Actifs moyens

#### Comparaison du premier trimestre de 2018 et du premier trimestre de 2017

Les actifs moyens ont progressé de 19 milliards de dollars ou de 6 % pour s'établir à 335 milliards de dollars. Cette croissance comprend une augmentation de 11 milliards de dollars ou de 6 % des prêts hypothécaires à l'habitation, une progression de 6 milliards de dollars ou de 14 % des prêts et acceptations aux entreprises et une hausse de 4 milliards de dollars ou de 5 % des prêts personnels.

#### Comparaison du premier trimestre de 2018 et du quatrième trimestre de 2017

Les actifs moyens ont progressé de 3 milliards de dollars ou de 1 %. Cette augmentation comprend une augmentation de 3 milliards de dollars ou de 2 % des prêts hypothécaires à l'habitation et une progression de 1 milliard de dollars ou de 3 % des prêts et acceptations aux entreprises.



## Passifs moyens

### *Comparaison du premier trimestre de 2018 et du premier trimestre de 2017*

Les passifs moyens ont grimpé de 6 milliards de dollars ou de 3 %, ce qui rend compte de la forte croissance de 5 milliards de dollars ou de 5 % au titre des dépôts d'épargne bancaires et des dépôts dans les comptes de chèques de particuliers. Les dépôts autres que de particuliers ont quant à eux affiché une croissance de 4 milliards de dollars ou de 6 %. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la baisse des CPG.

### *Comparaison du premier trimestre de 2018 et du quatrième trimestre de 2017*

Les passifs moyens ont augmenté de 2 milliards de dollars ou de 1 %, du fait surtout de la croissance de 1 milliard de dollars ou de 1 % des dépôts d'épargne bancaires et des dépôts dans les comptes de chèques de particuliers.

## Actifs sous gestion (« ASG ») et actifs sous administration (« ASA »)

### *Comparaison du premier trimestre de 2018 et du premier trimestre de 2017*

Les ASA se sont chiffrés à 319 milliards de dollars, en baisse de 5 milliards de dollars ou de 2 %, en raison surtout de l'incidence de la vente d'activités, contrebalancée par l'appréciation du marché et les ventes nettes. La vente d'activités a réduit de 12 % la croissance des ASA. Les ASG se sont chiffrés à 158 milliards de dollars, en hausse de 10 milliards de dollars ou de 6 % du fait de l'appréciation du marché et des ventes nettes. La vente d'activités a réduit de 3 % la croissance des ASG.

### *Comparaison du premier trimestre de 2018 et du quatrième trimestre de 2017*

Les ASA ont augmenté de 4 milliards de dollars ou de 1 % alors que les ASG ont progressé de 3 milliards de dollars ou de 2 %, du fait principalement de l'appréciation du marché et des ventes nettes.

## Revenus d'intérêts nets

### *Comparaison du premier trimestre de 2018 et du premier trimestre de 2017*

Les revenus d'intérêts nets se sont établis à 1 939 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 130 millions de dollars ou de 7 %. La hausse traduit une croissance robuste des actifs et une augmentation de la marge nette sur intérêts. La marge s'est appréciée de deux points de base, pour se chiffrer à 2,41 %, en raison principalement de l'incidence des hausses récentes des taux d'intérêt par la Banque du Canada.

### *Comparaison du premier trimestre de 2018 et du quatrième trimestre de 2017*

Les revenus d'intérêts nets ont augmenté de 24 millions de dollars ou de 1 %, principalement en raison de la croissance des actifs, la marge étant demeurée stable.

## Revenus autres que d'intérêts

### *Comparaison du premier trimestre de 2018 et du premier trimestre de 2017*

Les revenus autres que d'intérêts se sont établis à 1 364 millions de dollars, ce qui rend compte du recul de 13 millions de dollars ou de 1 % attribuable à l'incidence de la vente d'activités et à la diminution des profits sur la vente de biens immobiliers. Ces facteurs ont été contrebalancés par les hausses des frais de services de dépôt et de paiement, des frais de cartes de crédit, des revenus tirés des fonds d'investissement et des profits sur les autres titres de placement.

### *Comparaison du premier trimestre de 2018 et du quatrième trimestre de 2017*

Les revenus autres que d'intérêts ont augmenté de 14 millions de dollars ou de 1 %, en raison surtout de la hausse des frais de cartes de crédit, des commissions de courtage et des revenus tirés des fonds communs de placement, en partie contrebalancée par la baisse des profits sur la vente de biens immobiliers et par le profit sur la vente d'activités effectuée au cours du trimestre précédent.

## Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établie à 210 millions de dollars pour le trimestre. La dotation au compte de correction de valeur au titre des prêts douteux, qui s'est établie à 220 millions de dollars, découle surtout du portefeuille de prêts aux particuliers. La dotation au titre des prêts aux entreprises douteux s'est chiffrée à 14 millions de dollars. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux s'est établi à 27 points de base. La dotation au compte de correction de valeur au titre des prêts productifs a reculé de 10 millions de dollars, en raison d'une amélioration de la qualité du crédit des portefeuilles de prêts aux particuliers et de prêts aux entreprises. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est chiffré à 25 points de base.

### *Premier trimestre de 2017*

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est chiffrée à 235 millions de dollars au premier trimestre de 2017. Les dotations au titre des prêts aux particuliers se sont établies à 213 millions de dollars alors que les dotations au titre des prêts aux entreprises, qui se sont chiffrées à 22 millions de dollars, étaient surtout liées à un compte en particulier. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établi à 30 points de base.

### *Quatrième trimestre de 2017*

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est chiffrée à 218 millions de dollars au quatrième trimestre de 2017. Les dotations au titre des prêts aux particuliers se sont établies à 210 millions de dollars alors que les dotations au titre des prêts aux entreprises se sont chiffrées à 8 millions de dollars. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établi à 27 points de base.

## Charges autres que d'intérêts

### Comparaison du premier trimestre de 2018 et du premier trimestre de 2017

Les charges autres que d'intérêts se sont établies à 1 605 millions de dollars, en baisse de 24 millions de dollars ou de 2 %. L'économie découlant des mesures de réduction des coûts et la baisse des charges attribuable à la vente d'activités ont été neutralisées en partie par la hausse des investissements dans les initiatives liées au virage numérique, aux technologies et à la réglementation.

### Comparaison du premier trimestre de 2018 et du quatrième trimestre de 2017

Les charges autres que d'intérêts ont reculé de 24 millions de dollars, ce qui s'explique en grande partie par la baisse des coûts de commercialisation et les mesures de réduction des coûts, facteurs contrebalancés en partie par l'augmentation des charges fondées sur le volume.

## Impôt

### Comparaison du premier trimestre de 2018 et du premier trimestre de 2017

Le taux d'impôt effectif s'est établi à 26,0 %, ce qui est similaire à celui de l'exercice précédent.

### Comparaison du premier trimestre de 2018 et du quatrième trimestre de 2017

Le taux d'impôt effectif de 26,0 % a augmenté par rapport à celui de 24,8 %, surtout en raison des impôts moins élevés à l'égard de la vente d'activités au trimestre précédent.

## Opérations internationales

| <i>(non audité) (en millions de dollars)<br/>(sur une base de mise en équivalence fiscale)</i>  | Pour les trimestres clos les     |                    |                    |
|---|----------------------------------|--------------------|--------------------|
|   | 31 janvier<br>2018 <sup>1)</sup> | 31 octobre<br>2017 | 31 janvier<br>2017 |
| Revenus d'intérêts nets   | 1 707 \$                         | 1 667 \$           | 1 611 \$           |
| Revenus autres que d'intérêts <sup>2)</sup>   | 997                              | 898                | 975                |
| Total des revenus   | 2 704                            | 2 565              | 2 586              |
| Dotations au compte de correction de valeur pour pertes sur créances  | 344                              | 310                | 310                |
| Charges autres que d'intérêts   | 1 442                            | 1 395              | 1 430              |
| Charge d'impôt sur le résultat  | 193                              | 200                | 209                |
| <b>Bénéfice net</b>   | <b>725 \$</b>                    | <b>660 \$</b>      | <b>637 \$</b>      |
| Bénéfice net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales  | 58 \$                            | 55 \$              | 61 \$              |
| Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque  | 667 \$                           | 605 \$             | 576 \$             |
| <b>Autres données et mesures financières</b>  |                                  |                    |                    |
| Rendement des capitaux propres  | 16,4 %                           | 15,0 %             | 14,2 %             |
| Marge nette sur intérêts <sup>3)</sup>  | 4,66 %                           | 4,67 %             | 4,73 %             |
| Dotations au compte de correction de valeur pour pertes sur créances – prêts productifs (étapes 1 et 2)   | (2)\$                            | s. o.              | s. o.              |
| Dotations au compte de correction de valeur pour pertes sur créances – prêts douteux (étape 3)  | 346 \$                           | s. o.              | s. o.              |
| Dotations au compte de correction de valeur pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations (annualisé)                            | 1,26 %                           | 1,14 %             | 1,21 %             |
| Dotations au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations (annualisé) | 1,25 %                           | 1,14 %             | 1,21 %             |
| Radiations nettes en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations (annualisé)   | 1,38 %                           | 1,16 %             | 1,34 %             |
| Actifs moyens (en milliards de dollars)   | 153 \$                           | 146 \$             | 143 \$             |
| Passifs moyens (en milliards de dollars)  | 117 \$                           | 117 \$             | 109 \$             |

1) Les montants pour la période close le 31 janvier 2018 ont été préparés selon l'IFRS 9; les montants des périodes précédentes n'ont pas été retraités (se reporter aux notes 3 et 4 afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés).

2) Compte tenu du revenu (sur une base de mise en équivalence fiscale) découlant des participations dans des sociétés associées de 133 \$ (31 octobre 2017 – 115 \$; 31 janvier 2017 – 119 \$).

3) Revenus d'intérêts nets (BMEF) exprimés en pourcentage des actifs productifs moyens compte non tenu des acceptations bancaires.

## Bénéfice net

### Comparaison du premier trimestre de 2018 et du premier trimestre de 2017

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est établi à 667 millions de dollars, en hausse de 91 millions de dollars ou de 16 %, du fait de la forte croissance des prêts et des dépôts en Amérique latine, de l'apport accru des sociétés associées et de la diminution du taux d'impôt effectif, facteurs en partie contrebalancés par l'augmentation des dotations au compte de correction de valeur pour pertes sur créances et la hausse des charges.

### Comparaison du premier trimestre de 2018 et du quatrième trimestre de 2017

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a augmenté de 62 millions de dollars ou de 10 %, en partie grâce au contrôle rigoureux des coûts. De plus, la bonne croissance des prêts, la hausse des revenus tirés des frais, l'apport accru des sociétés associées et une diminution du taux d'impôt effectif ont été en partie contrebalancés par l'augmentation de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances.

L'analyse ci-dessous portant sur les résultats d'exploitation est établie en dollars constants, en excluant l'incidence de la conversion des devises, qui est une mesure non conforme aux PCGR (se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR »). La Banque est d'avis que la présentation de l'information en dollars constants permet au lecteur de mieux évaluer la performance des activités courantes.

| Opérations internationales<br>(non audité) (en millions de dollars)<br>(sur une base de mise en équivalence fiscale) | Pour les trimestres clos les     |                    |                    |
|--|----------------------------------|--------------------|--------------------|
|  | 31 janvier<br>2018 <sup>1)</sup> | 31 octobre<br>2017 | 31 janvier<br>2017 |
| <b>Dollars constants</b>   |                                  |                    |                    |
| Revenus d'intérêts nets  | 1 707 \$                         | 1 675 \$           | 1 576 \$           |
| Revenus autres que d'intérêts <sup>2)</sup>  | 997                              | 892                | 958                |
| Total des revenus  | 2 704                            | 2 567              | 2 534              |
| Dotations au compte de correction de valeur pour pertes sur créances   | 344                              | 312                | 304                |
| Charges autres que d'intérêts  | 1 442                            | 1 399              | 1 405              |
| Charge d'impôt sur le résultat   | 193                              | 200                | 203                |
| <b>Bénéfice net en dollars constants</b>   | <b>725 \$</b>                    | <b>656 \$</b>      | <b>622 \$</b>      |
| Bénéfice net en dollars constants attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales        | 58 \$                            | 56 \$              | 59 \$              |
| Bénéfice net en dollars constants attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque              | 667 \$                           | 600 \$             | 563 \$             |
| <b>Autres données et mesures financières</b>   |                                  |                    |                    |
| Actifs moyens (en milliards de dollars)  | 153 \$                           | 147 \$             | 139 \$             |
| Passifs moyens (en milliards de dollars)   | 117 \$                           | 118 \$             | 107 \$             |

1) Les montants pour la période close le 31 janvier 2018 ont été préparés selon l'IFRS 9; les montants des périodes précédentes n'ont pas été retraités (se reporter aux notes 3 et 4 afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés).

2) Compte tenu du revenu (sur une base de mise en équivalence fiscale) découlant des participations dans des sociétés associées de 133 \$ (31 octobre 2017 – 118 \$; 31 janvier 2017 – 124 \$).

## Bénéfice net

### Comparaison du premier trimestre de 2018 et du premier trimestre de 2017

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est établi à 667 millions de dollars, en hausse de 104 millions de dollars ou de 18 %, du fait de la forte croissance des prêts et des dépôts en Amérique latine, de l'apport accru des sociétés associées et de la diminution du taux d'impôt effectif, facteurs en partie contrebalancés par l'augmentation de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances et la hausse des charges.

### Comparaison du premier trimestre de 2018 et du quatrième trimestre de 2017

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a augmenté de 67 millions de dollars ou de 11 %, en partie grâce au contrôle rigoureux des coûts. De plus, la forte croissance des prêts, la hausse des revenus tirés des frais, l'apport accru des sociétés associées et une diminution du taux d'impôt effectif ont été en partie neutralisés par l'augmentation de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances et la hausse des charges.

## Actifs moyens

### Comparaison du premier trimestre de 2018 et du premier trimestre de 2017

Les actifs moyens ont totalisé 153 milliards de dollars, en hausse de 14 milliards de dollars ou de 10 %, ce qui s'explique par la robuste croissance des prêts aux particuliers et aux entreprises, particulièrement en Amérique latine. La croissance des prêts aux particuliers a été de 10 % et celle des prêts aux entreprises, de 12 %.

### Comparaison du premier trimestre de 2018 et du quatrième trimestre de 2017

Les actifs moyens ont augmenté de 4 %. La croissance des prêts aux particuliers et aux entreprises s'est chiffrée à 3 % et à 1 %, respectivement, du fait surtout de l'Amérique latine.

## Passifs moyens

### Comparaison du premier trimestre de 2018 et du premier trimestre de 2017

Les passifs moyens se sont fixés à 117 milliards de dollars, soit un accroissement de 10 milliards de dollars ou de 9 %, en raison surtout de la forte croissance des dépôts en Amérique latine, en particulier des dépôts à vue, des dépôts d'épargne et des dépôts à terme d'entreprises.

### Comparaison du premier trimestre de 2018 et du quatrième trimestre de 2017

Les passifs moyens ont diminué de 1 %, la croissance des dépôts à vue et des dépôts d'épargne de particuliers et d'entreprises en Amérique latine ayant été contrebalancée par un recul dans les Antilles.

## Revenus d'intérêts nets

### Comparaison du premier trimestre de 2018 et du premier trimestre de 2017

Les revenus d'intérêts nets se sont établis à 1 707 millions de dollars, en hausse de 8 %, à la suite de la forte croissance des prêts aux particuliers et aux entreprises, contrée en partie par le recul de la marge nette sur intérêts. La marge nette sur intérêts a diminué de 7 points de base, pour s'établir à 4,66 %.

### Comparaison du premier trimestre de 2018 et du quatrième trimestre de 2017

Les revenus d'intérêts nets ont augmenté de 32 millions de dollars ou de 2 %, ce qui s'explique par l'excellente croissance des prêts aux particuliers et aux entreprises.

### Revenus autres que d'intérêts

#### *Comparaison du premier trimestre de 2018 et du premier trimestre de 2017*

Les revenus autres que d'intérêts ont progressé de 39 millions de dollars ou de 4 % pour se fixer à 997 millions de dollars, ce qui est attribuable à la hausse des frais bancaires et des honoraires de gestion du patrimoine, à un apport plus élevé des participations dans des sociétés associées et aux meilleurs résultats des activités d'assurance.

#### *Comparaison du premier trimestre de 2018 et du quatrième trimestre de 2017*

Les revenus autres que d'intérêts ont augmenté de 105 millions de dollars ou de 12 % sous l'effet de la solide performance des revenus tirés des services bancaires, des revenus tirés de la gestion de patrimoine et des revenus d'assurance en Amérique latine et aux Antilles, en partie grâce à l'augmentation saisonnière des frais et à un recouvrement lié à l'incidence des ouragans à l'exercice précédent ainsi qu'à la hausse des revenus découlant des participations dans des sociétés associées.

### Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établie à 344 millions de dollars pour le trimestre. Les dotations au compte de correction de valeur au titre des prêts douteux de 346 millions de dollars concernaient principalement les prêts aux particuliers en Amérique latine, surtout en Colombie, au Pérou, au Chili et au Mexique. Les dotations au titre des prêts aux entreprises douteux se sont chiffrées à 40 millions de dollars. Au cours du trimestre, une diminution des avantages découlant des acquisitions a été observée par rapport aux périodes précédentes. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux s'est établi à 125 points de base. La dotation au compte de correction de valeur au titre des prêts productifs a diminué de 2 millions de dollars en raison de l'effet combiné des dotations au titre des prêts aux entreprises moins élevées, contrebalancées par l'augmentation des dotations au titre des prêts aux particuliers. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances total s'est chiffré à 126 points de base.

#### *Premier trimestre de 2017*

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux s'est établie à 304 millions de dollars. Les dotations au titre des prêts aux particuliers se sont chiffrées à 259 millions de dollars, en raison surtout du Pérou, de la Colombie et du Mexique, et les dotations au titre des prêts aux entreprises se sont établies à 45 millions de dollars, déduction faite des avantages découlant des acquisitions. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est chiffré à 121 points de base.

#### *Quatrième trimestre de 2017*

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux s'est établie à 312 millions de dollars. Les dotations au titre des prêts aux particuliers se sont chiffrées à 267 millions de dollars, en raison surtout de la Colombie, du Pérou et du Mexique, et la dotation au titre des prêts aux entreprises s'est établie à 45 millions de dollars, déduction faite des avantages découlant des acquisitions. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est chiffré à 114 points de base.

### Charges autres que d'intérêts

#### *Comparaison du premier trimestre de 2018 et du premier trimestre de 2017*

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 37 millions de dollars ou de 3 %, pour se chiffrer à 1 442 millions de dollars, du fait de la croissance des volumes d'affaires et de l'inflation et de la hausse des dépenses en matière de technologies, ces facteurs ayant été compensés en partie par les avantages découlant des mesures de réduction des coûts.

#### *Comparaison du premier trimestre de 2018 et du quatrième trimestre de 2017*

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 43 millions de dollars ou de 3 % sous l'effet de la hausse saisonnière des taxes d'affaires aux Antilles, de l'accroissement de la rémunération fondée sur des actions et de l'augmentation des frais liés aux technologies, ces facteurs ayant été compensés en partie par les avantages découlant des mesures de réduction des coûts.

### Impôt

#### *Comparaison du premier trimestre de 2018 et du premier trimestre de 2017*

Le taux d'impôt effectif a diminué pour se chiffrer à 21,1 %, contre 24,6 % pour l'exercice précédent, ce qui s'explique surtout par l'augmentation des avantages fiscaux au Mexique pour l'exercice à l'étude.

#### *Comparaison du premier trimestre de 2018 et du quatrième trimestre de 2017*

Le taux d'impôt effectif s'est établi à 21,1 %, en baisse par rapport à 23,2 %, en raison surtout de la hausse des avantages fiscaux au Mexique.

## Services bancaires et marchés mondiaux

|  | Pour les trimestres clos les     |                    |                    |
|--|----------------------------------|--------------------|--------------------|
| (non audité) (en millions de dollars)<br>(sur une base de mise en équivalence fiscale)   | 31 janvier<br>2018 <sup>1)</sup> | 31 octobre<br>2017 | 31 janvier<br>2017 |
| Revenus d'intérêts nets  | 390 \$                           | 351 \$             | 323 \$             |
| Revenus autres que d'intérêts  | 800                              | 738                | 892                |
| Total des revenus  | 1 190                            | 1 089              | 1 215              |
| Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances  | (9)                              | 8                  | 8                  |
| Charges autres que d'intérêts  | 572                              | 569                | 560                |
| Charge d'impôt sur le résultat   | 173                              | 121                | 178                |
| <b>Bénéfice net</b>  | <b>454 \$</b>                    | <b>391 \$</b>      | <b>469 \$</b>      |
| Bénéfice net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales   | – \$                             | – \$               | – \$               |
| Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque   | 454 \$                           | 391 \$             | 469 \$             |
| <b>Autres données et mesures financières</b>   |                                  |                    |                    |
| Rendement des capitaux propres   | 16,2 %                           | 14,9 %             | 15,8 %             |
| Marge nette sur intérêts <sup>2)</sup>   | 2,03 %                           | 1,88 %             | 1,63 %             |
| Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances – prêts productifs (étapes 1 et 2)   | (7)\$                            | s. o.              | s. o.              |
| Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances – prêts douteux (étape 3)  | (2)\$                            | s. o.              | s. o.              |
| Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations (annualisé)                            | (0,04)%                          | 0,04 %             | 0,04 %             |
| Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations (annualisé) | (0,01)%                          | 0,04 %             | 0,04 %             |
| Radiations nettes en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations  | 0,05 %                           | 0,04 %             | 0,04 %             |
| Actifs moyens (en milliards de dollars)  | 334 \$                           | 322 \$             | 346 \$             |
| Passifs moyens (en milliards de dollars)   | 274 \$                           | 268 \$             | 268 \$             |

1) Les montants pour la période close le 31 janvier 2018 ont été préparés selon l'IFRS 9; les montants des périodes précédentes n'ont pas été retraités (se reporter aux notes 3 et 4 afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés).

2) Revenus d'intérêts nets (BMEF) exprimés en pourcentage des actifs productifs moyens compte non tenu des acceptations bancaires.

## Bénéfice net

## Comparaison du premier trimestre de 2018 et du premier trimestre de 2017

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est établi à 454 millions de dollars, en baisse de 15 millions de dollars ou de 3 %. La baisse des revenus d'intérêts nets et l'incidence défavorable de la conversion des devises ont plus que contrebalancé les hausses des revenus d'intérêts nets et l'avantage de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances plus basse.

## Comparaison du premier trimestre de 2018 et du quatrième trimestre de 2017

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a progressé de 63 millions de dollars ou de 16 %, sous l'effet de la forte croissance des revenus d'intérêts nets et des revenus autres que d'intérêts ainsi que de la baisse de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances, contrebalancées en partie par la hausse de l'impôt.

## Actifs moyens

## Comparaison du premier trimestre de 2018 et du premier trimestre de 2017

Les actifs moyens se sont établis à 334 milliards de dollars, soit une baisse de 12 milliards de dollars ou de 3 %. Les prêts et acceptations aux entreprises et aux administrations publiques de 80 milliards de dollars ont reculé de 2 milliards de dollars ou de 3 %. La baisse restante s'explique par une diminution des actifs liés aux dérivés et l'incidence défavorable de la conversion des devises.

## Comparaison du premier trimestre de 2018 et du quatrième trimestre de 2017

Les actifs moyens ont augmenté de 12 milliards de dollars ou de 4 %. Les prêts et acceptations aux entreprises et aux administrations publiques ont progressé de 1 milliard de dollars ou de 1 %. La hausse restante s'explique par une augmentation des titres détenus à des fins de transaction et l'incidence favorable de la conversion des devises.

## Passifs moyens

## Comparaison du premier trimestre de 2018 et du premier trimestre de 2017

Les passifs moyens se sont fixés à 274 milliards de dollars, ce qui constitue une progression de 6 milliards de dollars ou de 2 %, en raison surtout de l'accroissement des volumes de dépôts, contrebalancé en partie par la diminution des passifs dérivés et l'incidence défavorable de la conversion des devises.

## Comparaison du premier trimestre de 2018 et du quatrième trimestre de 2017

Les passifs moyens ont progressé de 6 milliards de dollars ou de 2 %. L'accroissement des volumes de dépôts et l'incidence favorable de la conversion des devises ont été neutralisés en partie par la baisse des passifs dérivés.

## Revenus d'intérêts nets

## Comparaison du premier trimestre de 2018 et du premier trimestre de 2017

Les revenus d'intérêts nets se sont établis à 390 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 67 millions de dollars ou de 21 %. L'augmentation s'explique avant tout par la hausse des commissions de montage de prêts, ainsi que par l'accroissement des volumes de dépôts et la croissance des marges de prêts au Canada et aux États-Unis. La marge nette sur intérêts a augmenté de 40 points de base pour s'établir à 2,03 %.

## RAPPORT DE GESTION

### *Comparaison du premier trimestre de 2018 et du quatrième trimestre de 2017*

Les revenus d'intérêts nets ont augmenté de 39 millions de dollars ou de 11 %. L'augmentation s'explique avant tout par la hausse des commissions de montage de prêts, ainsi que par l'accroissement des volumes de dépôts et la croissance des marges de prêts en Europe et en Asie. La marge nette sur intérêts s'est accrue de 15 points de base par rapport au trimestre précédent.

### Revenus autres que d'intérêts

#### *Comparaison du premier trimestre de 2018 et du premier trimestre de 2017*

Les revenus autres que d'intérêts ont atteint 800 millions de dollars, soit un recul de 92 millions de dollars ou de 10 %. La baisse des revenus tirés des activités liées aux titres à revenu fixe et aux marchandises à l'échelle mondiale et l'incidence défavorable de la conversion des devises ont été partiellement contrebalancées par la hausse des revenus tirés des services-conseils liés aux services d'investissement bancaire.

#### *Comparaison du premier trimestre de 2018 et du quatrième trimestre de 2017*

Les revenus autres que d'intérêts ont augmenté de 62 millions de dollars, ou 8 %. Cette augmentation est principalement attribuable à l'accroissement des revenus tirés des transactions relatifs aux activités liées aux titres à revenu fixe et aux devises à l'échelle mondiale, en partie neutralisé par la diminution des commissions de placement et des honoraires de services-conseils.

### Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a représenté une reprise nette de 9 millions de dollars pour le trimestre à l'étude. Les dotations au compte de correction de valeur au titre des prêts douteux ont représenté une reprise nette de 2 millions de dollars attribuable aux reprises nettes de dotations du portefeuille des États-Unis, du fait surtout des améliorations dans le portefeuille énergétique, ces facteurs ayant été neutralisés en partie par la hausse des dotations en Asie. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux correspond à un ratio négatif de 1 point de base. Les dotations au compte de correction de valeur au titre des prêts productifs ont reculé de 7 millions de dollars, en raison surtout d'une amélioration de la qualité du crédit du portefeuille énergétique. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances total correspond à un ratio négatif de 4 points de base.

#### *Premier trimestre de 2017*

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux s'est établie à 8 millions de dollars, en raison surtout des prêts en Asie. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est chiffré à 4 points de base.

#### *Quatrième trimestre de 2017*

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux s'est chiffrée à 8 millions de dollars, du fait surtout des prêts en Europe. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est chiffré à 4 points de base.

### Charges autres que d'intérêts

#### *Comparaison du premier trimestre de 2018 et du premier trimestre de 2017*

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 12 millions de dollars ou de 2 %, pour s'établir à 572 millions de dollars, du fait de la hausse des investissements liés à la réglementation et aux technologies, en partie contrebalancée par la baisse de la rémunération liée à la performance et de la rémunération fondée sur des actions ainsi que par l'incidence favorable de la conversion des devises.

#### *Comparaison du premier trimestre de 2018 et du quatrième trimestre de 2017*

Les charges autres que d'intérêts se sont accrues de 3 millions de dollars ou de 1 %, en raison essentiellement de la hausse de la rémunération liée à la performance et de la rémunération fondée sur des actions.

### Impôt

#### *Comparaison du premier trimestre de 2018 et du premier trimestre de 2017*

Le taux d'impôt effectif du trimestre à l'étude a atteint 27,6 %, ce qui est similaire à celui de l'exercice précédent. Au cours du trimestre à l'étude, une réduction de valeur à l'égard d'actifs d'impôt différé de 7 millions de dollars a été constatée en raison de la réforme fiscale aux États-Unis.

#### *Comparaison du premier trimestre de 2018 et du quatrième trimestre de 2017*

Le taux d'impôt effectif pour le trimestre s'est établi à 27,6 %, par rapport à 23,8 %, principalement en raison de la baisse de l'impôt dans certains territoires étrangers pour le trimestre précédent et de la réduction de valeur d'un actif d'impôt différé.

Autres<sup>1)</sup>

|  | Pour les trimestres clos les     |                    |                    |
|--|----------------------------------|--------------------|--------------------|
| (non audité) (en millions de dollars)<br>(sur une base de mise en équivalence fiscale)   | 31 janvier<br>2018 <sup>2)</sup> | 31 octobre<br>2017 | 31 janvier<br>2017 |
| <b>Résultat sectoriel</b>  |                                  |                    |                    |
| Marge nette sur intérêts <sup>3)</sup>   | (100)\$                          | (102)\$            | (100)\$            |
| Revenus autres que d'intérêts <sup>3)4)</sup>  | (9)                              | (5)                | (19)               |
| Total des revenus  | (109)                            | (107)              | (119)              |
| Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances                      | (1)                              | –                  | –                  |
| Charges autres que d'intérêts  | (121)                            | 75                 | 70                 |
| Charge d'impôt sur le résultat <sup>3)</sup>   | (43)                             | (134)              | (111)              |
| <b>Bénéfice net</b>  | <b>56 \$</b>                     | <b>(48)\$</b>      | <b>(78)\$</b>      |
| Bénéfice net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales | – \$                             | – \$               | – \$               |
| Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres                    | <b>56 \$</b>                     | <b>(48)\$</b>      | <b>(78)\$</b>      |
| <b>Autres mesures</b>  |                                  |                    |                    |
| Actifs moyens (en milliards de dollars)  | 112 \$                           | 108 \$             | 107 \$             |
| Passifs moyens (en milliards de dollars)   | 234 \$                           | 218 \$             | 235 \$             |

- 1) Comprend les résultats provenant de tous les autres secteurs d'exploitation de moindre envergure ainsi que les ajustements du siège social, tels que l'élimination de la majoration des revenus exonérés d'impôt incluse dans les revenus d'intérêts nets, dans les revenus autres que d'intérêts et dans la charge d'impôt sur le résultat, ainsi que les écarts entre les montants réels des coûts engagés et de ceux imputés aux secteurs d'exploitation.
- 2) Les montants pour la période close le 31 janvier 2018 ont été préparés selon l'IFRS 9; les montants des périodes précédentes n'ont pas été retraités (se reporter aux notes 3 et 4 afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés).
- 3) Comprend l'élimination de la majoration des revenus exonérés d'impôt incluse dans les revenus d'intérêts nets, dans les revenus autres que d'intérêts et dans la charge d'impôt sur le résultat de 26 \$ (31 octobre 2017 – 81 \$; 31 janvier 2017 – 47 \$), pour parvenir aux montants présentés à l'état consolidé du résultat net.
- 4) Le revenu (sur une base de mise en équivalence fiscale) découlant de participations dans des sociétés associées et la charge d'impôt sur le résultat de chaque période tiennent compte des ajustements de normalisation fiscale liés à la majoration des revenus des sociétés associées à hauteur de (38 \$) [31 octobre 2017 – (34 \$); 31 janvier 2017 – (33 \$)].

Le secteur Autres regroupe la Trésorerie du Groupe, les secteurs d'exploitation de moindre envergure et d'autres éléments du siège social qui ne sont pas attribués à un secteur en particulier.

La majoration des revenus exonérés d'impôt est éliminée dans les revenus d'intérêts nets, les autres revenus d'exploitation et la charge d'impôt sur le résultat de chaque période. Ce montant est pris en compte dans les résultats des secteurs d'exploitation, lesquels sont comptabilisés sur une base de mise en équivalence fiscale. L'élimination s'est chiffrée à 26 millions de dollars pour le premier trimestre, contre 81 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent et 47 millions de dollars pour le trimestre précédent.

Le revenu net découlant de participations dans des sociétés associées et la charge d'impôt sur le résultat de chaque période tiennent compte des ajustements de normalisation fiscale liés à la majoration des revenus des sociétés associées. Ces ajustements normalisent le taux d'impôt effectif des secteurs afin de donner une meilleure image de l'apport des sociétés associées aux résultats sectoriels.

#### Comparaison du premier trimestre de 2018 et du premier trimestre de 2017

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est chiffré à 56 millions de dollars, contre une perte nette de 78 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent, en raison surtout de la baisse des charges principalement attribuable à la réévaluation des avantages de 150 millions de dollars (203 millions de dollars avant impôt), ce qui a été compensé en partie par le recul des profits sur les titres de placement.

#### Comparaison du premier trimestre de 2018 et du quatrième trimestre de 2017

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est chiffré à 56 millions de dollars, contre une perte nette de 48 millions de dollars pour le trimestre précédent, en raison surtout de la baisse des charges principalement attribuable à la réévaluation des avantages de 150 millions de dollars (203 millions de dollars avant impôt), ce qui a été compensé en partie par le recul des profits sur les titres de placement.

## Faits saillants par secteurs géographiques

|   | Pour les trimestres clos les  |                 |                 |
|---|-------------------------------|-----------------|-----------------|
| (non audité)  | 31 janvier 2018 <sup>1)</sup> | 31 octobre 2017 | 31 janvier 2017 |
| <b>Bénéfice net par secteurs géographiques</b> (en millions de dollars)   |                               |                 |                 |
| Canada  | 1 349 \$                      | 1 169 \$        | 1 144 \$        |
| États-Unis  | 157                           | 148             | 99              |
| Mexique   | 165                           | 135             | 95              |
| Pérou   | 164                           | 155             | 150             |
| Chili   | 100                           | 81              | 81              |
| Colombie  | 19                            | 13              | 28              |
| Autres pays   | 360                           | 351             | 396             |
| Ajustements du siège social   | (35)                          | (37)            | (45)            |
| <b>Bénéfice net après la participation ne donnant pas le contrôle attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque</b> | <b>2 279 \$</b>               | <b>2 015 \$</b> | <b>1 948 \$</b> |
| <b>Actifs moyens</b> (en milliards de dollars)  |                               |                 |                 |
| Canada  | 544 \$                        | 538 \$          | 541 \$          |
| États-Unis  | 118                           | 115             | 111             |
| Mexique   | 31                            | 30              | 24              |
| Pérou   | 24                            | 23              | 23              |
| Chili   | 26                            | 24              | 21              |
| Colombie  | 11                            | 11              | 11              |
| Autres pays   | 165                           | 154             | 167             |
| Ajustements du siège social   | 15                            | 13              | 14              |
| <b>Total</b>  | <b>934 \$</b>                 | <b>908 \$</b>   | <b>912 \$</b>   |

1) Les montants pour la période close le 31 janvier 2018 ont été préparés selon l'IFRS 9; les montants des périodes précédentes n'ont pas été retraités (se reporter aux notes 3 et 4 afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés).

## Faits saillants financiers trimestriels

|  | Pour les trimestres clos les  |                 |                 |               |                 |                 |                 |               |
|--|-------------------------------|-----------------|-----------------|---------------|-----------------|-----------------|-----------------|---------------|
| (non audité) (en millions de dollars)                                    | 31 janvier 2018 <sup>1)</sup> | 31 octobre 2017 | 31 juillet 2017 | 30 avril 2017 | 31 janvier 2017 | 31 octobre 2016 | 31 juillet 2016 | 30 avril 2016 |
| Revenus d'intérêts nets  | 3 936 \$                      | 3 831 \$        | 3 833 \$        | 3 728 \$      | 3 643 \$        | 3 653 \$        | 3 602 \$        | 3 518 \$      |
| Revenus autres que d'intérêts  | 3 152                         | 2 981           | 3 061           | 2 853         | 3 225           | 3 098           | 3 038           | 3 076         |
| Total des revenus  | 7 088 \$                      | 6 812 \$        | 6 894 \$        | 6 581 \$      | 6 868 \$        | 6 751 \$        | 6 640 \$        | 6 594 \$      |
| Dotations au compte de correction de valeur pour pertes sur créances     | 544                           | 536             | 573             | 587           | 553             | 550             | 571             | 752           |
| Charges autres que d'intérêts  | 3 498                         | 3 668           | 3 672           | 3 601         | 3 689           | 3 650           | 3 505           | 3 817         |
| Charge d'impôt sur le résultat   | 709                           | 538             | 546             | 332           | 617             | 540             | 605             | 441           |
| Bénéfice net   | 2 337 \$                      | 2 070 \$        | 2 103 \$        | 2 061 \$      | 2 009 \$        | 2 011 \$        | 1 959 \$        | 1 584 \$      |
| Bénéfice de base par action (en dollars)                                 | 1,88                          | 1,66            | 1,68            | 1,63          | 1,58            | 1,58            | 1,55            | 1,24          |
| Bénéfice dilué par action (en dollars)                                   | 1,86                          | 1,64            | 1,66            | 1,62          | 1,57            | 1,57            | 1,54            | 1,23          |
| Marge sur activités bancaires principales (en pourcentage) <sup>2)</sup> | 2,46                          | 2,44            | 2,46            | 2,54          | 2,40            | 2,40            | 2,38            | 2,38          |
| Taux d'impôt effectif (en pourcentage)                                   | 23,3                          | 20,6            | 20,6            | 13,9          | 23,5            | 21,2            | 23,6            | 21,8          |

1) Les montants pour la période close le 31 janvier 2018 ont été préparés selon l'IFRS 9; les montants des périodes précédentes n'ont pas été retraités (se reporter aux notes 3 et 4 afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés).

2) Se reporter à la page 4 pour obtenir une analyse des mesures non conformes aux PCGR.

## Analyse des tendances

## Bénéfice net

La Banque a dégagé un solide bénéfice net au cours des huit trimestres les plus récents, le bénéfice ayant affiché une hausse pour la plupart des périodes.

Le bénéfice du trimestre à l'étude tient compte d'une économie comptable de 150 millions de dollars (203 millions de dollars avant impôt). Cette économie reflète la réévaluation d'un passif au titre des régimes d'avantages du personnel découlant de certaines modifications apportées aux régimes. Les résultats du deuxième trimestre de 2016 ont été touchés par une charge de restructuration de 278 millions de dollars (378 millions de dollars avant impôt).

## Revenus d'intérêts nets

Globalement, les revenus d'intérêts nets ont affiché une croissance tout au long de la période, grâce à une progression régulière des prêts aux particuliers et aux entreprises dans le Réseau canadien et dans les Services bancaires et marchés mondiaux, de même que des prêts aux sociétés dans les Services bancaires et marchés mondiaux. La marge est demeurée relativement stable, aidée par des hausses modérées dans la plupart des périodes. La marge s'est établie à 2,46 % au cours du trimestre à l'étude, en hausse de deux points de base par rapport au trimestre précédent, du fait surtout des marges plus élevées dans les Opérations internationales. La marge a enregistré une hausse de 14 points de base au deuxième trimestre de 2017, pour atteindre 2,54 % par suite de l'amélioration des marges dans les Opérations internationales, en raison surtout des changements apportés à la composition des activités et des modifications aux taux des banques centrales, ainsi que de l'apport accru des activités de gestion de l'actif et du passif. La marge a reculé à 2,46 % au cours du troisième trimestre de 2017 sous l'effet des changements touchant la composition des actifs dans les Opérations internationales.



## Revenus autres que d'intérêts

Les revenus autres que d'intérêts sont demeurés au même niveau tout au long de la période, du fait surtout de la performance stable des revenus tirés des services bancaires et des honoraires de gestion du patrimoine. Les honoraires de gestion du patrimoine ont cependant reculé pour le quatrième trimestre de 2017 à la suite de la vente d'activités. Le profit net sur les titres de placement a diminué pour le trimestre et a été généralement plus faible en 2017 par rapport à l'exercice précédent. Les résultats de l'exercice 2017 ont bénéficié de la hausse des profits sur la vente de biens immobiliers par rapport à 2016. En outre, le profit sur la vente d'activités pour le quatrième trimestre de 2017 a été inférieur au profit sur la vente d'une entreprise de crédit-bail non essentielle dans le Réseau canadien réalisée au deuxième trimestre de 2016.

## Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances

Les montants pour la période close le 31 janvier 2018 ont été préparés selon l'IFRS 9; les montants des périodes précédentes n'ont pas été retraités. De ce fait, la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances et les ratios connexes ne sont pas directement comparables.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établie à 544 millions de dollars pour le trimestre à l'étude, dont 564 millions de dollars sont attribuables aux dotations au compte de correction de valeur au titre des prêts douteux. La réduction des dotations au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts productifs de 20 millions de dollars est surtout attribuable au Réseau canadien et aux Services bancaires et marchés mondiaux. Le ratio de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établi à 42 points de base.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances est demeurée relativement stable au cours des autres périodes, mais a affiché un sommet au deuxième trimestre de 2016 essentiellement du fait des dotations au titre des prêts aux entreprises liées au secteur de l'énergie et de l'augmentation de 50 millions de dollars du compte de correction de valeur collectif au titre des prêts productifs. La grande qualité des actifs s'est maintenue au cours de la période malgré une hausse des activités de prêt.

## Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont généralement affiché une tendance à la hausse pour l'ensemble de la période, surtout pour soutenir la croissance des activités et maintenir les investissements de la Banque dans des initiatives stratégiques et technologiques. La rémunération liée à la performance a également progressé. Cependant, le trimestre à l'étude tient compte d'une réévaluation des avantages de 203 millions de dollars. Les résultats du deuxième trimestre de 2016 reflètent une charge de restructuration de 378 millions de dollars.

## Impôt

Le taux d'impôt effectif s'est établi à 23,3 % pour le trimestre, affichant une moyenne de 21,1 % pour la période et variant de 13,9 % à 23,6 %. Au deuxième trimestre de 2017, le taux d'impôt s'est fixé à 13,9 %, ce qui reflète l'accroissement des dividendes exonérés d'impôt attribuable aux activités de transaction sur actions pour le compte de clients. Le taux d'impôt effectif des autres trimestres a varié en fonction des fluctuations des revenus gagnés à l'étranger et des dividendes exonérés d'impôt.

## Situation financière

Au 31 janvier 2018, le total des actifs de la Banque s'élevait à 923 milliards de dollars, en hausse de 8 milliards de dollars ou de 1 % par rapport à ce qu'il était au 31 octobre 2017. Après ajustement pour exclure l'incidence de la conversion des devises, le total des actifs s'est accru de 22 milliards de dollars. La croissance a surtout été observée dans les actifs détenus à des fins de transaction, les titres de placement et les prêts.

La trésorerie et les dépôts auprès d'autres institutions financières ont diminué de 2 milliards de dollars et les titres pris en pension et titres empruntés se sont repliés de 7 milliards de dollars alors que les actifs détenus à des fins de transaction ont augmenté de 7 milliards de dollars.

Les titres de placement ont augmenté de 6 milliards de dollars par rapport au 31 octobre 2017, ce qui traduit d'abord et avant tout une augmentation des avoirs en titres de créance du gouvernement américain évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Au 31 janvier 2018, la perte nette latente sur les titres de créance évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global de 192 millions de dollars a diminué pour atteindre une perte nette latente de 21 millions de dollars compte tenu de l'incidence des couvertures admissibles.

Les prêts ont régressé de 1 milliard de dollars depuis le 31 octobre 2017. Après ajustement pour exclure l'incidence de la conversion des devises, les prêts ont augmenté de 4 milliards de dollars. Les prêts hypothécaires à l'habitation ont augmenté de 3 milliards de dollars, essentiellement au Canada et en Amérique latine, tandis que les prêts personnels et sur cartes de crédit ont progressé de 1 milliard de dollars, essentiellement en Amérique latine. Les prêts aux entreprises et aux administrations publiques ont augmenté de 0,4 milliard de dollars, en raison surtout de la croissance en Amérique latine, neutralisée en partie par une diminution aux États-Unis.

Les passifs totalisaient 862 milliards de dollars au 31 janvier 2018, en hausse de 8 milliards de dollars ou de 1 % par rapport à ceux au 31 octobre 2017. Après ajustement pour exclure l'incidence de la conversion des devises, le total des passifs a augmenté de 22 milliards de dollars.

Le total des dépôts a affiché une augmentation de 10 milliards de dollars. Après ajustement pour exclure l'incidence de la conversion des devises, le total des dépôts a progressé de 21 milliards de dollars. Les dépôts de particuliers se sont accrus de 2 milliards de dollars, essentiellement en Amérique latine, alors que les dépôts d'entreprises et d'administrations publiques ont augmenté de 13 milliards de dollars, principalement au Canada, aux États-Unis et en Amérique latine. Les dépôts d'autres institutions financières ont progressé de 6 milliards de dollars.

Les obligations relatives aux titres vendus à découvert ont monté de 2 milliards de dollars. Les obligations relatives aux titres mis en pension et aux titres prêtés ont diminué de 5 milliards de dollars, baisse qui est, dans l'ensemble, comparable à la diminution des titres pris en pension et des titres détenus. La baisse est, dans l'ensemble, comparable à la diminution des titres pris en pension détenus et des titres empruntés. Les passifs dérivés ont augmenté de 4 milliards de dollars, d'abord et avant tout du fait de la hausse des montants liés aux contrats de change. Les autres passifs ont diminué de 6 milliards de dollars, ce qui traduit en grande partie la baisse des certificats d'or et d'argent.

Le total des capitaux propres a reculé de 438 millions de dollars depuis le 31 octobre 2017. Cette diminution traduit essentiellement un recul de 1 041 millions de dollars des autres éléments du résultat global, du fait surtout de la baisse des profits de change latents sur les placements de la Banque dans ses établissements à l'étranger, des dividendes versés de 979 millions de dollars, de l'effet cumulatif de l'adoption de l'IFRS 9 de 610 millions de dollars ainsi que du rachat et de l'annulation d'environ 2 millions d'actions ordinaires pour un montant de 178 millions de dollars. Ces facteurs ont été en partie neutralisés par le bénéfice pour l'exercice à l'étude de 2 337 millions de dollars.

## Gestion du risque

Les pratiques et politiques de la Banque en matière de gestion du risque et les risques émergents n'ont pas changé de façon importante par rapport à ce qui est énoncé dans son rapport annuel 2017. Pour une analyse complète des politiques et pratiques de gestion du risque et un complément d'information sur les facteurs de risque, il y a lieu de se reporter à la rubrique « Gestion du risque » du rapport annuel 2017.

## Risque de crédit

### Compte de correction de valeur pour pertes sur créances

Le compte de correction de valeur pour pertes sur créances total s'établissait à 4 923 millions de dollars au 31 janvier 2018. La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts s'est située à 4 817 millions de dollars, en hausse comparativement à 4 327 millions de dollars au 31 octobre 2017, en raison essentiellement de la mise en œuvre de l'IFRS 9. Compte non tenu de l'incidence de l'IFRS 9, le compte de correction de valeur au titre des prêts douteux était comparable à celui présenté à l'ouverture du trimestre.

## Prêts douteux

Le montant total brut des prêts douteux a augmenté pour s'établir à 4 978 millions de dollars au 31 janvier 2018, par rapport à 4 865 millions de dollars, ce qui s'explique surtout par l'incidence des modifications définitionnelles liées à la mise en œuvre de l'IFRS 9. Le total brut des nouveaux prêts a diminué au cours du trimestre, en raison principalement du recul des nouveaux prêts aux particuliers dans le Réseau canadien, contrebalancé par une augmentation des nouveaux prêts dans les Opérations internationales.

## Aperçu du portefeuille de prêts

La Banque possède un portefeuille diversifié par produits, par activités commerciales et par régions géographiques. Des détails concernant certains portefeuilles sur lesquels l'accent est mis actuellement sont présentés ci-dessous.

### Prêts garantis par des biens immobiliers

Une partie importante du portefeuille de prêts de la Banque est constituée de prêts hypothécaires à l'habitation et de prêts à la consommation, lesquels sont bien diversifiés sur le plan des emprunteurs. Au 31 janvier 2018, ces prêts s'élevaient à 344 milliards de dollars ou à 66 % de l'encours total des prêts et des acceptations de la Banque (31 octobre 2017 – 340 milliards de dollars ou 65 %). De ces prêts, une tranche de 260 milliards de dollars ou de 76 % est composée de prêts hypothécaires garantis (31 octobre 2017 – 257 milliards de dollars ou 76 %). Les tableaux qui suivent présentent des détails par portefeuilles.

### Prêts hypothécaires et marges de crédit hypothécaire à l'habitation assurés et non assurés

Le tableau qui suit présente les montants des prêts hypothécaires à l'habitation et des marges de crédit hypothécaire à l'habitation assurés et non assurés, par régions géographiques.

|                                     | Au 31 janvier 2018                 |        |             |        |            |       |  |     |             |       |           |       |
|-------------------------------------|------------------------------------|--------|-------------|--------|------------|-------|--|-----|-------------|-------|-----------|-------|
|                                     | Prêts hypothécaires à l'habitation |        |             |        |            |       | Marges de crédit hypothécaire à l'habitation |     |             |       |           |       |
|                                     | Assurés <sup>1)</sup>              |        | Non assurés |        | Total      |       | Assurés <sup>1)</sup>                        |     | Non assurés |       | Total     |       |
| (en millions de dollars)            | Montant                            | %      | Montant     | %      | Montant    | %     | Montant                                      | %   | Montant     | %     | Montant   | %     |
| Canada <sup>2)</sup> :              |                                    |        |             |        |            |       |  |     |             |       |           |       |
| Provinces de l'Atlantique           | 6 629 \$                           | 3,2 %  | 5 067 \$    | 2,4 %  | 11 696 \$  | 5,6 % | 1 \$   | – % | 1 216 \$    | 6,0 % | 1 217 \$  | 6,0 % |
| Québec                              | 8 058                              | 3,9    | 7 840       | 3,7    | 15 898     | 7,6   | –  | –   | 996         | 4,9   | 996       | 4,9   |
| Ontario                             | 45 837                             | 22,0   | 57 464      | 27,6   | 103 301    | 49,6  | –  | –   | 10 487      | 52,0  | 10 487    | 52,0  |
| Manitoba et Saskatchewan            | 5 716                              | 2,7    | 3 722       | 1,8    | 9 438      | 4,5   | 1  | –   | 803         | 4,0   | 804       | 4,0   |
| Alberta                             | 18 823                             | 9,0    | 12 218      | 5,9    | 31 041     | 14,9  | 1  | –   | 3 021       | 15,0  | 3 022     | 15,0  |
| Colombie-Britannique et territoires | 14 896                             | 7,2    | 22 047      | 10,6   | 36 943     | 17,8  | –  | –   | 3 645       | 18,1  | 3 645     | 18,1  |
| Canada <sup>3)</sup>                | 99 959 \$                          | 48,0 % | 108 358 \$  | 52,0 % | 208 317 \$ | 100 % | 3 \$   | – % | 20 168 \$   | 100 % | 20 171 \$ | 100 % |
| Étranger                            | –                                  | –      | 31 102      | 100    | 31 102     | 100   | –  | –   | –           | –     | –         | –     |
| Total                               | 99 959 \$                          | 41,8 % | 139 460 \$  | 58,2 % | 239 419 \$ | 100 % | 3 \$   | – % | 20 168 \$   | 100 % | 20 171 \$ | 100 % |
|                                     | Au 31 octobre 2017                 |        |             |        |            |       |  |     |             |       |           |       |
| Canada <sup>3)</sup>                | 100 921 \$                         | 49,0 % | 104 872 \$  | 51,0 % | 205 793 \$ | 100 % | 4 \$   | – % | 20 148 \$   | 100 % | 20 152 \$ | 100 % |
| Étranger                            | –                                  | –      | 31 123      | 100    | 31 123     | 100   | –  | –   | –           | –     | –         | –     |
| Total                               | 100 921 \$                         | 42,6 % | 135 995 \$  | 57,4 % | 236 916 \$ | 100 % | 4 \$   | – % | 20 148 \$   | 100 % | 20 152 \$ | 100 % |

1) Une assurance prêt hypothécaire s'entend d'une couverture contractuelle sur la durée des prêts admissibles, en vertu de laquelle l'exposition de la Banque aux prêts garantis par des biens immobiliers est protégée contre les manques à gagner pouvant découler de la défaillance de l'emprunteur. Cette assurance est fournie soit par des organismes bénéficiant du soutien du gouvernement, soit par des assureurs hypothécaires privés.

2) La province représente l'emplacement du bien immobilier au Canada.

3) Comprend des immeubles d'habitation (quatre unités ou plus) de 2 658 \$ (31 octobre 2017 – 2 594 \$), dont une tranche de 1 768 \$ est assurée (31 octobre 2017 – 1 689 \$).

### Périodes d'amortissement des prêts hypothécaires à l'habitation

Le tableau qui suit présente la distribution des prêts hypothécaires à l'habitation par périodes d'amortissement restantes et par régions géographiques.

|          | Au 31 janvier 2018  |                |                |                |                |  |  |
|----------|---|----------------|----------------|----------------|----------------|--|--|
|          | Prêts hypothécaires à l'habitation par périodes d'amortissement |                |                |                |                |  | Total des prêts hypothécaires à l'habitation |
|          | Moins de 20 ans   | De 20 à 24 ans | De 25 à 29 ans | De 30 à 34 ans | 35 ans ou plus |  |  |
| Canada   | 34,1 %  | 37,3 %         | 27,4 %         | 1,1 %          | 0,1 %          |  | 100 %  |
| Étranger | 67,9 %  | 17,4 %         | 11,5 %         | 3,1 %          | 0,1 %          |  | 100 %  |
|          | Au 31 octobre 2017  |                |                |                |                |  |  |
| Canada   | 33,8 %  | 37,9 %         | 26,9 %         | 1,3 %          | 0,1 %          |  | 100 %  |
| Étranger | 69,3 %  | 17,2 %         | 11,1 %         | 2,3 %          | 0,1 %          |  | 100 %  |

## Ratios prêt/valeur

Une tranche de 52 % du portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation du Réseau canadien n'était pas assurée (31 octobre 2017 – 51 %). Le ratio prêt/valeur moyen de la tranche non assurée du portefeuille s'établissait à 53 % (31 octobre 2017 – 51 %).

Le tableau suivant présente le ratio prêt/valeur moyen pondéré de l'ensemble des prêts hypothécaires à l'habitation et des marges de crédit hypothécaire à l'habitation non assurés nouvellement montés, lesquels comprennent les prêts hypothécaires pour financer un achat, refinancés afin d'en augmenter le solde et transférés d'autres institutions financières, par régions géographiques pour le trimestre à l'étude.

|                                     | Ratios prêt/valeur des prêts non assurés  |  |
|-------------------------------------|---|--|
|                                     | Pour le trimestre clos le 31 janvier 2018 |  |
|                                     | Prêts hypothécaires à l'habitation        | Marges de crédit hypothécaire à l'habitation <sup>2)</sup> |
|                                     | Ratio prêt/valeur (%)                     | Ratio prêt/valeur (%)                                      |
| Canada <sup>1)</sup>                |   |  |
| Provinces de l'Atlantique           | 69,2 %                                    | 57,9 %   |
| Québec                              | 66,5                                      | 67,0   |
| Ontario                             | 63,8                                      | 61,7   |
| Manitoba et Saskatchewan            | 69,0                                      | 62,1   |
| Alberta                             | 67,3                                      | 70,7   |
| Colombie-Britannique et territoires | 62,7                                      | 59,7   |
| Canada <sup>1)</sup>                | <b>64,3 %</b>                             | <b>62,1 %</b>  |
| Étranger                            | <b>70,1 %</b>                             | <b>s. o.</b>   |
|                                     | Pour le trimestre clos le 31 octobre 2017 |  |
| Canada <sup>1)</sup>                | 64,3 %                                    | 62,2 %   |
| Étranger                            | 70,0 %                                    | s. o.  |

1) La province indique l'emplacement de la propriété au Canada.

2) Comprennent uniquement les marges de crédit hypothécaire à l'habitation aux termes du programme *Crédit Intégré Scotia*. Le ratio prêt/valeur correspond à la somme de chaque prêt hypothécaire à l'habitation et de la limite autorisée des marges de crédit hypothécaire à l'habitation renouvelables connexes, divisée par la valeur du bien immobilier résidentiel connexe, présentée sur une base moyenne pondérée pour les prêts hypothécaires et les marges de crédit hypothécaire à l'habitation nouvellement montés.

## Incidence d'un éventuel ralentissement économique sur les prêts hypothécaires à l'habitation et les marges de crédit hypothécaire à l'habitation

La Banque soumet son portefeuille à des simulations de crise afin d'évaluer l'incidence qu'aurait une hausse du taux de chômage, une augmentation des taux d'intérêt, une baisse de la valeur des biens immobiliers et des variations d'autres variables macroéconomiques pertinentes. La Banque considère que les pertes potentielles liées au portefeuille de prêts hypothécaires advenant un tel ralentissement économique sont gérables étant donné la diversification du portefeuille, le pourcentage élevé de prêts assurés et le faible ratio prêt-valeur du portefeuille. Cette conclusion est aussi étayée par une saine supervision de la gestion du risque et par des stratégies dynamiques d'atténuation du risque.

## Exposition au risque en Europe

La Banque est d'avis que ses expositions au risque en Europe sont gérables, que leur taille est appropriée au regard de la solvabilité des contreparties (86 % des expositions sont des contreparties de première qualité selon une combinaison de notations internes et externes) et qu'elles sont peu importantes compte tenu du capital de la Banque. L'exposition de la Banque au risque en Europe est comptabilisée au coût amorti ou à la juste valeur calculée au moyen de données observables, des montants négligeables étant évalués selon des modèles assortis de données non observables (niveau 3). Il ne s'est produit aucun événement significatif au cours du trimestre qui a eu une incidence significative sur l'exposition de la Banque.

L'exposition de la Banque aux emprunteurs souverains s'établissait à 11,1 milliards de dollars au 31 janvier 2018 (31 octobre 2017 – 8,9 milliards de dollars), soit 4,0 milliards de dollars à l'égard de banques (31 octobre 2017 – 5,7 milliards de dollars) et 16,1 milliards de dollars à l'égard de sociétés (31 octobre 2017 – 17,6 milliards de dollars).

Outre les expositions présentées dans le tableau ci-dessous, la Banque avait des expositions indirectes composées de positions en titres d'entités non européennes dont la société mère est domiciliée en Europe à hauteur de 1,4 milliard de dollars au 31 janvier 2018 (1,3 milliard de dollars au 31 octobre 2017).

## RAPPORT DE GESTION

Les expositions actuelles de la Banque au risque en Europe se détaillent comme suit :

| Aux  |   |   |                      |  |                          |   |                  |           |
|--|---|---|----------------------|--|--------------------------|---|------------------|-----------|
| 31 janvier 2018  |   |   |                      |  |                          |   | 31 octobre 2017  |           |
| (en millions de dollars)   | Prêts et<br>équivalents<br>de prêts <sup>1)</sup> | Dépôts<br>auprès<br>d'autres<br>institutions<br>financières | Titres <sup>2)</sup> | Transactions<br>de financement<br>sur titres<br>et dérivés <sup>3)</sup> | Montant financé<br>total | Engagements<br>non prélevés <sup>4)</sup> | Total            | Total     |
| Grèce  | 181 \$  | – \$  | – \$                 | – \$   | 181 \$                   | – \$                                      | <b>181 \$</b>    | 213 \$    |
| Irlande  | 347   | 745   | 6                    | 23   | 1 121                    | 955                                       | <b>2 076</b>     | 2 033     |
| Italie   | 105   | –   | (24)                 | 4  | 85                       | 57  | <b>142</b>       | 133       |
| Portugal   | –   | –   | –                    | 4  | 4                        | –   | <b>4</b>         | 1         |
| Espagne  | 620   | 1   | (14)                 | 6  | 613                      | 155                                       | <b>768</b>       | 826       |
| Total – groupe Grèce,<br>Irlande, Italie,<br>Portugal et Espagne                       | 1 253 \$  | 746 \$  | (32)\$               | 37 \$  | 2 004 \$                 | 1 167 \$                                  | <b>3 171 \$</b>  | 3 206 \$  |
| Royaume-Uni  | 7 313 \$  | 4 618 \$  | 1 617 \$             | 1 460 \$   | 15 008 \$                | 6 140 \$                                  | <b>21 148 \$</b> | 20 166 \$ |
| Allemagne  | 1 442   | 317   | 1 895                | 93   | 3 747                    | 989                                       | <b>4 736</b>     | 4 495     |
| France   | 946   | 23  | 1 005                | 109  | 2 083                    | 1 584                                     | <b>3 667</b>     | 5 053     |
| Pays-Bas   | 1 199   | 113   | 250                  | 68   | 1 630                    | 1 305                                     | <b>2 935</b>     | 3 341     |
| Suisse   | 799   | 24  | 40                   | 329  | 1 192                    | 774                                       | <b>1 966</b>     | 2 156     |
| Autres   | 2 851   | 308   | 2 083                | 428  | 5 670                    | 2 595                                     | <b>8 265</b>     | 8 068     |
| Total – autres pays que<br>le groupe Grèce,<br>Irlande, Italie, Portugal<br>et Espagne | 14 550 \$   | 5 403 \$  | 6 890 \$             | 2 487 \$   | 29 330 \$                | 13 387 \$                                 | <b>42 717 \$</b> | 43 279 \$ |
| Total – Europe   | 15 803 \$   | 6 149 \$  | 6 858 \$             | 2 524 \$   | 31 334 \$                | 14 554 \$                                 | <b>45 888 \$</b> | 46 485 \$ |

- 1) Les comptes de correction de valeur individuels au titre des prêts douteux se sont chiffrés à 62 \$. Les lettres de crédit et les garanties sont incluses dans les expositions financées puisqu'elles ont été émises. Les prêts et équivalents de prêts comprennent des lettres de crédit et des garanties d'un montant total de 3 057 \$ au 31 janvier 2018 (31 octobre 2017 – 3 366 \$).
- 2) L'exposition aux titres est calculée en tenant compte des positions dérivées lorsque le titre est l'actif de référence sous-jacent, ainsi que des positions vendeur, le montant net des positions vendeur étant entre parenthèses.
- 3) Les transactions de financement sur titres comprennent des titres pris en pension, des obligations relatives aux titres mis en pension et des transactions de prêt ou d'emprunt de titres. Les expositions financées brutes et nettes représentent la totalité des positions nettes positives, compte tenu des garanties. Les garanties au titre des dérivés s'établissaient à 1 852 \$ et celles au titre des transactions de financement sur titres, à 12 314 \$.
- 4) Les engagements non prélevés représentent l'estimation du montant prévu au contrat qui pourrait être prélevé par un débiteur et sont composés d'engagements visant l'émission de lettres de crédit pour le compte d'autres banques dans le cadre d'une entente relative à un consortium bancaire.

## Risque de marché

La valeur à risque (« VaR ») est une mesure clé du risque de marché lié aux activités de transaction de la Banque. La VaR comprend tant le risque de marché général que le risque spécifique à la dette. En outre, la Banque calcule une VaR ayant subi une simulation de crise.

| Facteurs de risque (en millions de dollars)   | Moyenne pour les<br>trimestres clos les |                    |
|---|---|--------------------|
|   | 31 janvier<br>2018                      | 31 octobre<br>2017 |
| Écart de crédit plus taux d'intérêt           | <b>12,4 \$</b>                          | 10,1 \$            |
| Écart de crédit                               | <b>8,2</b>                              | 6,6                |
| Taux d'intérêt                                | <b>9,7</b>                              | 8,2                |
| Actions                                       | <b>2,5</b>                              | 2,8                |
| Change  | <b>4,2</b>                              | 2,9                |
| Marchandises                                  | <b>1,5</b>                              | 1,1                |
| Spécifique à la dette                         | <b>3,4</b>                              | 3,1                |
| Effet de la diversification                   | <b>(10,8)</b>                           | (9,2)              |
| VaR totale                                    | <b>13,2 \$</b>                          | 10,8 \$            |
| VaR ayant subi une simulation de crise totale | <b>41,0 \$</b>                          | 30,9 \$            |

Au premier trimestre de 2018, la VaR totale quotidienne moyenne a augmenté pour s'établir à 13,2 millions de dollars, comparativement à 10,8 millions de dollars au trimestre précédent, du fait surtout de l'exposition accrue aux taux d'intérêt à la hausse.

Pour le trimestre à l'étude, la VaR totale quotidienne moyenne ayant subi une simulation de crise a augmenté pour s'établir à 41,0 millions de dollars par rapport à 30,9 millions de dollars au trimestre précédent, ce qui est principalement attribuable à l'exposition accrue au risque de taux d'intérêt à la hausse.

Le calcul de la VaR ayant subi une simulation de crise est fondé sur la volatilité de marché sur une période de un an considérée comme ayant subi une crise selon le profil de risque du portefeuille de transaction. La période actuelle englobe la crise du crédit de 2008-2009.

Une perte journalière a été subie au cours du premier trimestre contre deux pertes journalières au trimestre précédent. La qualité et l'exactitude des modèles de VaR sont validées par des évaluations rétrospectives, au cours desquelles les profits et pertes quotidiens hypothétiques et réels sont comparés avec les résultats quotidiens du modèle de VaR.

## Interdépendance du risque de marché et de l'état consolidé de la situation financière

Les actifs et les passifs détenus à des fins de transaction sont évalués quotidiennement à la valeur de marché et pris en compte dans les mesures du risque lié aux activités de transaction comme la VaR. Les risques sur dérivés liés aux activités des Services bancaires et marchés mondiaux sont reflétés dans les mesures du risque lié aux activités de transaction, tandis que les dérivés utilisés aux fins de la gestion de l'actif et du passif sont pris en compte dans le risque lié aux activités autres que de transaction. Le tableau ci-dessous présente une comparaison des éléments de l'état consolidé de la situation financière qui sont couverts par les mesures du risque lié aux activités de transaction et du risque lié aux activités autres que de transaction.

## Interdépendance du risque de marché et de l'état consolidé de la situation financière de la Banque

| Au 31 janvier 2018   | Mesure du risque de marché                |   |  |   |  |
|--|---|---|--|---|--|
|  | État consolidé de la situation financière | Risque lié aux activités de transaction | Risque lié aux activités autres que de transaction | Éléments non assujettis au risque de marché | Principales sensibilités au risque des activités autres que de transaction |
| <i>(en millions de dollars)</i>  |   |   |  |   |  |
| Métaux précieux  | 5 471 \$                                  | 5 471 \$                                | – \$   | – \$  | s. o.  |
| Actifs détenus à des fins de transaction   | 105 664                                   | 105 063                                 | 601  | –   | Taux d'intérêt, change   |
| Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net | 14  | –                                       | 14   | –   | Taux d'intérêt   |
| Instruments financiers dérivés   | 36 847                                    | 32 227                                  | 4 620  | –   | Taux d'intérêt, change, actions  |
| Titres de placement  | 75 148                                    | –                                       | 75 148   | –   | Taux d'intérêt, change, actions  |
| Prêts  | 503 197                                   | –                                       | 503 197  | –   | Taux d'intérêt, change   |
| Actifs non assujettis au risque de marché <sup>1)</sup>                                    | 196 811                                   | –                                       | –  | 196 811                                     | s. o.  |
| <b>Total des actifs</b>  | <b>923 152 \$</b>                         | <b>142 761 \$</b>                       | <b>583 580 \$</b>                                  | <b>196 811 \$</b>                           |  |
| Dépôts   | 635 837 \$                                | – \$                                    | 601 573 \$   | 34 264 \$                                   | Taux d'intérêt, change, actions  |
| Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net | 5 045                                     | –                                       | 5 045  | –   | Taux d'intérêt, actions  |
| Obligations relatives aux titres vendus à découvert  | 32 893                                    | 32 893                                  | –  | –   | s. o.  |
| Instruments financiers dérivés   | 37 741                                    | 34 768                                  | 2 973  | –   | Taux d'intérêt, change, actions  |
| Passifs détenus à des fins de transaction <sup>2)</sup>                                    | 4 000                                     | 4 000                                   | –  | –   | s. o.  |
| Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel                  | 1 903                                     | –                                       | 1 903  | –   | Taux d'intérêt, écarts de crédit, actions                                  |
| Passifs non assujettis au risque de marché <sup>3)</sup>                                   | 144 546                                   | –                                       | –  | 144 546                                     | s. o.  |
| <b>Total des passifs</b>   | <b>861 965 \$</b>                         | <b>71 661 \$</b>                        | <b>611 494 \$</b>                                  | <b>178 810 \$</b>                           |  |

1) Comprend le goodwill, les immobilisations incorporelles, les autres actifs et les titres pris en pension et empruntés.

2) Certificats et lingots d'or et d'argent pris en compte dans les autres passifs.

3) Comprend des obligations liées aux titres mis en pension et aux titres prêtés ainsi que d'autres passifs.

| Au 31 octobre 2017   | Mesure du risque de marché                |   |  |   |  |
|--|---|---|--|---|--|
|  | État consolidé de la situation financière | Risque lié aux activités de transaction | Risque lié aux activités autres que de transaction | Éléments non assujettis au risque de marché | Principales sensibilités au risque des activités autres que de transaction |
| <i>(en millions de dollars)</i>  |   |   |  |   |  |
| Métaux précieux  | 5 717 \$                                  | 5 717 \$                                | – \$   | – \$  | s. o.  |
| Actifs détenus à des fins de transaction   | 98 464                                    | 98 464                                  | –  | –   | s. o.  |
| Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net | 13  | –                                       | 13   | –   | Taux d'intérêt   |
| Instruments financiers dérivés   | 35 364                                    | 30 648                                  | 4 716  | –   | Taux d'intérêt, change, actions  |
| Titres de placement  | 69 269                                    | –                                       | 69 269   | –   | Taux d'intérêt, change, actions  |
| Prêts  | 504 369                                   | –                                       | 504 369  | –   | Taux d'intérêt, change   |
| Actifs non assujettis au risque de marché <sup>1)</sup>                                    | 202 077                                   | –                                       | –  | 202 077                                     | s. o.  |
| <b>Total des actifs</b>  | <b>915 273 \$</b>                         | <b>134 829 \$</b>                       | <b>578 367 \$</b>                                  | <b>202 077 \$</b>                           |  |
| Dépôts   | 625 367 \$                                | – \$                                    | 593 174 \$   | 32 193 \$                                   | Taux d'intérêt, change, actions  |
| Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net | 4 663                                     | –                                       | 4 663  | –   | Taux d'intérêt, actions  |
| Obligations relatives aux titres vendus à découvert  | 30 766                                    | 30 766                                  | –  | –   | s. o.  |
| Instruments financiers dérivés   | 34 200                                    | 30 545                                  | 3 655  | –   | Taux d'intérêt, change, actions  |
| Passifs détenus à des fins de transaction <sup>2)</sup>                                    | 6 819                                     | 6 819                                   | –  | –   | s. o.  |
| Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel                  | 2 201                                     | –                                       | 2 201  | –   | Taux d'intérêt, écarts de crédit, actions                                  |
| Passifs non assujettis au risque de marché <sup>3)</sup>                                   | 149 632                                   | –                                       | –  | 149 632                                     | s. o.  |
| <b>Total des passifs</b>   | <b>853 648 \$</b>                         | <b>68 130 \$</b>                        | <b>603 693 \$</b>                                  | <b>181 825 \$</b>                           |  |

1) Comprend le goodwill, les immobilisations incorporelles, les autres actifs et les titres pris en pension et empruntés.

2) Certificats et lingots d'or et d'argent pris en compte dans les autres passifs.

3) Comprend des obligations liées aux titres mis en pension et aux titres prêtés ainsi que d'autres passifs.

## Risque de liquidité

Une gestion efficace du risque de liquidité est essentielle pour maintenir la confiance des déposants et des contreparties, pour gérer le coût du financement et pour soutenir les principales unités commerciales de la Banque, même dans les circonstances les plus difficiles.

Le risque de liquidité est géré dans le cadre des politiques et des limites approuvées par le conseil d'administration, comme l'expliquent la note 21 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés et la note 35 afférente aux états financiers consolidés audités figurant dans le rapport annuel 2017 de la Banque. Les actifs liquides sont un élément clé de ce cadre.

La détermination des niveaux appropriés des portefeuilles d'actifs liquides est fondée sur le montant des liquidités qui pourraient être nécessaires à la Banque pour financer les flux de trésorerie prévus dans le cours normal des activités, ainsi que les liquidités qui pourraient être nécessaires pour compenser les sorties de fonds en situation de crise. Les situations de crise comprennent des périodes de dérèglement des marchés financiers ou des événements qui peuvent nuire à la capacité de la Banque d'accéder aux marchés du financement et à des liquidités. La Banque fait appel à des simulations de crise pour évaluer l'incidence des crises et pour évaluer le montant des actifs liquides qui seraient nécessaires dans diverses situations de crise.

## Actifs liquides

Les actifs liquides sont une composante clé de la gestion de la liquidité, et la Banque détient ce type d'actifs en quantité suffisante pour répondre à ses besoins éventuels de gestion de la liquidité.

Les actifs liquides peuvent servir à générer des rentrées de trésorerie, que ce soit au moyen de leur vente, de transactions de rachat ou d'autres transactions dans le cadre desquelles les actifs peuvent être donnés en garantie en vue de générer des rentrées de trésorerie ou on peut les laisser arriver à échéance. Les actifs liquides comprennent les dépôts auprès de banques centrales, les dépôts auprès d'autres institutions financières, les prêts à vue et autres prêts à court terme, les titres négociables, les métaux précieux et les titres reçus en garantie dans le cadre de financements de transactions sur titres ou de transactions sur dérivés. Les actifs liquides ne comprennent pas les liquidités pouvant être obtenues de banques centrales.

Les titres négociables sont des titres qui sont négociés sur des marchés actifs et qui peuvent être convertis en trésorerie dans un délai donné qui est conforme au cadre de gestion de la liquidité de la Banque. Les actifs sont évalués en fonction de plusieurs facteurs, dont le délai qui devrait être nécessaire pour les convertir en trésorerie.

Les titres négociables pris en compte dans les actifs liquides sont composés de titres spécifiquement détenus en tant que volant de capital ou aux fins de la gestion de l'actif et du passif, de titres détenus à des fins de transaction, lesquels sont pour l'essentiel détenus par les Services bancaires et marchés mondiaux, ainsi que des garanties reçues dans le cadre de financements de transactions sur titres ou de transactions sur dérivés.

La Banque maintient des avoirs considérables en actifs liquides non grevés afin de soutenir ses activités. De manière générale, elle peut vendre ou donner en nantissement ces actifs en vue d'honorer ses engagements. Au 31 janvier 2018, les actifs liquides non grevés s'élevaient à 195 milliards de dollars (31 octobre 2017 – 180 milliards de dollars). Les actifs liquides étaient composés de titres, y compris des titres hypothécaires émis aux termes de la LNH, à hauteur de 71 % (31 octobre 2017 – 67 %). Les autres actifs liquides non grevés, soit la trésorerie et les dépôts auprès de banques centrales, les dépôts auprès d'autres institutions financières, les métaux précieux, les prêts à vue et les prêts à court terme, représentaient une tranche de 29 % (31 octobre 2017 – 33 %). L'augmentation des actifs liquides s'explique d'abord et avant tout par la croissance du portefeuille de titres, neutralisée en partie par la diminution de la trésorerie et des dépôts auprès de banques centrales et des dépôts auprès d'autres institutions financières.

Les valeurs comptables présentées dans le tableau des actifs liquides sont cohérentes avec celles figurant à l'état consolidé de la situation financière de la Banque au 31 janvier 2018. La valeur liquide du portefeuille fluctuera en fonction de diverses conditions critiques, différentes hypothèses étant utilisées dans les scénarios de crise.

Les groupes d'actifs liquides de la Banque sont résumés dans le tableau qui suit :

|  | Au 31 janvier 2018                    |   |                           |                        |                      |                                 |             |
|--|---------------------------------------|---|---------------------------|------------------------|----------------------|---------------------------------|-------------|
|  | Actifs liquides détenus par la Banque | Titres reçus à titre de garanties dans le cadre de financements de transactions sur titres et de transactions sur dérivés | Total des actifs liquides | Actifs liquides grevés |                      | Actifs liquides non grevés      |             |
|  |                                       |   |                           | Donnés en garantie     | Autres <sup>1)</sup> | Pouvant être donnés en garantie |             |
|  |                                       |   |                           |                        |                      | Autres                          | Autres      |
| <i>(en millions de dollars)</i>                              |                                       |   |                           |                        |                      |                                 |             |
| Trésorerie et dépôts auprès de banques centrales             | 48 670 \$                             | – \$  | 48 670 \$                 | – \$                   | 7 428 \$             | 41 242 \$                       | – \$        |
| Dépôts auprès d'autres institutions financières              | 8 695                                 | –   | 8 695                     | –                      | 86                   | 8 609                           | –           |
| Métaux précieux  | 5 471                                 | –   | 5 471                     | –                      | 177                  | 5 294                           | –           |
| Titres   |                                       |   |                           |                        |                      |                                 |             |
| Obligations du gouvernement du Canada                        | 46 319                                | 7 674   | 53 993                    | 23 062                 | –                    | 30 931                          | –           |
| Obligations de gouvernements à l'étranger                    | 52 650                                | 55 014  | 107 664                   | 71 953                 | –                    | 35 711                          | –           |
| Autres titres  | 60 309                                | 61 908  | 122 217                   | 83 270                 | –                    | 38 947                          | –           |
| Prêts  |                                       |   |                           |                        |                      |                                 |             |
| Titres hypothécaires émis aux termes de la LNH <sup>2)</sup> | 35 531                                | –   | 35 531                    | 2 356                  | –                    | 33 175                          | –           |
| Prêts à vue et à court terme                                 | 1 376                                 | –   | 1 376                     | –                      | –                    | 1 376                           | –           |
| <b>Total</b>   | <b>259 021 \$</b>                     | <b>124 596 \$</b>   | <b>383 617 \$</b>         | <b>180 641 \$</b>      | <b>7 691 \$</b>      | <b>195 285 \$</b>               | <b>– \$</b> |

|  | Au 31 octobre 2017                    |   |                           |                        |                      |                                 |             |
|--|---------------------------------------|---|---------------------------|------------------------|----------------------|---------------------------------|-------------|
|  | Actifs liquides détenus par la Banque | Titres reçus à titre de garanties dans le cadre de financements de transactions sur titres et de transactions sur dérivés | Total des actifs liquides | Actifs liquides grevés |                      | Actifs liquides non grevés      |             |
|  |                                       |   |                           | Donnés en garantie     | Autres <sup>1)</sup> | Pouvant être donnés en garantie |             |
|  |                                       |   |                           |                        |                      | Autres                          | Autres      |
| <i>(en millions de dollars)</i>                              |                                       |   |                           |                        |                      |                                 |             |
| Trésorerie et dépôts auprès de banques centrales             | 49 754 \$                             | – \$  | 49 754 \$                 | – \$                   | 7 306 \$             | 42 448 \$                       | – \$        |
| Dépôts auprès d'autres institutions financières              | 9 909                                 | –   | 9 909                     | –                      | 108                  | 9 801                           | –           |
| Métaux précieux  | 5 717                                 | –   | 5 717                     | –                      | 123                  | 5 594                           | –           |
| Titres   |                                       |   |                           |                        |                      |                                 |             |
| Obligations du gouvernement du Canada                        | 41 791                                | 9 836   | 51 627                    | 24 505                 | –                    | 27 122                          | –           |
| Obligations de gouvernements à l'étranger                    | 47 388                                | 54 286  | 101 674                   | 75 362                 | –                    | 26 312                          | –           |
| Autres titres  | 56 444                                | 59 590  | 116 034                   | 79 363                 | –                    | 36 671                          | –           |
| Prêts  |                                       |   |                           |                        |                      |                                 |             |
| Titres hypothécaires émis aux termes de la LNH <sup>2)</sup> | 33 327                                | –   | 33 327                    | 2 360                  | –                    | 30 967                          | –           |
| Prêts à vue et à court terme                                 | 1 405                                 | –   | 1 405                     | –                      | –                    | 1 405                           | –           |
| <b>Total</b>   | <b>245 735 \$</b>                     | <b>123 712 \$</b>   | <b>369 447 \$</b>         | <b>181 590 \$</b>      | <b>7 537 \$</b>      | <b>180 320 \$</b>               | <b>– \$</b> |

1) Actifs ne pouvant être utilisés comme garantie de financement pour des raisons légales ou autres.

2) Ces titres hypothécaires, lesquels sont disponibles à la vente, sont pris en compte dans les prêts hypothécaires à l'habitation dans l'état de la situation financière.

Le sommaire du total des actifs liquides non grevés détenus par la banque société mère et ses succursales ainsi que par ses filiales au Canada et à l'étranger est présenté ci-dessous :

| (en millions de dollars)                    | Aux               |                   |
|---|-------------------|-------------------|
|   | 31 janvier 2018   | 31 octobre 2017   |
| La Banque de Nouvelle-Écosse (société mère) | 142 519 \$        | 131 838 \$        |
| Filiales de la Banque au Canada             | 15 222            | 13 753            |
| Filiales de la Banque à l'étranger          | 37 544            | 34 729            |
| <b>Total</b>                                | <b>195 285 \$</b> | <b>180 320 \$</b> |

Le bassin de liquidités de la Banque est détenu dans diverses grandes monnaies, soit surtout le dollar canadien et le dollar américain. Comme il est expliqué ci-dessus, la grande majorité (81 %) des actifs liquides sont détenus par le siège social, les succursales et les filiales canadiennes de la Banque. Dans la mesure où une réserve de liquidités détenue dans une filiale de la Banque à l'étranger est exigée aux fins de la réglementation, on présume qu'elle n'est pas disponible pour le reste du groupe. On présume que les autres actifs liquides détenus par une filiale à l'étranger ne sont disponibles que dans de rares circonstances. La Banque surveille les niveaux minimaux de liquidités requis et d'actifs détenus par chaque entité ou dans chaque territoire, et elle veille au respect de ces exigences.

## Actifs grevés

Dans le cours de ses activités quotidiennes, la Banque donne en nantissement des titres et d'autres actifs afin de garantir une obligation, de participer à des systèmes de compensation ou de règlement ou encore d'exercer des activités à l'étranger. Des titres sont également mis en pension. Le tableau qui suit présente le sommaire des actifs grevés et non grevés.

| (en millions de dollars)                         | Au 31 janvier 2018           |   |                   |                    |                      |   |                      |
|--|------------------------------|---|-------------------|--------------------|----------------------|---|----------------------|
|  | Actifs détenus par la Banque | Titres reçus à titre de garanties dans le cadre de financements de transactions sur titres et de transactions sur dérivés | Total des actifs  | Actifs grevés      |                      | Actifs non grevés                             |                      |
|  |                              |   |                   | Donnés en garantie | Autres <sup>1)</sup> | Pouvant être donnés en garantie <sup>2)</sup> | Autres <sup>3)</sup> |
| Trésorerie et dépôts auprès de banques centrales | 48 670 \$                    | – \$  | 48 670 \$         | – \$               | 7 428 \$             | 41 242 \$                                     | – \$                 |
| Dépôts auprès d'autres institutions financières  | 8 695                        | –   | 8 695             | –                  | 86                   | 8 609   | –                    |
| Métaux précieux                                  | 5 471                        | –   | 5 471             | –                  | 177                  | 5 294   | –                    |
| Titres liquides                                  |                              |   |                   |                    |                      |   |                      |
| Obligations du gouvernement du Canada            | 46 319                       | 7 674   | 53 993            | 23 062             | –                    | 30 931  | –                    |
| Obligations de gouvernements à l'étranger        | 52 650                       | 55 014  | 107 664           | 71 953             | –                    | 35 711  | –                    |
| Autres titres liquides                           | 60 309                       | 61 908  | 122 217           | 83 270             | –                    | 38 947  | –                    |
| Autres titres                                    | 3 261                        | 4 485   | 7 746             | 3 154              | –                    | –   | 4 592                |
| Prêts classés comme étant liquides               |                              |   |                   |                    |                      |   |                      |
| Titres hypothécaires émis aux termes de la LNH   | 35 531                       | –   | 35 531            | 2 356              | –                    | 33 175  | –                    |
| Prêts à vue et à court terme                     | 1 376                        | –   | 1 376             | –                  | –                    | 1 376   | –                    |
| Autres prêts                                     | 483 016                      | –   | 483 016           | 5 727              | 54 295               | 14 099  | 408 895              |
| Autres actifs financiers <sup>4)</sup>           | 147 954                      | (75 913)  | 72 041            | 5 935              | –                    | –   | 66 106               |
| Actifs non financiers                            | 29 900                       | –   | 29 900            | –                  | –                    | –   | 29 900               |
| <b>Total</b>                                     | <b>923 152 \$</b>            | <b>53 168 \$</b>  | <b>976 320 \$</b> | <b>195 457 \$</b>  | <b>61 986 \$</b>     | <b>209 384 \$</b>                             | <b>509 493 \$</b>    |

### Au 31 octobre 2017

| (en millions de dollars)                         | Au 31 octobre 2017           |   |                   |                    |                      |   |                      |
|--|------------------------------|---|-------------------|--------------------|----------------------|---|----------------------|
|  | Actifs détenus par la Banque | Titres reçus à titre de garanties dans le cadre de financements de transactions sur titres et de transactions sur dérivés | Total des actifs  | Actifs grevés      |                      | Actifs non grevés                             |                      |
|  |                              |   |                   | Donnés en garantie | Autres <sup>1)</sup> | Pouvant être donnés en garantie <sup>2)</sup> | Autres <sup>3)</sup> |
| Trésorerie et dépôts auprès de banques centrales | 49 754 \$                    | – \$  | 49 754 \$         | – \$               | 7 306 \$             | 42 448 \$                                     | – \$                 |
| Dépôts auprès d'autres institutions financières  | 9 909                        | –   | 9 909             | –                  | 108                  | 9 801   | –                    |
| Métaux précieux                                  | 5 717                        | –   | 5 717             | –                  | 123                  | 5 594   | –                    |
| Titres liquides                                  |                              |   |                   |                    |                      |   |                      |
| Obligations du gouvernement du Canada            | 41 791                       | 9 836   | 51 627            | 24 505             | –                    | 27 122  | –                    |
| Obligations de gouvernements à l'étranger        | 47 388                       | 54 286  | 101 674           | 75 362             | –                    | 26 312  | –                    |
| Autres titres liquides                           | 56 444                       | 59 590  | 116 034           | 79 363             | –                    | 36 671  | –                    |
| Autres titres                                    | 2 311                        | 4 645   | 6 956             | 2 916              | –                    | –   | 4 040                |
| Prêts classés comme étant liquides               |                              |   |                   |                    |                      |   |                      |
| Titres hypothécaires émis aux termes de la LNH   | 33 327                       | –   | 33 327            | 2 360              | –                    | 30 967  | –                    |
| Prêts à vue et à court terme                     | 1 405                        | –   | 1 405             | –                  | –                    | 1 405   | –                    |
| Autres prêts                                     | 486 949                      | –   | 486 949           | 6 072              | 54 746               | 12 721  | 413 410              |
| Autres actifs financiers <sup>4)</sup>           | 151 329                      | (85 691)  | 65 638            | 4 212              | –                    | –   | 61 426               |
| Actifs non financiers                            | 28 949                       | –   | 28 949            | –                  | –                    | –   | 28 949               |
| <b>Total</b>                                     | <b>915 273 \$</b>            | <b>42 666 \$</b>  | <b>957 939 \$</b> | <b>194 790 \$</b>  | <b>62 283 \$</b>     | <b>193 041 \$</b>                             | <b>507 825 \$</b>    |

1) Actifs ne pouvant être utilisés comme garantie de financement pour des raisons légales ou autres.

2) Actifs qui sont immédiatement disponibles comme garantie de financement ou pour satisfaire aux besoins de financement dans le cours normal des activités, y compris les emprunts de banques centrales immédiatement disponibles.

3) Autres actifs non grevés qui peuvent être utilisés comme garantie de financement ou pour satisfaire aux besoins de financement, mais que la Banque ne considère pas comme étant immédiatement disponibles. Ces autres actifs incluent les prêts, dont une partie peut être utilisée afin d'avoir accès aux facilités de banques centrales à l'extérieur du cours normal des activités ou pour s'assurer d'un financement garanti au moyen des programmes de financement garanti de la Banque.

4) Les titres reçus en garantie d'autres actifs financiers sont compris dans les titres liquides et autres titres.

Au 31 janvier 2018, les actifs grevés de la Banque totalisaient 257 milliards de dollars (31 octobre 2017 – 257 milliards de dollars). Des actifs non grevés restants de 719 milliards de dollars (31 octobre 2017 – 701 milliards de dollars), une tranche de 209 milliards de dollars (31 octobre 2017 – 193 milliards de dollars) était considérée comme étant immédiatement disponible comme garantie de financement ou pour satisfaire aux besoins de financement dans le cours normal des activités comme il est détaillé plus haut.

Aux termes de certains contrats dérivés négociés de gré à gré, la Banque devra fournir des garanties supplémentaires ou recevoir des garanties moindres si jamais ses cotes de crédit sont abaissées. La Banque détient suffisamment de biens pouvant être donnés en garantie pour s'acquitter de telles obligations si sa cote de crédit était abaissée par une ou plusieurs agences de notation. Au 31 janvier 2018, l'incidence défavorable potentielle qu'aurait une révision à la baisse d'un cran ou de deux crans de la cote de crédit de la Banque sur les garanties liées à ses dérivés, celle-ci devrait donner des garanties supplémentaires de 13 millions de dollars ou de 96 millions de dollars, respectivement.

Les actifs liquides grevés ne sont pas considérés comme étant disponibles pour la gestion de la liquidité. On considère que les actifs liquides utilisés pour couvrir les positions dérivées des portefeuilles de transaction ou aux fins de couverture sont disponibles pour la gestion de la liquidité s'ils réunissent les critères dont il est fait mention plus haut sous « Actifs liquides ».

## Ratio de liquidité à court terme

Le ratio de liquidité à court terme est fondé sur une grave crise de liquidité hypothétique qui durerait 30 jours, selon les hypothèses définies dans la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF. Le ratio de liquidité à court terme s'entend du ratio des actifs liquides de haute qualité par rapport aux sorties nettes de trésorerie. La Banque doit maintenir un ratio de liquidité à court terme d'au moins 100 %.

Les actifs liquides de haute qualité sont définis dans la ligne directrice *Normes de liquidité* et sont regroupés en trois grandes catégories, une décote différente étant appliquée à chacune pour parvenir aux montants inclus dans la valeur pondérée totale figurant dans le tableau suivant.

Les valeurs pondérées totales aux fins des sorties nettes de trésorerie sur les 30 jours suivants sont obtenues en appliquant des hypothèses précisées dans la ligne directrice *Normes de liquidité* à des éléments particuliers, notamment les prêts, les dépôts, les dettes arrivant à échéance, les transactions sur dérivés et les engagements de crédit.

Le tableau suivant présente le ratio de liquidité à court terme de la Banque pour le trimestre clos le 31 janvier 2018, en fonction des positions quotidiennes moyennes du trimestre.

|  | Valeur non pondérée totale (moyenne) <sup>2)</sup> | Valeur pondérée totale (moyenne) <sup>3)</sup> |
|--|--|--|
| <b>Pour le trimestre clos le 31 janvier 2018 (en millions de dollars)<sup>1)</sup></b>     |  |  |
| <b>Actifs liquides de haute qualité</b>  |  |  |
| Total des actifs liquides de haute qualité   | *  | <b>132 499 \$</b>                              |
| <b>Sorties de trésorerie</b>   |  |  |
| Dépôts de particuliers et dépôts de petites entreprises :                                  |  |  |
| Dépôts stables   | 170 087 \$   | 11 663 \$                                      |
| Dépôts moins stables   | 78 967   | 2 551  |
| Dépôts moins stables   | 91 120   | 9 112  |
| Financement de gros non garanti :  | 170 775  | 82 750   |
| Dépôts opérationnels (toutes les contreparties) et dépôts dans des réseaux de coopératives | 55 907   | 13 502   |
| Dépôts non opérationnels (toutes les contreparties)  | 95 331   | 49 711   |
| Dettes non garanties   | 19 537   | 19 537   |
| Financement de gros garanti  | *  | 29 627   |
| Exigences supplémentaires :  | 184 547  | 38 854   |
| Sorties de trésorerie associées aux dérivés et aux autres sûretés exigées                  | 22 878   | 15 234   |
| Sorties de trésorerie associées aux pertes de financements sur les produits de crédit      | 3 619  | 3 619  |
| Facilités de crédit et de liquidité  | 158 050  | 20 001   |
| Autres obligations de financement contractuelles   | 1 890  | 1 128  |
| Autres obligations de financement conditionnelles <sup>4)</sup>                            | 451 935  | 7 192  |
| Total des sorties de trésorerie  | *  | <b>171 214 \$</b>                              |
| <b>Entrées de trésorerie</b>   |  |  |
| Prêts garantis (ex. : prises en pension)   | 136 677 \$   | 24 415 \$                                      |
| Entrées associées aux expositions parfaitement productives                                 | 21 805   | 14 434   |
| Autres entrées de trésorerie   | 28 899   | 28 899   |
| Total des entrées de trésorerie  | <b>187 381 \$</b>                                  | <b>67 748 \$</b>                               |
|  |  | Valeur ajustée totale <sup>5)</sup>            |
| <b>Total des actifs liquides de haute qualité</b>  | *  | <b>132 499 \$</b>                              |
| <b>Total des sorties nettes de trésorerie</b>  | *  | <b>103 466 \$</b>                              |
| <b>Ratio de liquidité à court terme (en pourcentage)</b>                                   | *  | <b>128 %</b>                                   |
| <b>Pour le trimestre clos le 31 octobre 2017 (en millions de dollars)</b>                  |  |  |
| Total des actifs liquides de haute qualité   | *  | 127 444 \$                                     |
| Total des sorties nettes de trésorerie   | *  | 101 751 \$                                     |
| Ratio de liquidité à court terme (en pourcentage)  | *  | 125 %  |

\* La présentation de cette information n'est pas exigée aux termes de la ligne directrice.

1) En fonction des positions quotidiennes moyennes pour les 62 jours ouvrables du trimestre.

2) Les valeurs non pondérées correspondent aux soldes impayés arrivant à échéance ou remboursables au gré de la Banque dans les 30 prochains jours.

3) Les valeurs pondérées correspondent aux soldes calculés après l'application de décotes aux actifs liquides de haute qualité ou de taux d'encaissement et de décaissement, conformément à la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF.

4) Les valeurs non pondérées totales comprennent les facilités de crédit et de liquidité sans engagement, les garanties et lettres de crédit, les titres de créance en cours dont l'échéance est à plus de 30 jours et les autres sorties de trésorerie contractuelles.

5) La valeur ajustée totale correspond aux soldes calculés après l'application de décotes et de taux d'encaissement et de décaissement, ainsi que de tout plafond applicable.



Les actifs liquides de haute qualité sont principalement composés d'actifs de niveau 1 (selon la ligne directrice Normes de liquidité) soit de trésorerie, de dépôts auprès de banques centrales, de réserves de banques centrales à la disposition de la Banque en période de tensions et de titres de capitaux propres ayant une pondération en fonction des risques de 0 %, selon la ligne directrice *Normes de fonds propres* du BSIF.

L'augmentation du ratio de liquidité à court terme moyen de la Banque pour le trimestre clos le 31 janvier 2018 par rapport à la moyenne du trimestre précédent est attribuable aux activités commerciales normales.

Les monnaies fonctionnelles importantes de la Banque sont le dollar canadien et le dollar américain. La Banque suit ses expositions importantes conformément à son cadre de gestion du risque de liquidité et à sa tolérance au risque.

## Financement

La Banque s'assure que ses sources de financement sont bien diversifiées, que les concentrations dans le financement sont régulièrement surveillées et analysées par types. Les sources de financement de la Banque sont le capital, les dépôts provenant des particuliers et des entreprises par l'intermédiaire de son réseau national et international de succursales, les dépôts d'autres institutions financières ainsi que les émissions de créances de gros.

Le capital et les dépôts de particuliers constituent des composantes clés du financement de base de la Banque, et ils s'établissaient à 269 milliards de dollars au 31 janvier 2018, inchangés par rapport au 31 octobre 2017. Une partie des dépôts d'entreprises, particulièrement ceux dont la nature a trait aux opérations ou aux relations, sont considérés comme faisant partie du financement de base de la Banque. Aussi, le financement de base est accru par des émissions de créances de gros à plus long terme (échéance initiale de plus de un an) de 138 milliards de dollars (31 octobre 2017 – 140 milliards de dollars). Les émissions de créances de gros à plus long terme comprennent des billets à moyen terme, des billets de dépôt, des titrisations de prêts hypothécaires, des titres adossés à des actifs et des obligations sécurisées.

La Banque exerce des activités dans bon nombre de monnaies et de pays. Les monnaies les plus importantes pour le financement sont le dollar canadien et le dollar américain. En ce qui a trait aux activités de la Banque à l'extérieur du Canada, différentes stratégies de financement sont en place, en fonction de la nature des activités du pays en question. Dans les pays où la Banque exploite une filiale de succursales bancaires, la stratégie prévoit que cette filiale sera essentiellement autofinancée sur son marché local. Pour les autres filiales ou succursales à l'extérieur du Canada dont la capacité de collecte de dépôts locaux est insuffisante, le financement est assuré par l'intermédiaire des activités de financement de gros de la Banque.

L'objectif de financement global de la Banque consiste à atteindre un équilibre approprié entre le coût et la stabilité du financement. La diversification des sources de financement est un élément clé de cette stratégie.

La stratégie de diversification des créances de gros de la Banque passe en grande partie par les principaux centres de financement de gros de la Banque à Toronto, à New York, à Londres et à Singapour. Ces fonds sont pour l'essentiel libellés en dollars canadiens et en dollars américains. Au besoin, ces fonds font l'objet de swaps en vue de financer des actifs libellés dans différentes monnaies. La gestion de la stratégie de financement des centres de financement de gros et des risques connexes, comme le risque géographique et le risque de change, est centralisée dans le cadre de politiques et de limites qui sont approuvées par le conseil d'administration.

Dans le cadre normal de ses activités, la Banque se sert d'une combinaison d'instruments de financement de gros garantis et non garantis dans divers marchés. Le choix des instruments et du marché est fondé sur un certain nombre de facteurs, y compris les coûts relatifs et la capacité du marché ainsi que l'objectif de maintenir un éventail diversifié de sources de financement. Les conditions du marché peuvent évoluer au fil du temps, ce qui a une influence sur les coûts et la capacité pour certains marchés ou instruments. L'évolution des conditions du marché peut comprendre les périodes de crise pendant lesquelles la disponibilité du financement dans certains marchés ou instruments est limitée. Dans ces circonstances, la Banque se concentrerait davantage sur les sources de financement dans les marchés qui fonctionnent bien et sur les instruments de financement garantis. Pour faire face à une période de crise majeure au cours de laquelle toutes les sources de financement de gros seraient limitées, la Banque maintient une réserve d'actifs liquides afin de réduire son risque de liquidité. Cette réserve comprend de la trésorerie, des dépôts auprès de banques centrales et des titres.

Au Canada, la Banque obtient des créances de gros à court terme et à long terme au moyen d'émissions de billets de dépôt de premier rang non garantis. Des créances de gros à long terme additionnelles peuvent être générées par le programme préalable de titres de créance et de capitaux propres canadien de la Banque et par la titrisation de prêts hypothécaires à l'habitation assurés canadiens par l'intermédiaire des programmes de titrisation de la SCHL (comme les Obligations hypothécaires du Canada), de prêts hypothécaires à l'habitation non assurés par l'intermédiaire du programme d'obligations sécurisées de la Banque, de marges de crédit personnelles non garanties par l'intermédiaire du programme de la Halifax Receivables Trust (anciennement la Fiducie à terme de créances Hollis II), de créances sur cartes de crédit par l'intermédiaire du programme de Trillium Credit Card Trust II et de créances sur prêts automobiles indirects par l'intermédiaire du programme de la Securitized Term Auto Receivables Trust. Bien que la Banque tienne compte des programmes de titrisation de la SCHL dans son analyse des émissions de créances de gros, cette source de financement n'est pas assujettie au risque de remboursement pouvant découler du financement obtenu sur les marchés des capitaux.

Ailleurs dans le monde, du financement de gros à court terme est obtenu au moyen de l'émission de certificats de dépôt négociables aux États-Unis, à Hong Kong et en Australie ainsi que de l'émission de papier commercial aux États-Unis. La Banque exploite des programmes de financement de gros à long terme inscrits aux États-Unis, comme son programme préalable de titres de créance et de capitaux propres inscrit auprès de la SEC, et des programmes non inscrits, notamment la titrisation de créances sur prêts automobiles indirects à des particuliers par l'intermédiaire du programme de Securitized Term Auto Receivables Trust et la titrisation de créances sur cartes de crédit de particuliers par l'intermédiaire du programme de Trillium Credit Card Trust II. Le programme d'obligations sécurisées de la Banque est inscrit auprès du U.K. Listing Authority, et la Banque peut émettre des titres aux termes du programme en Europe, aux États-Unis, en Australie et en Suisse. La Banque obtient également du financement à long terme libellé en diverses monnaies par l'intermédiaire de son programme de billets à moyen terme australien, de son programme de billets à moyen terme européen et de son programme de billets à moyen terme singapourien. Le programme de billets à moyen terme européen de la Banque est inscrit auprès du U.K. Listing Authority, de la Bourse de Suisse et du marché obligataire de Tokyo à l'intention des opérateurs de marché, et son programme de billets à moyen terme singapourien est inscrit auprès de la Bourse de Singapour et de la Bourse de Taïwan.

## RAPPORT DE GESTION

Le tableau ci-dessous présente les échéances contractuelles restantes du financement obtenu au moyen de sources de financement de gros. Dans l'état consolidé de la situation financière, ces passifs sont pour l'essentiel pris en compte au poste « Dépôts d'entreprises et d'administrations publiques ».

### Financement de gros<sup>1)</sup>

| Au 31 janvier 2018  |                  |                  |                  |                  |                  |                                |                  |                  |                  |                   |
|---|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|--------------------------------|------------------|------------------|------------------|-------------------|
| (en millions dollars)   | Moins de 1 mois  | De 1 à 3 mois    | De 3 à 6 mois    | De 6 à 9 mois    | De 9 à 12 mois   | Total partiel – moins de un an | De 1 an à 2 ans  | De 2 à 5 ans     | Plus de 5 ans    | Total             |
| Dépôts d'autres banques <sup>2)</sup>                                   | 4 514 \$         | 353 \$           | 445 \$           | 191 \$           | 125 \$           | 5 628 \$                       | 31 \$            | 72 \$            | 17 \$            | 5 748 \$          |
| Billets de dépôt au porteur, papier commercial et certificats de dépôts | 11 718           | 26 326           | 20 950           | 10 720           | 5 372            | 75 086                         | 2 985            | 26               | 16               | 78 113            |
| Papier commercial adossé à des actifs <sup>3)</sup>                     | 2 184            | 3 558            | 1 059            | –                | –                | 6 801                          | –                | –                | –                | 6 801             |
| Billets à moyen terme et billets de dépôt <sup>4)</sup>                 | 1 039            | 7 223            | 5 353            | 6 241            | 3 617            | 23 473                         | 13 647           | 31 656           | 10 826           | 79 602            |
| Titres adossés à des actifs   | –                | –                | 1 107            | 105              | 35               | 1 247                          | 1 035            | 1 560            | 331              | 4 173             |
| Obligations sécurisées  | –                | –                | 12               | 699              | 2 989            | 3 700                          | 3 967            | 14 711           | 2 960            | 25 338            |
| Titrisations de prêts hypothécaires <sup>5)</sup>                       | –                | 666              | 556              | 310              | 768              | 2 300                          | 1 991            | 11 695           | 4 276            | 20 262            |
| Emprunts subordonnés <sup>6)</sup>                                      | –                | –                | –                | –                | –                | –                              | –                | 252              | 6 791            | 7 043             |
| <b>Total des sources de financement de gros</b>                         | <b>19 455 \$</b> | <b>38 126 \$</b> | <b>29 482 \$</b> | <b>18 266 \$</b> | <b>12 906 \$</b> | <b>118 235 \$</b>              | <b>23 656 \$</b> | <b>59 972 \$</b> | <b>25 217 \$</b> | <b>227 080 \$</b> |
| Ventilation :   |                  |                  |                  |                  |                  |                                |                  |                  |                  |                   |
| Financement non garanti   | 17 271 \$        | 33 902 \$        | 26 748 \$        | 17 152 \$        | 9 114 \$         | 104 187 \$                     | 16 663 \$        | 32 006 \$        | 17 650 \$        | 170 506 \$        |
| Financement garanti   | 2 184            | 4 224            | 2 734            | 1 114            | 3 792            | 14 048                         | 6 993            | 27 966           | 7 567            | 56 574            |

  

| Au 31 octobre 2017  |                  |                  |                  |                  |                  |                                |                  |                  |                  |                   |
|---|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|--------------------------------|------------------|------------------|------------------|-------------------|
| (en millions dollars)   | Moins de 1 mois  | De 1 à 3 mois    | De 3 à 6 mois    | De 6 à 9 mois    | De 9 à 12 mois   | Total partiel – moins de un an | De 1 an à 2 ans  | De 2 à 5 ans     | Plus de 5 ans    | Total             |
| Dépôts d'autres banques <sup>2)</sup>                                   | 2 740 \$         | 471 \$           | 405 \$           | 264 \$           | 110 \$           | 3 990 \$                       | 205 \$           | 153 \$           | – \$             | 4 348 \$          |
| Billets de dépôt au porteur, papier commercial et certificats de dépôts | 7 699            | 12 227           | 22 351           | 12 740           | 7 557            | 62 574                         | 5 685            | 495              | 12               | 68 766            |
| Papier commercial adossé à des actifs <sup>3)</sup>                     | 1 885            | 4 233            | 981              | –                | –                | 7 099                          | –                | –                | –                | 7 099             |
| Billets à moyen terme et billets de dépôt <sup>4)</sup>                 | 24               | 3 621            | 8 480            | 5 469            | 6 378            | 23 972                         | 13 024           | 32 927           | 10 453           | 80 376            |
| Titres adossés à des actifs   | –                | 1                | –                | 1 162            | 215              | 1 378                          | 822              | 1 975            | 351              | 4 526             |
| Obligations sécurisées  | 2 821            | –                | –                | 13               | 686              | 3 520                          | 6 378            | 14 719           | 1 410            | 26 027            |
| Titrisations de prêts hypothécaires <sup>5)</sup>                       | –                | 569              | 666              | 556              | 310              | 2 101                          | 2 158            | 10 522           | 4 943            | 19 724            |
| Emprunts subordonnés <sup>6)</sup>                                      | –                | –                | –                | –                | –                | –                              | –                | 181              | 7 022            | 7 203             |
| <b>Total des sources de financement de gros</b>                         | <b>15 169 \$</b> | <b>21 122 \$</b> | <b>32 883 \$</b> | <b>20 204 \$</b> | <b>15 256 \$</b> | <b>104 634 \$</b>              | <b>28 272 \$</b> | <b>60 972 \$</b> | <b>24 191 \$</b> | <b>218 069 \$</b> |
| Ventilation :   |                  |                  |                  |                  |                  |                                |                  |                  |                  |                   |
| Financement non garanti   | 10 463 \$        | 16 319 \$        | 31 236 \$        | 18 474 \$        | 14 045 \$        | 90 537 \$                      | 18 914 \$        | 33 755 \$        | 17 487 \$        | 160 693 \$        |
| Financement garanti   | 4 706            | 4 803            | 1 647            | 1 730            | 1 211            | 14 097                         | 9 358            | 27 217           | 6 704            | 57 376            |

1) Le financement de gros ne tient pas compte des opérations de pension sur titres et des acceptations bancaires, lesquelles sont présentées dans les tableaux sur les échéances contractuelles plus loin. Les montants sont fondés sur la durée à courir jusqu'à l'échéance.

2) Ne comprend que des dépôts de banques commerciales.

3) Les sources de financement de gros excluent aussi le papier commercial adossé à des actifs (le « PCAA ») émis par certains fonds multicédants de PCAA qui ne sont pas consolidés aux fins de la présentation de l'information financière.

4) Comprend les billets structurés émis à des investisseurs institutionnels.

5) Correspond aux prêts hypothécaires à l'habitation financés aux termes de programmes parrainés par un organisme gouvernemental fédéral canadien. Le financement disponible aux termes de ces programmes n'a aucune incidence sur la capacité de financement de la Banque en son propre nom.

6) Bien que les débiteurs subordonnés soient une composante des fonds propres réglementaires, elles sont incluses dans ce tableau conformément aux recommandations en matière de présentation du GTDAR.

En règle générale, le financement de gros est assujéti à un risque de remboursement plus élevé dans une situation critique que d'autres sources de financement. La Banque atténue ce risque au moyen de la diversification du financement, d'un engagement continu auprès des investisseurs et du maintien d'un important bassin d'actifs liquides non grevés. Au 31 janvier 2018, les actifs liquides non grevés de 195 milliards de dollars (31 octobre 2017 – 180 milliards de dollars) étaient largement supérieurs au financement de gros venant à échéance dans les 12 prochains mois.

## Échéances contractuelles

Le tableau qui suit présente les échéances des actifs et des passifs ainsi que les engagements hors bilan au 31 janvier 2018, en fonction des dates d'échéance contractuelle. Du point de vue du risque de liquidité, la Banque tient compte de facteurs autres que les échéances contractuelles lorsqu'elle évalue les actifs liquides ou les flux de trésorerie futurs prévus. Plus particulièrement, pour les titres ayant une échéance déterminée, la capacité de générer des liquidités au moyen de ces titres et le délai connexe sont des facteurs plus importants que l'échéance contractuelle au regard de la gestion des liquidités. Pour les autres actifs et dépôts, la Banque pose des hypothèses quant aux taux de refinancement lorsqu'elle évalue le risque de liquidité normal et le risque de liquidité ayant subi une simulation de crise. Dans un même ordre d'idées, la Banque a recours à des hypothèses lorsqu'elle évalue les prélèvements potentiels au titre des engagements de crédit selon divers scénarios.

Au 31 janvier 2018

| (en millions de dollars)   | Moins de<br>1 mois | De 3 à<br>3 mois | De 3 à<br>6 mois | De 6 à<br>9 mois | De 9 à<br>12 mois | De 1 an<br>à 2 ans | De 2 à<br>5 ans   | Plus de<br>5 ans | Aucune<br>échéance<br>déterminée | Total             |
|--|--------------------|------------------|------------------|------------------|-------------------|--------------------|-------------------|------------------|----------------------------------|-------------------|
| <b>Actifs</b>  |                    |                  |                  |                  |                   |                    |                   |                  |                                  |                   |
| Trésorerie et dépôts auprès d'autres institutions financières et métaux précieux           | 49 531 \$          | 1 015 \$         | 272 \$           | 128 \$           | 124 \$            | 326 \$             | 733 \$            | 300 \$           | 10 407 \$                        | 62 836 \$         |
| Actifs détenus à des fins de transaction   | 11 943             | 7 510            | 5 720            | 2 126            | 3 225             | 6 044              | 12 009            | 11 434           | 45 653                           | 105 664           |
| Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net | –                  | –                | –                | –                | –                 | 14                 | –                 | –                | –                                | 14                |
| Titres pris en pension et titres empruntés   | 70 188             | 15 553           | 2 268            | 263              | 376               | –                  | –                 | –                | –                                | 88 648            |
| Instruments financiers dérivés   | 3 853              | 4 033            | 2 815            | 2 035            | 2 968             | 5 891              | 5 507             | 9 745            | –                                | 36 847            |
| Titres de placement – JVAÉRG   | 4 980              | 5 764            | 3 487            | 2 784            | 2 666             | 9 895              | 17 464            | 5 352            | 1 129                            | 53 521            |
| Titres de placement – coût amorti  | 234                | 815              | 1 177            | 223              | 1 606             | 4 771              | 11 060            | 1 348            | –                                | 21 234            |
| Titres de placement – JVRN   | –                  | –                | –                | –                | –                 | –                  | –                 | –                | 393                              | 393               |
| Prêts  | 26 031             | 27 949           | 31 486           | 25 813           | 25 526            | 76 465             | 209 760           | 26 369           | 53 798                           | 503 197           |
| Prêts hypothécaires à l'habitation   | 6 870              | 5 432            | 13 384           | 12 707           | 9 062             | 44 710             | 130 211           | 15 393           | 1 650 <sup>1)</sup>              | 239 419           |
| Prêts personnels et sur cartes de crédit   | 3 820              | 2 299            | 3 386            | 3 332            | 3 195             | 11 254             | 20 471            | 5 166            | 51 259                           | 104 182           |
| Prêts aux entreprises et aux administrations publiques                                     | 15 341             | 20 218           | 14 716           | 9 774            | 13 269            | 20 501             | 59 078            | 5 810            | 5 706 <sup>2)</sup>              | 164 413           |
| Compte de correction de valeur pour pertes sur créances                                    | –                  | –                | –                | –                | –                 | –                  | –                 | –                | (4 817)                          | (4 817)           |
| Engagements de clients en contrepartie d'acceptations                                      | 13 320             | 2 819            | 162              | 12               | 67                | –                  | –                 | –                | –                                | 16 380            |
| Autres actifs  | 265                | 56               | 3                | –                | 1                 | –                  | –                 | –                | 34 093                           | 34 418            |
| <b>Total des actifs</b>  | <b>180 345 \$</b>  | <b>65 514 \$</b> | <b>47 390 \$</b> | <b>33 384 \$</b> | <b>36 559 \$</b>  | <b>103 406 \$</b>  | <b>256 533 \$</b> | <b>54 548 \$</b> | <b>145 473 \$</b>                | <b>923 152 \$</b> |
| <b>Passifs et capitaux propres</b>   |                    |                  |                  |                  |                   |                    |                   |                  |                                  |                   |
| Dépôts   | 57 783 \$          | 63 820 \$        | 46 135 \$        | 29 979 \$        | 25 352 \$         | 38 995 \$          | 74 549 \$         | 16 762 \$        | 282 462 \$                       | 635 837 \$        |
| Particuliers   | 6 736              | 6 401            | 8 656            | 7 782            | 9 521             | 11 965             | 14 486            | 156              | 135 024                          | 200 727           |
| Autres que de particuliers   | 51 047             | 57 419           | 37 479           | 22 197           | 15 831            | 27 030             | 60 063            | 16 606           | 147 438                          | 435 110           |
| Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net | 14                 | 34               | 39               | 48               | 94                | 2 945              | 802               | 1 069            | –                                | 5 045             |
| Acceptations   | 13 338             | 2 819            | 162              | 12               | 67                | –                  | –                 | –                | –                                | 16 398            |
| Obligations liées aux titres vendus à découvert  | 268                | 433              | 490              | 137              | 487               | 3 671              | 9 155             | 9 668            | 8 584                            | 32 893            |
| Instruments financiers dérivés   | 4 280              | 5 061            | 3 292            | 2 347            | 2 219             | 5 853              | 3 914             | 10 775           | –                                | 37 741            |
| Obligations relatives aux titres mis en pension et aux titres prêtés                       | 80 921             | 8 843            | 1 164            | 3                | –                 | –                  | –                 | –                | –                                | 90 931            |
| Débiteures subordonnées  | –                  | –                | –                | –                | –                 | –                  | –                 | 5 701            | –                                | 5 701             |
| Autres passifs   | 1 103              | 1 546            | 932              | 186              | 627               | 960                | 3 009             | 4 381            | 24 675                           | 37 419            |
| Total des capitaux propres   | –                  | –                | –                | –                | –                 | –                  | –                 | –                | 61 187                           | 61 187            |
| <b>Total des passifs et des capitaux propres</b>   | <b>157 707 \$</b>  | <b>82 556 \$</b> | <b>52 214 \$</b> | <b>32 712 \$</b> | <b>28 846 \$</b>  | <b>52 424 \$</b>   | <b>91 429 \$</b>  | <b>48 356 \$</b> | <b>376 908 \$</b>                | <b>923 152 \$</b> |
| <b>Engagements hors bilan</b>  |                    |                  |                  |                  |                   |                    |                   |                  |                                  |                   |
| Contrats de location simple  | 30 \$              | 59 \$            | 88 \$            | 87 \$            | 84 \$             | 313 \$             | 664 \$            | 525 \$           | – \$                             | 1 850 \$          |
| Engagements de crédit <sup>3)</sup>  | 3 975              | 6 998            | 16 882           | 13 267           | 18 548            | 21 246             | 86 974            | 14 556           | –                                | 182 446           |
| Garanties financières <sup>4)</sup>  | –                  | –                | –                | –                | –                 | –                  | –                 | –                | 34 775                           | 34 775            |
| Obligations d'impartition  | 18                 | 35               | 51               | 51               | 52                | 206                | 351               | –                | 1                                | 765               |

1) Comprennent essentiellement des prêts hypothécaires douteux.

2) Comprennent essentiellement des découverts et des prêts douteux.

3) Comprennent la composante non prélevée des facilités de crédit et de liquidité engagées.

4) Comprennent le montant en cours des garanties, des lettres de crédit de soutien et des lettres de crédit commerciales pouvant venir à échéance sans être utilisées.

Au 31 octobre 2017

| (en millions de dollars)   | Moins de<br>1 mois | De 1 à<br>3 mois | De 3 à<br>6 mois | De 6 à<br>9 mois | De 9 à<br>12 mois | De 1 an<br>à 2 ans | De 2 à<br>5 ans   | Plus de<br>5 ans | Aucune<br>échéance<br>déterminée | Total             |
|--|--------------------|------------------|------------------|------------------|-------------------|--------------------|-------------------|------------------|----------------------------------|-------------------|
| <b>Actifs</b>  |                    |                  |                  |                  |                   |                    |                   |                  |                                  |                   |
| Trésorerie et dépôts auprès d'autres institutions financières et métaux précieux           | 51 646 \$          | 894 \$           | 395 \$           | 175 \$           | 159 \$            | 396 \$             | 514 \$            | 290 \$           | 10 911 \$                        | 65 380 \$         |
| Actifs détenus à des fins de transaction   | 5 484              | 5 106            | 3 275            | 2 740            | 2 224             | 5 272              | 14 816            | 17 776           | 41 771                           | 98 464            |
| Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net | –                  | –                | –                | –                | –                 | 13                 | –                 | –                | –                                | 13                |
| Titres pris en pension et titres empruntés   | 73 346             | 16 966           | 3 732            | 1 087            | 188               | –                  | –                 | –                | –                                | 95 319            |
| Instruments financiers dérivés   | 3 544              | 4 558            | 2 084            | 1 418            | 1 274             | 4 303              | 8 375             | 9 808            | –                                | 35 364            |
| Titres de placement – disponibles à la vente   | 3 094              | 5 645            | 4 495            | 2 170            | 2 131             | 6 506              | 18 098            | 7 054            | 1 311                            | 50 504            |
| Titres de placement – détenus jusqu'à l'échéance   | 739                | 779              | 1 052            | 1 193            | 123               | 5 847              | 8 923             | 109              | –                                | 18 765            |
| Prêts  | 28 840             | 25 032           | 28 778           | 29 291           | 27 197            | 74 303             | 209 229           | 28 667           | 53 032                           | 504 369           |
| Prêts hypothécaires à l'habitation   | 3 072              | 4 065            | 9 542            | 15 700           | 13 083            | 42 460             | 129 448           | 18 017           | 1 529 <sup>1)</sup>              | 236 916           |
| Prêts personnels et sur cartes de crédit   | 3 980              | 2 309            | 3 124            | 3 322            | 3 217             | 10 899             | 20 601            | 5 293            | 50 586                           | 103 331           |
| Prêts aux entreprises et aux administrations publiques                                     | 21 788             | 18 658           | 16 112           | 10 269           | 10 897            | 20 944             | 59 180            | 5 357            | 5 244 <sup>2)</sup>              | 168 449           |
| Compte de correction de valeur pour pertes sur créances                                    | –                  | –                | –                | –                | –                 | –                  | –                 | –                | (4 327)                          | (4 327)           |
| Engagements de clients en contrepartie d'acceptations                                      | 10 875             | 2 399            | 254              | 22               | 10                | –                  | –                 | –                | –                                | 13 560            |
| Autres actifs  | –                  | –                | –                | –                | –                 | –                  | –                 | –                | 33 535                           | 33 535            |
| <b>Total des actifs</b>  | <b>177 568 \$</b>  | <b>61 379 \$</b> | <b>44 065 \$</b> | <b>38 096 \$</b> | <b>33 306 \$</b>  | <b>96 640 \$</b>   | <b>259 955 \$</b> | <b>63 704 \$</b> | <b>140 560 \$</b>                | <b>915 273 \$</b> |
| <b>Passifs et capitaux propres</b>   |                    |                  |                  |                  |                   |                    |                   |                  |                                  |                   |
| Dépôts   | 56 154 \$          | 48 037 \$        | 49 107 \$        | 30 938 \$        | 26 373 \$         | 44 735 \$          | 73 099 \$         | 16 037 \$        | 280 887 \$                       | 625 367 \$        |
| Particuliers   | 7 058              | 7 247            | 8 500            | 7 840            | 7 862             | 13 223             | 13 741            | 393              | 134 166                          | 200 030           |
| Autres que de particuliers   | 49 096             | 40 790           | 40 607           | 23 098           | 18 511            | 31 512             | 59 358            | 15 644           | 146 721                          | 425 337           |
| Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net | –                  | 3                | 5                | 118              | 133               | 543                | 2 882             | 979              | –                                | 4 663             |
| Acceptations   | 10 875             | 2 399            | 254              | 22               | 10                | –                  | –                 | –                | –                                | 13 560            |
| Obligations liées aux titres vendus à découvert  | 336                | 167              | 97               | 148              | 1 057             | 3 354              | 9 229             | 9 935            | 6 443                            | 30 766            |
| Instruments financiers dérivés   | 2 810              | 3 348            | 1 786            | 1 258            | 1 347             | 3 056              | 11 534            | 9 061            | –                                | 34 200            |
| Obligations relatives aux titres mis en pension et aux titres prêtés                       | 85 636             | 8 452            | 1 524            | 229              | 2                 | –                  | –                 | –                | –                                | 95 843            |
| Débiteures subordonnées  | –                  | –                | –                | –                | –                 | –                  | –                 | 5 935            | –                                | 5 935             |
| Autres passifs   | 1 419              | 1 076            | 440              | 824              | 187               | 1 369              | 3 223             | 4 314            | 30 462                           | 43 314            |
| <b>Total des capitaux propres</b>  | <b>–</b>           | <b>–</b>         | <b>–</b>         | <b>–</b>         | <b>–</b>          | <b>–</b>           | <b>–</b>          | <b>–</b>         | <b>61 625</b>                    | <b>61 625</b>     |
| <b>Total des passifs et des capitaux propres</b>   | <b>157 230 \$</b>  | <b>63 482 \$</b> | <b>53 213 \$</b> | <b>33 537 \$</b> | <b>29 109 \$</b>  | <b>53 057 \$</b>   | <b>99 967 \$</b>  | <b>46 261 \$</b> | <b>379 417 \$</b>                | <b>915 273 \$</b> |
| <b>Engagements hors bilan</b>  |                    |                  |                  |                  |                   |                    |                   |                  |                                  |                   |
| Contrats de location simple  | 30 \$              | 60 \$            | 88 \$            | 87 \$            | 84 \$             | 311 \$             | 656 \$            | 593 \$           | – \$                             | 1 909 \$          |
| Engagements de crédit <sup>3)</sup>  | 4 661              | 5 913            | 12 862           | 18 293           | 17 254            | 24 091             | 97 773            | 4 819            | –                                | 185 666           |
| Garanties financières <sup>4)</sup>  | –                  | –                | –                | –                | –                 | –                  | –                 | –                | 36 344                           | 36 344            |
| Obligations d'impartition  | 19                 | 37               | 54               | 53               | 53                | 207                | 517               | –                | 1                                | 941               |

1) Comprennent essentiellement des prêts hypothécaires douteux.

2) Comprennent essentiellement des découverts et des prêts douteux.

3) Comprennent la composante non prélevée des facilités de crédit et de liquidité engagées.

4) Comprennent le montant en cours des garanties, des lettres de crédit de soutien et des lettres de crédit commerciales pouvant venir à échéance sans être utilisées.

## Notations de crédit

Les notations de crédit sont l'un des facteurs qui ont une incidence sur la capacité de la Banque d'accéder aux marchés financiers et sur les coûts d'emprunt, ainsi que sur les modalités selon lesquelles la Banque peut conclure des opérations sur des dérivés ou des opérations de couverture et obtenir des emprunts connexes. Les notations de crédit et la perspective qu'attribuent les agences de notation à la Banque sont fondées sur leurs propres opinions et méthodes.

La Banque bénéficie toujours de notations de crédit élevées. Ses notations de crédit sont les suivantes : AA par DBRS, A1 par Moody's, AA- par Fitch et A+ par Standard & Poor's (S&P). Fitch et S&P attribuent une perspective « stable » à la Banque, alors que DBRS et Moody's maintiennent leur perspective « négative » à l'égard de toutes les banques canadiennes, citant l'incertitude entourant le projet de régime de recapitalisation interne des créances non garanties de premier rang mis de l'avant par le gouvernement fédéral, afin de refléter la probabilité accrue que ces créances donnent lieu à des pertes dans le cas improbable d'un scénario de crise.

## Gestion du capital

Nous continuons de gérer notre capital conformément au cadre de gestion du capital présenté aux pages 43 à 53 du rapport annuel 2017 de la Banque. Hormis les modifications découlant de l'adoption de l'IFRS 9, les exigences du BSIF n'ont pas fait l'objet de modifications importantes au cours du trimestre à l'étude.

### Ratios de fonds propres

Les diverses mesures des fonds propres réglementaires de la Banque se composaient de ce qui suit :

|  | Aux                          |                       |
|--|------------------------------|-----------------------|
|  | <b>31 janvier 2018</b>       | 31 octobre 2017       |
| <i>(en millions de dollars)</i>  | <b>Adoption tout compris</b> | Adoption tout compris |
| Actions ordinaires et assimilées de T1   | <b>42 990 \$</b>             | 43 352 \$             |
| Fonds propres de T1  | <b>48 648</b>                | 49 473                |
| Total des fonds propres réglementaires   | <b>55 637</b>                | 56 113                |
| Actifs pondérés en fonction des risques – Actions ordinaires et assimilées de T1 <sup>1)2)</sup> | <b>382 248 \$</b>            | 376 379 \$            |
| Actifs pondérés en fonction des risques – Fonds propres de T1 <sup>1)2)</sup>                    | <b>382 248</b>               | 376 379               |
| Actifs pondérés en fonction des risques – Total des fonds propres <sup>1)2)</sup>                | <b>382 248</b>               | 376 379               |
| Ratios de fonds propres (en %)   |                              |                       |
| Ratio des actions ordinaires et assimilées de T1   | <b>11,2</b>                  | 11,5                  |
| Ratio de T1  | <b>12,7</b>                  | 13,1                  |
| Ratio total des fonds propres  | <b>14,6</b>                  | 14,9                  |
| Levier   |                              |                       |
| Exposition du ratio de levier  | <b>1 048 763 \$</b>          | 1 052 891 \$          |
| Ratio de levier (en %)   | <b>4,6</b>                   | 4,7                   |

- 1) Pour l'exercice 2018, les facteurs scalaires appliqués pour calculer le ratio des actions ordinaires et assimilées de T1, le ratio de T1 et le ratio total des fonds propres aux fins du calcul des actifs pondérés en fonction des risques pour ajustement de l'évaluation de crédit correspondent à 0,80, à 0,83 et à 0,86, respectivement (31 octobre 2017 – 0,72, 0,77 et 0,81, respectivement).
- 2) Au 31 janvier 2018, les actifs pondérés en fonction des risques au titre des actions ordinaires et assimilées de T1, des fonds propres de T1 et du total des fonds propres comprenaient un ajustement au titre du plancher de fonds propres aux termes de Bâle I, respectivement, de 16,4 milliards de dollars, de 16,3 milliards de dollars et de 16,2 milliards de dollars (31 octobre 2017 – 12,8 milliards de dollars, 12,6 milliards de dollars et 12,4 milliards de dollars, respectivement).

Le ratio des actions ordinaires et assimilées de T1 de la Banque s'est établi à 11,2 % pour le trimestre, la forte autogénération de capital ayant été plus que contrebalancée par la croissance interne vigoureuse des actifs pondérés en fonction des risques, par l'incidence du plancher, par l'incidence transitoire complète de l'adoption de l'IFRS 9 sur les fonds propres réglementaires et par l'incidence défavorable de la conversion des devises.

Le ratio de T1 et le ratio total des fonds propres de la Banque, qui se sont respectivement situés à 12,7 % et à 14,6 %, ont également été touchés par le retrait graduel d'une tranche additionnelle de 10 % d'instruments de fonds propres de T1 supplémentaires non admissibles.

Au 31 janvier 2018, le ratio des actions ordinaires et assimilées de T1, le ratio de T1, le ratio total des fonds propres et le ratio de levier aux termes des dispositions d'adoption tout compris de Bâle III dépassaient amplement les exigences minimales.

### Variation des fonds propres réglementaires

Au 31 janvier 2018, les actions ordinaires et assimilées de T1 de la Banque s'établissaient à 43,0 milliards de dollars, en baisse de quelque 0,4 milliard de dollars pour le trimestre à l'étude, ce qui s'explique d'abord et avant tout par la diminution du cumul des autres éléments du résultat global de 0,9 milliard de dollars, compte non tenu de l'incidence des couvertures de flux de trésorerie, et par l'incidence transitoire de l'adoption de l'IFRS 9 de 0,6 milliard de dollars sur le résultat non distribué, facteurs annulés en partie par l'autogénération de capital de 1,3 milliard de dollars.

### Actifs pondérés en fonction des risques

Les actifs pondérés en fonction des risques au titre des actions ordinaires et assimilées de T1 ont augmenté de 5,9 milliards de dollars ou de 1,6 % au cours du trimestre pour s'établir à 382 milliards de dollars, essentiellement du fait de la croissance interne des actifs pondérés en fonction des risques au titre des prêts personnels et aux entreprises, de la progression des actifs pondérés en fonction des risques de marché et de contrepartie et de l'effet du plancher de fonds propres, ce qui a été neutralisé en partie par l'affermissement du dollar canadien.

### Plancher de fonds propres réglementaires aux termes de l'approche standard de Bâle II

Tel qu'il est indiqué à la page 49 du rapport annuel 2017 de la Banque, depuis l'introduction de Bâle II en 2008, le BSIF a prescrit un plancher de fonds propres fixé selon Bâle I à l'intention des institutions qui utilisent l'approche avancée fondée sur les notations internes aux fins du traitement du risque de crédit. La majoration liée au plancher de fonds propres réglementaires de Bâle I est déterminée par comparaison d'une exigence de fonds propres calculée conformément à Bâle I avec le calcul effectué conformément à Bâle III, comme le prévoient les exigences du BSIF. Toute insuffisance de l'exigence de fonds propres aux termes de Bâle III par rapport au plancher de fonds propres aux termes de Bâle I est ajoutée aux actifs pondérés en fonction des risques. Au cours du trimestre, la majoration liée au plancher de fonds propres réglementaires de Bâle I a augmenté de 3,6 milliards de dollars pour s'établir à 16,4 milliards de dollars, ce qui a eu une incidence cumulative d'environ -50 points de base sur le ratio des actions ordinaires et assimilées de T1.

En janvier 2018, le BSIF a annoncé son intention de remplacer le plancher de fonds propres aux termes de Bâle I par un plancher de fonds propres aux termes de l'approche standard de Bâle II pour les actifs pondérés en fonction des risques de crédit et de marché ainsi que pour les actifs pondérés en fonction des risques pour ajustement de l'évaluation de crédit, et ce, à compter du deuxième trimestre de 2018. La Banque ne s'attend pas à une majoration liée au plancher de fonds propres réglementaires au deuxième trimestre de 2018 par suite de l'entrée en vigueur du nouveau plancher de fonds propres calculé conformément à Bâle II. Exclusion faite de la majoration liée au plancher de fonds propres réglementaires existant, le ratio des actions ordinaires et assimilées de T1 de la Banque sur une base pro forma pour le premier trimestre de 2018 aurait augmenté de 50 points de base pour passer de 11,25 % à 11,75 %.

### Informations à fournir sur les banques d'importance systémique mondiale (« BIS<sup>m</sup> »)

En 2013, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (le « CBCB »), de concert avec le Conseil de stabilité financière (le « FSB »), a publié un document intitulé *Banques d'importance systémique mondiale : méthodologie révisée d'évaluation et exigence additionnelle de capacité d'absorption des pertes*, qui évalue l'importance systémique des banques au regard du système financier mondial et de l'ensemble de l'économie. Les banques dont l'exposition du ratio de levier aux termes de Bâle III est supérieure à 200 milliards d'euros ou celles classées comme étant une BIS<sup>m</sup> au cours de la dernière année sont tenues de participer à un sondage annuel.

Le CBCB définit les indicateurs des BIS<sup>m</sup> comme étant la taille des banques, leur interdépendance, l'infrastructure financière pour les services qu'elles fournissent, leur activité transfrontalière et leur complexité. Selon la plus récente évaluation que le FSB a communiquée en novembre 2017, la Banque n'était pas considérée comme une BIS<sup>m</sup> d'après les indicateurs au 31 octobre 2016. Elle est toutefois tenue de présenter la valeur de ses indicateurs, conformément au document intitulé *Banques d'importance systémique mondiale – Obligations redditionnelles*, révisé par le BSIF en 2015. Les indicateurs des BIS<sup>m</sup> fournis ci-après sont calculés selon des instructions précises données par le CBCB et pourraient ne pas être directement comparables aux autres informations présentées.

Aux 31 octobre et pour les exercices clos à ces dates (en millions de dollars)<sup>1)</sup>

| Catégorie <sup>2)</sup>                    | Indicateur <sup>2)</sup>   | 2017       | 2016       |
|--|--|------------|------------|
| Activité transfrontalière                  | Créances transfrontalières   | 384 463 \$ | 374 813 \$ |
|  | Passifs transfrontaliers   | 323 660    | 302 569    |
| Taille                                     | Expositions totales telles que définies par le ratio de levier de Bâle III | 1 065 502  | 1 023 953  |
| Interdépendance                            | Actifs dans le système financier   | 103 376    | 104 838    |
|  | Passifs dans le système financier  | 75 266     | 65 522     |
|  | Titres en circulation  | 279 270    | 278 032    |
| Substituabilité/ infrastructure financière | Activité de paiement   | 13 663 530 | 14 609 548 |
|  | Actifs sous garde  | 252 745    | 267 669    |
|  | Valeur des transactions placées sur les marchés obligataires et boursiers  | 70 966     | 55 247     |
| Complexité                                 | Valeur notionnelle des dérivés négociés de gré à gré                       | 4 266 257  | 3 666 271  |
|  | Titres détenus à des fins de transaction et disponibles à la vente         | 38 935     | 42 980     |
|  | Actifs de niveau 3   | 768        | 2 246      |

1) Les informations sont fondées sur la définition réglementaire de la consolidation.

2) Selon la définition donnée dans le document intitulé *Banques d'importance systémique mondiale : méthodologie révisée d'évaluation et exigence additionnelle de capacité d'absorption des pertes*, publié par le CBCB.

## Évolution des indicateurs de BIS<sup>m</sup>

En 2017, le montant notionnel des dérivés négociés de gré à gré a augmenté, essentiellement en raison de l'accroissement des volumes de contrats sur taux d'intérêt. Les activités de paiement ont diminué, en grande partie sous l'effet de la contraction des volumes de paiements en dollars américains. Les autres fluctuations d'un exercice à l'autre reflètent principalement l'évolution des activités commerciales et la conversion des devises.

## Offre de rachat dans le cours normal des activités

Le 30 mai 2017, la Banque a annoncé que le BSIF et la Bourse de Toronto (la « TSX ») avaient approuvé une offre de rachat dans le cours normal des activités (l'« offre ») aux termes de laquelle elle pourra racheter aux fins d'annulation jusqu'à 24 millions de ses actions ordinaires. Les rachats aux termes de l'offre prendront fin à la plus rapprochée des éventualités suivantes : i) lorsque la Banque aura racheté le nombre maximal d'actions ordinaires aux termes de l'offre; ii) lorsque la Banque fournira un avis de résiliation; ou iii) le 1<sup>er</sup> juin 2018. La Banque avisera le BSIF chaque trimestre avant d'effectuer des rachats.

Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2018, la Banque a racheté et annulé, aux termes de l'offre, environ 2,25 millions d'actions ordinaires à un prix moyen pondéré en fonction du volume de 79,23 \$ l'action, pour un montant total de 178 millions de dollars. Environ 2 millions de ces actions ordinaires ont été rachetées aux termes d'un accord privé avec un vendeur tiers sans lien de dépendance et à escompte par rapport au cours de l'action ordinaire de la Banque en vigueur à la TSX au moment des rachats. Aux termes de l'offre, la Banque a racheté et annulé un cumul d'environ 6,25 millions d'actions ordinaire à un prix moyen de 76,41 \$ l'action.

## Dividende sur les actions ordinaires

Lors de sa réunion du 26 février 2018, le conseil d'administration a approuvé un dividende de 0,82 \$ par action. Ce dividende trimestriel sera versé le 26 avril 2018 aux actionnaires inscrits le 3 avril 2018.

## Instruments financiers

En raison de la nature des principales activités commerciales de la Banque, les instruments financiers constituent une part importante de l'état de la situation financière de la Banque et ils font partie intégrante de ses activités. Différentes mesures reflètent le niveau de risque associé au portefeuille d'instruments financiers de la Banque. Certaines de ces mesures du risque sont exposées plus en détail à la rubrique « Gestion du risque », à la page 17. Les méthodes servant à établir la juste valeur des instruments financiers sont décrites aux pages 150 et 151 du rapport annuel 2017 de la Banque.

La direction doit faire appel à son jugement à l'égard des données servant à l'évaluation lorsque des données de marché observables ne sont pas disponibles, ainsi que dans le choix des modèles d'évaluation appropriés. L'incertitude relative à ces estimations et à ces jugements peut avoir une incidence sur la juste valeur et les résultats financiers qui sont comptabilisés. Pendant le trimestre à l'étude, les variations de la juste valeur des instruments financiers ont, en règle générale, découlé d'une conjoncture normale en ce qui a trait à l'économie, au secteur et au marché.

Bon nombre d'instruments financiers sont des produits négociés comme les dérivés, et ils le sont généralement aux termes d'accords généraux de compensation standards de l'International Swaps and Derivatives Association (« ISDA ») avec les contreparties, lesquels prévoient le règlement net unique de l'ensemble des opérations couvertes par l'accord en cas de défaut ou de résiliation anticipée d'une opération. Les accords de l'ISDA sont fréquemment assortis d'une annexe sur le soutien du crédit (« ASC ») de l'ISDA, dont les modalités peuvent varier en fonction de l'opinion qu'a chaque partie de la solvabilité de l'autre. Les ASC peuvent exiger qu'une partie nantisse une marge initiale au début de chaque opération. Elles prévoient aussi la possibilité de faire un appel de marge de variation si le risque total lié à l'évaluation à la valeur de marché et non garanti dépasse un seuil préétabli. Une marge de variation peut être unilatérale (ce qui signifie que seule une partie est appelée à fournir une garantie) ou bilatérale (ce qui signifie que l'une ou l'autre des parties peut fournir une garantie, selon celle qui est dans le cours). L'ASC détaillera également les types de garanties que chaque partie juge acceptables et les quotités qui s'appliqueront à chaque type de garanties. Les modalités de l'accord général de compensation de l'ISDA et des ASC sont prises en compte dans le calcul du risque de crédit de contrepartie (se reporter également à la page 70 du rapport annuel 2017 de la Banque).

Au 31 janvier 2018, les montants notionnels des dérivés totalisaient 4 911 milliards de dollars, contre 4 547 milliards de dollars au 31 octobre 2017. La variation trimestrielle traduit en grande partie la hausse du volume de contrats de taux d'intérêt, en partie contrée par la conversion des devises. Le montant notionnel total des dérivés négociés de gré à gré s'établissait à 4 615 milliards de dollars (31 octobre 2017 – 4 265 milliards de dollars), dont une tranche de 2 989 milliards de dollars avait été réglée par l'intermédiaire de contreparties centrales au 31 janvier 2018 (31 octobre 2017 – 2 693 milliards de dollars). Le risque de crédit équivalent, compte tenu des accords généraux de compensation, se chiffrait à 31,9 milliards de dollars, contre 37,4 milliards de dollars au 31 octobre 2017. La baisse est largement attribuable à l'incidence de la conversion des devises et à l'augmentation des avantages découlant de la compensation.

## Principaux instruments de crédit

Une analyse complète des principaux instruments de crédit que les marchés considéraient, durant la crise financière, comme présentant des risques plus élevés est présentée à la page 57 du rapport annuel 2017 de la Banque. Les expositions nettes de la Banque sont demeurées essentiellement les mêmes qu'à la clôture de l'exercice précédent.

## Arrangements hors bilan

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut des arrangements contractuels qu'elle consolide ou qu'elle n'est pas tenue de consolider dans ses états financiers, mais qui pourraient avoir une incidence immédiate ou future sur sa performance financière ou sa situation financière. Ces arrangements appartiennent aux catégories suivantes : les entités structurées, les titrisations et les garanties et autres engagements.

Pendant le trimestre à l'étude, la Banque n'a contracté aucune obligation contractuelle importante avec les entités structurées autrement que dans le cours normal de ses activités. Les processus d'examen et d'approbation de ces arrangements contractuels sont demeurés inchangés depuis l'exercice précédent.

Pour une analyse complète de ces types d'arrangements, il y a lieu de se reporter aux pages 53 à 55 du rapport annuel 2017 de la Banque.

## Entités structurées

La Banque parraine deux fonds multicédants canadiens qu'elle ne consolide pas. Ces fonds multicédants achètent des actifs financiers de première qualité et financent l'achat de ces actifs au moyen de l'émission de papier commercial bénéficiant d'une cote élevée.

Bien que la Banque détienne le pouvoir sur les activités pertinentes de ces fonds, son exposition à la variabilité des rendements est limitée; par conséquent, elle ne consolide pas les deux fonds multicédants établis au Canada.

Une tranche importante des actifs des fonds multicédants a été structurée de manière à recevoir des rehaussements de crédit de la part des vendeurs, y compris des protections par surantissement et des comptes de réserve de trésorerie. Chacun des actifs achetés par les fonds multicédants est financé par une facilité de trésorerie de sûreté fournie par la Banque sous la forme de conventions d'achat d'actifs liquides (« CAAL »). L'objet premier des facilités de trésorerie de sûreté consiste à fournir une source de financement de rechange dans l'éventualité où les fonds multicédants se trouveraient dans l'incapacité d'émettre du papier commercial sur le marché. Aux termes de la CAAL, la Banque n'est habituellement pas tenue d'acheter des actifs en situation de défaut.

La principale exposition de la Banque aux fonds multicédants établis au Canada découle du concours de trésorerie fourni, le total des facilités de trésorerie s'étant établi à 5,2 milliards de dollars au 31 janvier 2018 (31 octobre 2017 – 5 milliards de dollars). Au 31 janvier 2018, le total du papier commercial en circulation relativement à ces fonds multicédants se chiffrait à 3,5 milliards de dollars (31 octobre 2017 – 3,1 milliards de dollars). Au 31 janvier 2018, les actifs financés achetés et détenus par ces fonds multicédants présentés à leur coût initial s'élevaient à 3,5 milliards de dollars (31 octobre 2017 – 3,1 milliards de dollars). La juste valeur de ces actifs se rapproche de leur coût initial. Il ne s'est produit aucun changement important dans la composition ou le profil de risque de ces fonds multicédants depuis le 31 octobre 2017.

## Autres arrangements hors bilan

Le montant des garanties et des autres engagements indirects est demeuré inchangé par rapport à ce qu'il était au 31 octobre 2017. Les commissions tirées des garanties et des engagements de prêts inscrites sous forme de commissions de crédit sous « Revenus autres que d'intérêts – Services bancaires » se sont établies à 142 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 janvier 2018, comparativement à 137 millions de dollars pour le trimestre précédent.

## Faits nouveaux en matière de réglementation

La Banque continue de surveiller et de réagir aux faits nouveaux en matière de réglementation portant sur divers sujets à l'échelle mondiale, dont les exigences en matière de fonds propres et de liquidités aux termes de Bâle III, les réformes des dérivés négociés de gré à gré, les mesures de protection des consommateurs et la cybersécurité, de manière à ce que les diverses mesures de contrôle et unités d'exploitation en tiennent compte dans les meilleurs délais possibles et à ce que leur incidence sur ses activités soit réduite au minimum.

### Régime de recapitalisation (interne) des banques et capacité totale d'absorption des pertes (« TLAC »)

Diverses autorités de contrôle mettent en place des régimes de recapitalisation interne dans le but de limiter l'exposition des contribuables aux pertes d'une institution défaillante et de s'assurer que le fardeau de ces pertes continue d'incomber aux actionnaires et aux crédoeurs de l'institution en question. Le 22 juin 2016, le gouvernement a promulgué des dispositions législatives au Canada modifiant certaines lois fédérales régissant les banques de manière à mettre en place un régime de recapitalisation interne des banques visant les six banques d'importance systémique intérieure (« BIS<sup>i</sup> »). Le 16 juin 2017, le ministère des Finances a annoncé la publication d'un projet de réglementation aux termes de la *Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada* (la « SADC ») et de la *Loi sur les banques*, lequel énonce les principaux détails des régimes de conversion, d'émission et d'indemnisation visant les instruments de recapitalisation interne émis par les BIS<sup>i</sup>. Le projet de réglementation prévoit qu'aux termes de la *Loi sur la SADC*, si le Bureau du surintendant des institutions financières déterminait qu'une banque pouvait devenir non viable, le gouverneur fédéral pourrait ordonner à la SADC de convertir la totalité ou une partie de certaines actions et de certains passifs de ladite banque en actions ordinaires. La Banque s'attend à ce que la réglementation entre en vigueur en 2018. Ces modifications ne devraient pas avoir une incidence importante sur le coût du financement à long terme non garanti de la Banque.

Parallèlement à la publication préalable du règlement sur la recapitalisation interne, le BSIF a publié un projet de lignes directrices portant sur la capacité totale d'absorption des pertes (la « TLAC »), lesquelles s'appliqueront aux BIS<sup>i</sup> canadiennes dans le cadre du régime de recapitalisation interne du gouvernement fédéral. Les normes devraient tenir compte de l'adéquation de la capacité d'absorption des pertes des banques d'importance systémique pour soutenir leur recapitalisation en cas de faillite. La TLAC correspond au total des fonds propres de catégorie 1, des fonds propres de catégorie 2 et des autres instruments de TLAC, ce qui permet une conversion, en totalité ou en partie, en actions ordinaires aux termes de la *Loi sur la SADC* et répond à tous les critères d'admissibilité énoncés dans les lignes directrices. Les exigences minimales au titre de la TLAC devraient entrer en vigueur en novembre 2021. La Banque n'anticipe aucune difficulté à respecter les exigences proposées au titre de la TLAC.

### Réforme des dérivés négociés hors bourse

Les autorités de contrôle du G20 continuent de mettre en œuvre de nouvelles dispositions réglementaires dans le cadre de la réforme de la réglementation sur les dérivés négociés hors bourse. De nombreux territoires, dont le Canada, l'Europe et les États-Unis, ont adopté des exigences de marge pour les dérivés non compensés centralement. Les règles de marge exigeront l'échange de marges de variation et de marges initiales, ces deux mesures étant conçues pour assurer la bonne exécution des opérations sur dérivés non compensés centralement entre entités visées. La Banque suit les règles de marge de variation depuis le 1<sup>er</sup> mars 2017 et elle deviendra assujettie aux règles de marge initiale au plus tôt le 1<sup>er</sup> septembre 2018 et au plus tard le 1<sup>er</sup> septembre 2019. De nombreux territoires exigent désormais que les transactions sur dérivés négociés hors bourse soient déclarées auprès de référentiels centraux désignés alors que la mise en œuvre de nouvelles dispositions réglementaires sur la compensation, l'exécution de transactions et la conduite des activités se poursuit. La Banque se prépare en vue de la mise en application prochaine des règles de marge initiale est déjà amorcée.

### Réforme réglementaire au Royaume-Uni et dans l'Union européenne

La directive MIFID II et le règlement MIFIR sur les marchés d'instruments financiers, dans leur version révisée, sont entrés en vigueur en janvier 2018 et ont eu une incidence importante sur le plan des technologies et des procédures en ce qui a trait à certaines de nos activités menées dans l'Union européenne (l'« UE ») et à l'extérieur de celle-ci. Tous ces établissements sont, à tous égards importants, en conformité avec la directive et le règlement, dans leur version révisée. La réforme a entraîné des changements à la transparence antérieure et postérieure aux opérations, à la structure du marché, à la déclaration des opérations et des transactions, à la négociation algorithmique, à la recherche et aux règles de conduite des activités.

Le Royaume-Uni a entamé des négociations en vue de sa sortie de l'UE. Jusqu'à ce que ces négociations prennent fin et que les changements nécessaires soient apportés, le Royaume-Uni demeurera un État membre de l'Union européenne, soumis à toutes ses lois. La sortie du Royaume-Uni pourrait donner lieu à des changements considérables à la loi ou aux lois, ce qui pourrait se répercuter sur les activités, la situation financière ou les résultats d'exploitation de la Banque et nuire au coût du financement de la Banque en Europe. La Banque continue de suivre l'évolution de la situation afin de se préparer aux changements qui pourraient se répercuter sur ses activités au Royaume-Uni et ailleurs en Europe.

### Faits nouveaux en matière de cybersécurité et de protection de la vie privée en Europe et aux États-Unis

Le règlement général relatif à la protection des données (le « RGPD ») de l'UE, qui entrera en application le 25 mai 2018 et qui remplacera la directive européenne relative à la protection des données actuellement en vigueur, a pour visée l'harmonisation des lois relatives à la protection des données en Europe. Le RGPD modifie les exigences en matière de gouvernance et de protection des données de même qu'en matière de communication des violations de données. Le RGPD s'applique à la collecte ou au traitement de données des résidents de l'UE et, en outre, le RGPD peut s'appliquer aux organisations qui ne sont pas établies dans l'UE si elles offrent des biens et des services à des personnes dans l'UE ou si elles surveillent le comportement de ces dernières. La Banque poursuit ses efforts en vue de se conformer aux exigences du RGPD dans les délais prescrits.

Les exigences réglementaires du département des services financiers de l'État de New York (le *New York Department of Financial Services*, ou « NYDFS ») en matière de cybersécurité sont entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> mars 2017. Les entités assujetties à la réglementation du NYDFS doivent disposer d'un programme de cybersécurité visant à préserver la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité de leurs systèmes informatiques. Chaque entité visée devra, aux différentes dates d'entrée en vigueur progressive de ces dispositions au cours des deux années suivant son entrée en vigueur, se conformer à diverses exigences réglementaires, dont la réalisation périodique d'évaluations des risques, la mise en place de politiques et de procédures, la surveillance et le suivi ainsi que la réalisation de tests. Le bureau de New York de La Banque de Nouvelle-Écosse est assujetti à la réglementation du NYDFS. D'ici le 15 février 2018, et annuellement par la suite, les entités visées devront attester de leur conformité aux exigences. La Banque respecte, dans tous ses aspects significatifs, les exigences actuelles du NYDFS en matière de cybersécurité et prévoit être en mesure de se conformer aux exigences additionnelles de ce dernier dans les délais prescrits.

### Initiatives réglementaires touchant les services financiers au Canada

Le gouvernement fédéral continue d'évaluer divers enjeux en matière de protection des consommateurs. Certaines propositions législatives visant à actualiser le cadre de protection des consommateurs et à clarifier la compétence fédérale en la matière continuent d'être examinées par le gouvernement bien qu'elles aient déjà été retirées. En outre, divers organismes de réglementation fédéraux entreprennent un examen des pratiques de vente suivies par les banques canadiennes et présenteront au gouvernement des rapports sur ces questions. Des mesures provinciales en matière de protection des consommateurs font également l'objet d'un suivi afin d'évaluer leur incidence éventuelle sur les services financiers.

### Marché de l'habitation et endettement des consommateurs au Canada

Le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux ont introduit de nombreuses modifications dans le but de répondre aux préoccupations liées au niveau élevé de l'endettement des ménages et au marché de l'habitation. Ils ont notamment apporté des modifications à la ligne directrice B-20, *Pratiques et procédures de souscription des prêts hypothécaires résidentiels*, lesquelles sont entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018 et réaffirment les attentes du BSIF en encourageant les prêteurs hypothécaires fédéraux à demeurer vigilants dans leurs pratiques de souscription des prêts hypothécaires. En outre, la version modifiée de la ligne directrice instaure un nouveau taux admissible pour les prêts hypothécaires non assurés, met en lumière les améliorations apportées au calcul du ratio prêt-valeur et impose des limites et des restrictions aux mécanismes conçus pour contourner ces limites.

### Comité de Bâle sur le contrôle bancaire – parachèvement des réformes de Bâle III

En décembre 2017, le Groupe des gouverneurs et des responsables du contrôle bancaire, instance de gouvernance du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (le « CBCB »), a annoncé avoir convenu de fixer à 72,5 % le plancher de fonds propres et avoir parachevé les dernières réformes de Bâle III.

Les dernières réformes de Bâle III comportent les éléments suivants : une approche standard révisée du risque de crédit; des révisions de l'approche du risque de crédit fondée sur les notations internes; des révisions du dispositif d'ajustement de l'évaluation de crédit, incluant la suppression de l'approche fondée sur les modèles internes et l'introduction d'une approche standard révisée; une approche standard révisée du risque opérationnel, qui remplacera à la fois les approches standards existantes et les approches de mesure avancée; des révisions de la mesure du ratio de levier et un volant de fonds propres lié au ratio de levier pour les banques d'importance systémique mondiale (« BIS<sup>m</sup> »), qui prendra la forme d'un volant de fonds propres de T1 et sera fixé à 50 % du volant de fonds propres pondéré de la BIS<sup>m</sup>; et un plancher global garantissant que les actifs pondérés en fonction des risques des banques issus des modèles internes ne puissent pas être inférieurs à 72,5 % des actifs pondérés en fonction des risques tels que calculés selon l'approche standard du dispositif de Bâle III. Les banques devront aussi déclarer leurs actifs pondérés en fonction des risques sur la base de ces approches standards révisées.

Les nouvelles normes de Bâle III entreront en vigueur en 2022, y compris les règles portant sur la révision complète du portefeuille de négociation qui devaient initialement prendre effet en 2020. La période d'instauration progressive du plancher de fonds propres de 72,5 % commencera le 1<sup>er</sup> janvier 2022 et prendra fin en janvier 2027.

### Exigences de communication financière au titre du troisième pilier en matière de fonds propres réglementaires

En mars 2017, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (le « CBCB ») a publié le document intitulé *Exigences de communication financière au titre du troisième pilier – dispositif consolidé et renforcé*, qui fait suite à la première série de révisions présentée dans le document intitulé *Exigences de communication financière au titre du troisième pilier – version révisée* qu'avait publié le CBCB en janvier 2015.

En avril 2017, le BSIF a publié une ligne directrice indiquant que toutes les banques d'importance systémique intérieure devaient mettre en place la première série de révisions présentée dans le document intitulé *Exigences de communication financière au titre du troisième pilier – version révisée* au cours de la période de présentation de l'information qui sera close le 31 octobre 2018. La Banque attend la ligne directrice du BSIF portant sur la mise en place de la deuxième série de révisions des exigences de communication financière du CBCB.

### Faits nouveaux en matière de réglementation sur la liquidité

Le ratio structurel de liquidité à long terme, qui vise à réduire le risque de financement structurel en exigeant des banques qu'elles financent leurs activités au moyen de sources de financement stables suffisantes, devrait devenir une norme minimale du cadre de liquidité du BSIF. Le BSIF a prorogé le délai visé de mise en œuvre jusqu'en janvier 2020.



# Méthodes comptables et contrôles

## Méthodes et estimations comptables

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été établis selon l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*, conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Les principales méthodes comptables utilisées aux fins des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés sont cohérentes avec celles utilisées aux fins des états financiers consolidés audités de l'exercice clos le 31 octobre 2017 de la Banque décrites à la note 3 afférente à ses états financiers consolidés annuels de 2017, sauf pour ce qui est des modifications découlant de l'adoption de l'IFRS 9 décrites aux notes 3 et 4 afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés.

## Prises de position futures en comptabilité

Aucune mise à jour importante n'a été apportée aux prises de position futures en comptabilité par rapport à celles présentées à la note 4 afférente aux états financiers consolidés audités de la Banque contenus dans le rapport annuel 2017.

## Modifications du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2018, aucune modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque n'a eu ou n'est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur ce contrôle. La Banque a adopté l'IFRS 9, *Instruments financiers*, avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> novembre 2017. Par conséquent, elle a actualisé et modifié certains contrôles internes à l'égard de l'information financière. De plus amples renseignements sur les modifications de méthodes comptables et sur l'incidence transitoire de l'adoption de l'IFRS 9 sont présentés, respectivement, aux notes 3 et 4 afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés.

## Transactions avec des parties liées

Aucune modification n'a été apportée aux procédures et aux politiques que la Banque applique à l'égard des transactions avec des parties liées par rapport à celles qui sont présentées dans le rapport annuel 2017 de la Banque. Toutes les transactions avec des parties liées ont lieu à des modalités et conditions du marché.

## Perspectives économiques

L'économie mondiale demeure vigoureuse. Les dépenses des ménages et les activités commerciales augmentent ou demeurent élevées dans la plupart des économies, le degré de confiance et le niveau d'activité ayant atteint le point le plus élevé de la courbe conjoncturelle du cycle économique. Dans ce contexte de croissance synchronisée, l'évolution des salaires et celle de l'inflation continuent de diverger. Au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni, les dynamiques salariale et inflationniste commandent la poursuite de la réduction de la détente monétaire en place. En Europe et au Japon, l'inflation résolument basse montre peu de signes d'accélération. Ces tendances inflationnistes divergentes laissent sous-entendre que les pays aux prises avec une hausse de l'inflation resserreront encore davantage leurs politiques monétaires, quoique l'incidence de ces modifications de taux à court terme sur la courbe de rendement pourrait être limitée par les programmes d'assouplissement quantitatif en place en Europe et au Japon.

Nous nous attendons à ce que la croissance atteigne 2,3 % au Canada en 2018, ce qui dénoterait un ralentissement marqué par rapport au taux de presque 3 % obtenu en 2017. Quoique plus modeste, cette croissance attendue dénote une expansion forte et diversifiée de l'activité économique, la croissance du PIB potentiel demeurant à 1,6 %. La demande excédentaire continuera de s'accroître en 2018, ce qui devrait entraîner une augmentation des pressions inflationnistes et, vraisemblablement, des taux d'intérêt.

La croissance de l'économie américaine devrait être légèrement supérieure à celle du Canada. Tout comme ici, le marché de l'emploi demeure vigoureux, ce qui, conjugué à la richesse des ménages, devrait soutenir la consommation. Les prévisions en matière de dépenses d'investissement demeurent optimistes sous l'effet de l'amplification de la reprise de l'activité industrielle, les pressions exercées sur la capacité appelant à un accroissement des capacités de production. À preuve, le suivi des commandes de biens d'investissement démontre qu'elles n'ont jamais été aussi élevées en cinq ans.

Les pays de l'Alliance du Pacifique devraient afficher une croissance vigoureuse. Cette tendance sera particulièrement évidente au Pérou, au Chili et en Colombie, où la hausse des prix des marchandises conjuguée à l'évolution de la situation politique devrait entraîner un regain de confiance pour les entreprises et se traduire par une augmentation des investissements et des dépenses d'investissement dans les infrastructures. Au Mexique, bien que les prochaines élections présidentielles et les négociations sur l'ALÉNA pèsent sur les perspectives, l'on prévoit une accélération de la croissance en 2018 sous l'effet de la poussée des dépenses des ménages et de la progression des investissements. Pour le Mexique, tout comme pour le Canada, la vigueur de l'économie américaine et des autres pays compense dans une large mesure le poids de l'incertitude entourant les échanges commerciaux.

Même si les données fondamentales demeurent solides, plusieurs risques assombrissent les perspectives, y compris de manière plus générale les différentes mesures touchant le commerce prises par les États-Unis et les négociations qui ont cours relativement à l'ALÉNA, de même que la volatilité accrue sur les marchés financiers.

## Données sur les actions

|  | Montant<br>(en millions<br>de dollars) | Dividendes<br>déclarés<br>par action <sup>1)</sup> | Nombre de<br>titres en<br>circulation<br>(en milliers) | Caractéristique<br>de conversion |
|--|--|--|--|----------------------------------|
| Au 31 janvier 2018   |  |  |  |                                  |
| <b>Actions ordinaires<sup>2)</sup></b>   | 15 677 \$                              | 0,82 \$  | 1 197 999  | s. o.                            |
| <b>Actions privilégiées</b>  |  |  |  |                                  |
| Actions privilégiées de série 18 <sup>3)4)</sup>   | 187                                    | 0,209375   | 7 498  | Série 19                         |
| Actions privilégiées de série 19 <sup>3)4)</sup>   | 158                                    | 0,181788   | 6 302  | Série 18                         |
| Actions privilégiées de série 20 <sup>3)4)</sup>   | 201                                    | 0,225625   | 8 039  | Série 21                         |
| Actions privilégiées de série 21 <sup>3)4)</sup>   | 149                                    | 0,160212   | 5 961  | Série 20                         |
| Actions privilégiées de série 22 <sup>3)4)</sup>   | 234                                    | 0,239375   | 9 377  | Série 23                         |
| Actions privilégiées de série 23 <sup>3)4)</sup>   | 66                                     | 0,171308   | 2 623  | Série 22                         |
| Actions privilégiées de série 30 <sup>3)4)</sup>   | 154                                    | 0,113750   | 6 143  | Série 31                         |
| Actions privilégiées de série 31 <sup>3)4)</sup>   | 111                                    | 0,117062   | 4 457  | Série 30                         |
| Actions privilégiées de série 32 <sup>3)4)</sup>   | 279                                    | 0,128938   | 11 162   | Série 33                         |
| Actions privilégiées de série 33 <sup>3)4)</sup>   | 130                                    | 0,138021   | 5 184  | Série 32                         |
| Actions privilégiées de série 34 <sup>3)4)5)</sup>   | 350                                    | 0,343750   | 14 000   | Série 35                         |
| Actions privilégiées de série 36 <sup>3)4)5)</sup>   | 500                                    | 0,343750   | 20 000   | Série 37                         |
| Actions privilégiées de série 38 <sup>3)4)5)</sup>   | 500                                    | 0,303125   | 20 000   | Série 39                         |
| <b>Autres titres de T1</b>   |  |  |  |                                  |
| Titres fiduciaires – Série 2006-1 émis par la Fiducie de Capital Banque Scotia <sup>6)</sup>                                     | 750 \$                                 | 28,25  | 5,650  | 750                              |
| Titres fiduciaires de catégorie 1 – Série 2009-1 émis par la Fiducie de catégorie 1 (Tier 1) Banque Scotia <sup>6)</sup>         | 650                                    | 39,01  | 7,802  | 650                              |
| Autres titres de fonds propres de T1 subordonnés (FPUNV) <sup>5)</sup>   | 1 250 \$ US                            | 23,25 \$ US  | 4,650  | 1 250                            |
| <b>Débetures subordonnées FPUNV<sup>5)</sup></b>   |  |  |  |                                  |
| Débetures subordonnées échéant en mars 2027  |  |  | 1 250 \$   | 2,58                             |
| Débetures subordonnées échéant en décembre 2025  |  |  | 750  | 3,37                             |
| Débetures subordonnées échéant en décembre 2025  |  |  | 1 250 \$ US  | 4,50                             |
| <b>Options</b>   |  |  |  |                                  |
| Options en circulation attribuées aux termes des régimes d'options sur actions pour l'achat d'actions ordinaires <sup>2)7)</sup> |  |  |  | 15 452                           |

1) Dividendes déclarés en date du 27 février 2018.

2) Les dividendes sur les actions ordinaires sont versés sur une base trimestrielle, lorsqu'ils seront déclarés, le cas échéant. Au 16 février 2018, le nombre d'actions ordinaires et d'options en circulation se chiffrait respectivement à 1 198 000 milliers et à 15 452 milliers. Lors de sa réunion du 26 février 2018, le conseil d'administration a approuvé un dividende de 0,82 \$ par action payable le 26 avril 2018 aux actionnaires inscrits le 3 avril 2018.

3) Ces actions privilégiées donnent droit à un dividende trimestriel en trésorerie privilégié non cumulatif. Se reporter à la note 23 afférente aux états financiers consolidés figurant dans le rapport annuel 2017 de la Banque pour obtenir de plus amples renseignements.

4) Ces actions privilégiées sont assorties de caractéristiques de conversion. Se reporter à la note 23 afférente aux états financiers consolidés figurant dans le rapport annuel 2017 de la Banque pour obtenir de plus amples renseignements.

5) Ces actions sont assorties des dispositions relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (« FPUNV ») nécessaires à leur classement en tant qu'instruments de fonds propres réglementaires conformément à Bâle III. Le rapport annuel 2017 de la Banque décrit les conditions dans lesquelles la conversion a lieu et les mécanismes de conversion des débetures subordonnées FPUNV (note 20), des autres titres de fonds propres de T1 subordonnés FPUNV (note 23) et des actions privilégiées FPUNV (note 23). Le nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être émises à la conversion de débetures convertibles FPUNV, d'autres titres de fonds propres de T1 subordonnés FPUNV et d'actions privilégiées FPUNV au 31 janvier 2018 s'établit à 1 716 millions d'actions ordinaires, en fonction du prix plancher et compte non tenu de l'incidence de tout intérêt couru et impayé et de tout dividende déclaré et impayé.

6) Ces titres sont assortis de caractéristiques de conversion. Se reporter au tableau 26 du rapport annuel 2017 de la Banque pour obtenir de plus amples renseignements.

7) Comprend 5 900 options d'achat d'actions assorties de droits à l'appréciation des actions (« composante DAA »).

On trouvera plus de renseignements sur les titres en circulation de la Banque, y compris les caractéristiques de convertibilité, aux notes 20, 23 et 25 des états financiers consolidés de la Banque figurant dans son rapport annuel 2017.

## États financiers consolidés intermédiaires résumés (non audités)

## TABLE DES MATIÈRES

**36 États financiers consolidés intermédiaires résumés****41 Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés****41 Note 1.** Entité présentant l'information financière**41 Note 2.** Base d'établissement**41 Note 3.** Principales méthodes comptables**45 Note 4.** Transition à l'IFRS 9**48 Note 5.** Prises de position futures en comptabilité**48 Note 6.** Trésorerie et dépôts auprès d'autres institutions financières**48 Note 7.** Titres de placement**49 Note 8.** Prêts, prêts douteux et compte de correction de valeur pour pertes sur créances**54 Note 9.** Décomptabilisation d'actifs financiers**55 Note 10.** Participations dans des sociétés associées**55 Note 11.** Dépôts**55 Note 12.** Opérations sur capitaux propres et opérations de financement**56 Note 13.** Gestion du capital**56 Note 14.** Paiements fondés sur des actions**56 Note 15.** Avantages du personnel**57 Note 16.** Secteurs d'exploitation**58 Note 17.** Revenus d'intérêts**58 Note 18.** Revenus autres que d'intérêts**59 Note 19.** Revenus tirés des activités de transaction**59 Note 20.** Résultat par action**59 Note 21.** Instruments financiers**65 Note 22.** Impôt sur le résultat**65 Note 23.** Regroupements d'entreprises**65 Note 24.** Événements postérieurs à la date de l'état consolidé de la situation financière

## État consolidé de la situation financière

| (non audité) (en millions de dollars)   | Note | Aux                           |                 |
|---|------|-------------------------------|-----------------|
|   |      | 31 janvier 2018 <sup>1)</sup> | 31 octobre 2017 |
| <b>Actifs</b>   |      |                               |                 |
| Trésorerie et dépôts auprès d'autres institutions financières                                     | 6    | 57 365 \$                     | 59 663 \$       |
| Métaux précieux   |      | 5 471                         | 5 717           |
| <b>Actifs détenus à des fins de transaction</b>   |      |                               |                 |
| Titres  |      | 87 377                        | 78 652          |
| Prêts   |      | 16 726                        | 17 312          |
| Autres  |      | 1 561                         | 2 500           |
|   |      | <b>105 664</b>                | 98 464          |
| Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net        |      | 14                            | 13              |
| Titres pris en pension et titres empruntés  |      | 88 648                        | 95 319          |
| Instruments financiers dérivés  |      | 36 847                        | 35 364          |
| Titres de placement   | 7    | 75 148                        | 69 269          |
| <b>Prêts</b>  |      |                               |                 |
| Prêts hypothécaires à l'habitation  | 8 a) | 239 419                       | 236 916         |
| Prêts personnels et sur cartes de crédit  | 8 a) | 104 182                       | 103 331         |
| Prêts aux entreprises et aux administrations publiques  | 8 a) | 164 413                       | 168 449         |
|   |      | <b>508 014</b>                | 508 696         |
| Compte de correction de valeur pour pertes sur créances   | 8 c) | 4 817                         | 4 327           |
|   |      | <b>503 197</b>                | 504 369         |
| <b>Autres</b>   |      |                               |                 |
| Engagements de clients en contrepartie d'acceptations, déduction faite de la correction de valeur |      | 16 380                        | 13 560          |
| Immobilisations corporelles   |      | 2 314                         | 2 381           |
| Participations dans des sociétés associées  | 10   | 4 518                         | 4 586           |
| Goodwill et autres immobilisations incorporelles  |      | 12 049                        | 12 106          |
| Actifs d'impôt différé  |      | 1 738                         | 1 713           |
| Autres actifs   |      | 13 799                        | 12 749          |
|   |      | <b>50 798</b>                 | 47 095          |
| <b>Total des actifs</b>   |      | <b>923 152 \$</b>             | 915 273 \$      |
| <b>Passifs</b>  |      |                               |                 |
| <b>Dépôts</b>   |      |                               |                 |
| Dépôts de particuliers  | 11   | 200 727 \$                    | 200 030 \$      |
| Dépôts d'entreprises et d'administrations publiques   | 11   | 390 258                       | 384 988         |
| Dépôts d'institutions financières   | 11   | 44 852                        | 40 349          |
|   |      | <b>635 837</b>                | 625 367         |
| Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net        |      | 5 045                         | 4 663           |
| <b>Autres</b>   |      |                               |                 |
| Acceptations  |      | 16 398                        | 13 560          |
| Obligations relatives aux titres vendus à découvert   |      | 32 893                        | 30 766          |
| Instruments financiers dérivés  |      | 37 741                        | 34 200          |
| Obligations relatives aux titres mis en pension et titres prêtés                                  |      | 90 931                        | 95 843          |
| Débiteures subordonnées   | 12   | 5 701                         | 5 935           |
| Autres passifs  |      | 37 419                        | 43 314          |
|   |      | <b>221 083</b>                | 223 618         |
| <b>Total des passifs</b>  |      | <b>861 965</b>                | 853 648         |
| <b>Capitaux propres</b>   |      |                               |                 |
| Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires   |      |                               |                 |
| Actions ordinaires  | 12   | 15 677                        | 15 644          |
| Résultats non distribués  |      | 38 704                        | 38 117          |
| Cumul des autres éléments du résultat global  |      | 588                           | 1 577           |
| Autres réserves   |      | 112                           | 116             |
|   |      | <b>55 081</b>                 | 55 454          |
| Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires                               |      | 4 579                         | 4 579           |
| Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres                                    |      |                               |                 |
| Total des capitaux propres attribuables aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque |      | 59 660                        | 60 033          |
| Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales                                       |      | 1 527                         | 1 592           |
| <b>Total des capitaux propres</b>   |      | <b>61 187</b>                 | 61 625          |
| <b>Total des passifs et des capitaux propres</b>  |      | <b>923 152 \$</b>             | 915 273 \$      |

1) Les montants de la période close le 31 janvier 2018 ont été établis selon l'IFRS 9; les montants des périodes précédentes n'ont pas été retraités (se reporter aux notes 3 et 4).

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

## État consolidé du résultat net

| (non audité) (en millions de dollars)  | Note | Trimestres clos les |                    |                    |
|--|------|---------------------|--------------------|--------------------|
|  |      | 31 janvier<br>2018  | 31 octobre<br>2017 | 31 janvier<br>2017 |
| <b>Revenus</b>   |      |                     |                    |                    |
| <b>Revenus d'intérêts<sup>1)</sup></b>   |      |                     |                    |                    |
| Prêts  |      | 5 803 \$            | 5 628 \$           | 5 246 \$           |
| Titres   |      | 399                 | 363                | 333                |
| Titres pris en pension et titres empruntés   |      | 98                  | 86                 | 55                 |
| Dépôts auprès d'autres institutions financières  |      | 181                 | 170                | 94                 |
|  | 17   | 6 481               | 6 247              | 5 728              |
| <b>Charges d'intérêts</b>  |      |                     |                    |                    |
| Dépôts   |      | 2 256               | 2 173              | 1 849              |
| Débitures subordonnées   |      | 52                  | 51                 | 58                 |
| Autres   |      | 237                 | 192                | 178                |
|  |      | 2 545               | 2 416              | 2 085              |
| <b>Revenus d'intérêts nets</b>   |      | 3 936               | 3 831              | 3 643              |
| <b>Revenus autres que d'intérêts<sup>1)</sup></b>  |      |                     |                    |                    |
| Services bancaires   | 18   | 981                 | 957                | 973                |
| Gestion de patrimoine  | 18   | 831                 | 775                | 843                |
| Commissions de placement et autres honoraires de services-conseils                       |      | 148                 | 165                | 143                |
| Opérations de change à des fins autres que de transaction                                |      | 148                 | 136                | 142                |
| Revenus tirés des activités de transaction <sup>2)</sup>                                 | 19   | 387                 | 137                | 452                |
| Profit net sur la vente de titres de placement   |      | 35                  | 129                | 80                 |
| Revenu net découlant de participations dans des sociétés associées                       |      | 110                 | 97                 | 99                 |
| Revenus d'assurance déduction faite des sinistres  |      | 169                 | 150                | 162                |
| Autres honoraires et commissions <sup>2)</sup>   |      | 204                 | 256                | 215                |
| Autres <sup>2)</sup>   |      | 139                 | 179                | 116                |
|  |      | 3 152               | 2 981              | 3 225              |
| <b>Total des revenus</b>   |      | 7 088               | 6 812              | 6 868              |
| Dotations au compte de correction de valeur pour pertes sur créances <sup>1)</sup>       |      | 544                 | 536                | 553                |
|  |      | 6 544               | 6 276              | 6 315              |
| <b>Charges autres que d'intérêts</b>   |      |                     |                    |                    |
| Salaires et avantages du personnel   |      | 1 702               | 1 809              | 1 879              |
| Locaux et technologie  |      | 609                 | 621                | 594                |
| Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles                          |      | 199                 | 195                | 187                |
| Communications   |      | 105                 | 108                | 113                |
| Publicité et prospection   |      | 129                 | 176                | 128                |
| Honoraires   |      | 186                 | 252                | 158                |
| Taxe d'affaires et taxe sur le capital   |      | 123                 | 98                 | 111                |
| Autres   |      | 445                 | 409                | 519                |
|  |      | 3 498               | 3 668              | 3 689              |
| <b>Bénéfice avant impôt sur le résultat</b>  |      | 3 046               | 2 608              | 2 626              |
| Charge d'impôt sur le résultat   | 22   | 709                 | 538                | 617                |
| <b>Bénéfice net</b>  |      | 2 337 \$            | 2 070 \$           | 2 009 \$           |
| Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales |      | 58                  | 55                 | 61                 |
| Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque       |      | 2 279 \$            | 2 015 \$           | 1 948 \$           |
| Actionnaires privilégiés et porteurs d'autres instruments de capitaux propres            |      | 30                  | 29                 | 39                 |
| Actionnaires ordinaires  |      | 2 249 \$            | 1 986 \$           | 1 909 \$           |
| <b>Bénéfice par action ordinaire (en dollars)</b>  |      |                     |                    |                    |
| De base  | 20   | 1,88 \$             | 1,66 \$            | 1,58 \$            |
| Dilué  | 20   | 1,86                | 1,64               | 1,57               |
| Dividendes versés par action ordinaire (en dollars)                                      |      | 0,79                | 0,79               | 0,74               |

1) Les montants de la période close le 31 janvier 2018 ont été établis selon l'IFRS 9; les montants des périodes précédentes n'ont pas été retraités (se reporter aux notes 3 et 4).

2) Les montants des périodes précédentes ont été reclassés aux fins de conformité avec la présentation adoptée pour la période à l'étude.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

## État consolidé du résultat global

|   | Trimestres clos les |                    |                    |
|---|---------------------|--------------------|--------------------|
|   | 31 janvier<br>2018  | 31 octobre<br>2017 | 31 janvier<br>2017 |
| <i>(non audité) (en millions de dollars)</i>  |                     |                    |                    |
| <b>Bénéfice net</b>   | <b>2 337 \$</b>     | 2 070 \$           | 2 009 \$           |
| <b>Autres éléments du résultat global</b>   |                     |                    |                    |
| <b>Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le bénéfice net</b>  |                     |                    |                    |
| Variation nette des profits (pertes) de change latents :  |                     |                    |                    |
| Profits (pertes) de change latents, montant net   | (1 510)             | 1 402              | (1 577)            |
| Profits (pertes) sur les couvertures d'investissements nets dans des établissements à l'étranger, montant net   | 670                 | (462)              | 520                |
| Charge (économie) d'impôt sur le résultat :   |                     |                    |                    |
| Profits (pertes) de change latents, montant net   | (9)                 | 15                 | (14)               |
| Profits (pertes) sur les couvertures d'investissements nets dans des établissements à l'étranger, montant net   | 179                 | (122)              | 127                |
|   | (1 010)             | 1 047              | (1 170)            |
| Variation nette des profits (pertes) latents sur les titres (de créance et de capitaux propres) disponibles à la vente <sup>1)</sup> :  |                     |                    |                    |
| Profits (pertes) latents sur les titres disponibles à la vente, montant net   | s. o.               | 83                 | (389)              |
| Reclassement du montant net des (profits) pertes dans le bénéfice net <sup>2)</sup>   | s. o.               | (113)              | 322                |
| Charge (économie) d'impôt sur le résultat :   |                     |                    |                    |
| Profits (pertes) latents sur les titres disponibles à la vente, montant net   | s. o.               | 16                 | (96)               |
| Reclassement du montant net des (profits) pertes dans le bénéfice net   | s. o.               | (24)               | 78                 |
|   | s. o.               | (22)               | (49)               |
| Variation nette de la juste valeur découlant de la variation des instruments de créance évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global <sup>1)</sup> :                       |                     |                    |                    |
| Profits (pertes) liés à la juste valeur, montant net  | (305)               | s. o.              | s. o.              |
| Reclassement du montant net des (profits) pertes dans le bénéfice net   | 177                 | s. o.              | s. o.              |
| Charge (économie) d'impôt sur le résultat :   |                     |                    |                    |
| Profits (pertes) sur les instruments de créance évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, montant net  | (70)                | s. o.              | s. o.              |
| Reclassement du montant net des (profits) pertes dans le bénéfice net   | 50                  | s. o.              | s. o.              |
|   | (108)               | s. o.              | s. o.              |
| Variation nette des profits (pertes) sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie :   |                     |                    |                    |
| Profits (pertes) sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, montant net  | 201                 | 731                | (911)              |
| Reclassement du montant net des (profits) pertes dans le bénéfice net   | (295)               | (754)              | 752                |
| Charge (économie) d'impôt sur le résultat :   |                     |                    |                    |
| Profits (pertes) sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, montant net  | 55                  | 194                | (241)              |
| Reclassement du montant net des (profits) pertes dans le bénéfice net   | (79)                | (199)              | 198                |
|   | (70)                | (18)               | (116)              |
| Autres éléments du résultat global provenant des participations dans des sociétés associées   | 13                  | 19                 | 1                  |
| <b>Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le bénéfice net</b>   |                     |                    |                    |
| Variation nette à la réévaluation de l'actif et du passif au titre des régimes d'avantages du personnel :   |                     |                    |                    |
| Gains (pertes) actuariels sur les régimes d'avantages du personnel  | 84                  | 49                 | 910                |
| Charge (économie) d'impôt sur le résultat   | 25                  | 9                  | 244                |
|   | 59                  | 40                 | 666                |
| Variation nette de la juste valeur découlant de la variation des instruments de capitaux propres désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global <sup>1)</sup> : |                     |                    |                    |
| Profits liés à la juste valeur, montant net   | 99                  | s. o.              | s. o.              |
| Charge (économie) d'impôt sur le résultat   | 15                  | s. o.              | s. o.              |
|   | 84                  | s. o.              | s. o.              |
| Variation nette de la juste valeur découlant de l'évolution du risque de crédit propre à la Banque quant aux passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur :                                    |                     |                    |                    |
| Variation de la juste valeur découlant de l'évolution du risque de crédit propre à la Banque quant aux passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur  | (7)                 | (10)               | (3)                |
| Charge (économie) d'impôt sur le résultat   | (2)                 | (2)                | (1)                |
|   | (5)                 | (8)                | (2)                |
| Autres éléments du résultat global provenant des participations dans des sociétés associées   | (4)                 | 5                  | 1                  |
| Autres éléments du résultat global  | (1 041)             | 1 063              | (669)              |
| <b>Résultat global</b>  | <b>1 296 \$</b>     | <b>3 133 \$</b>    | <b>1 340 \$</b>    |
| Résultat global attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle   | 57                  | 107                | 43                 |
| Résultat global attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque   | 1 239               | 3 026              | 1 297              |
| Actionnaires privilégiés et porteurs d'autres instruments de capitaux propres   | 30                  | 29                 | 39                 |
| Actionnaires ordinaires   | 1 209 \$            | 2 997 \$           | 1 258 \$           |

1) Les montants de la période close le 31 janvier 2018 ont été établis selon l'IFRS 9; les montants des périodes précédentes n'ont pas été retraités (se reporter aux notes 3 et 4).

2) Comprend des montants ayant trait aux couvertures admissibles.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

## État consolidé des variations des capitaux propres

Cumul des autres éléments du résultat global

|   | Résultats          |                              | Titres disponibles à la vente |            | Instruments de créance (JVAERG) |                              | Instruments de capitaux propres (JVAERG) |  | Couvertures des flux de trésorerie |  | Autres réserves <sup>3)</sup> ordinaires  |  | Total des capitaux propres ordinaires                      |   | Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres |  | Total attribuable aux porteurs d'instruments de capitaux propres |  | Participations de donnant pas le contrôle dans des filiales |   | Total |  |
|---|--------------------|------------------------------|-------------------------------|------------|---------------------------------|------------------------------|--|--|------------------------------------|--|---|--|--|---|--|--|--|--|---|---|-------|--|
|   | Actions ordinaires | non distribués <sup>1)</sup> | Écarts de conversion          | à la vente | de créance (JVAERG)             | de capitaux propres (JVAERG) | des flux de trésorerie                   | Autres réserves <sup>3)</sup> ordinaires | capitaux propres ordinaires        | Autres réserves <sup>3)</sup> ordinaires | et autres instruments de capitaux propres | priviliégées et autres instruments de capitaux propres | attribuable aux porteurs d'instruments de capitaux propres | Participations de donnant pas le contrôle dans des filiales | capitaux propres ordinaires                                    | Autres réserves <sup>3)</sup> ordinaires | et autres instruments de capitaux propres                        | priviliégées et autres instruments de capitaux propres | attribuable aux porteurs d'instruments de capitaux propres  | Participations de donnant pas le contrôle dans des filiales | Total |  |
| <b>Solde présenté au 31 octobre 2017</b>  | 15 644 \$          | 38 117 \$                    | 1 861 \$                      | (46)\$     | –                               | –                            | 235 \$                                   | (473)\$                                  | 116 \$                             | 55 454 \$                                | 4 579 \$                                  | 60 033 \$  | 1 592 \$   | 61 625 \$   |  |  |  |  |   |   |       |  |
| Incidence cumulative de l'adoption de l'IFRS 9 <sup>4)</sup>                    | –                  | (564)                        | –                             | 46         | 184                             | (179)                        | –  | –  | –                                  | (513)                                    | –   | (513)  | (97)   | (610)   |  |  |  |  |   |   |       |  |
| <b>Solde retraité au 1<sup>er</sup> novembre 2017</b>                           | 15 644             | 37 553                       | 1 861                         | –          | 184                             | (179)                        | 235                                      | (473)                                    | 116                                | 54 941                                   | 4 579                                     | 59 520   | 1 495  | 61 015  |  |  |  |  |   |   |       |  |
| Bénéfice net  | –                  | 2 249                        | –                             | –          | –                               | –                            | –  | –  | –                                  | 2 249                                    | 30  | 2 279  | 58   | 2 337   |  |  |  |  |   |   |       |  |
| Autres éléments du résultat global  | –                  | –                            | (1 006)                       | –          | (108)                           | 83                           | (71)                                     | 62                                       | –                                  | (1 040)                                  | –   | (1 040)  | (1)  | (1 041)   |  |  |  |  |   |   |       |  |
| <b>Total du résultat global</b>   | –                  | 2 249 \$                     | (1 006)\$                     | –          | (108)\$                         | 83 \$                        | (71)\$                                   | 62 \$                                    | –                                  | 1 209 \$                                 | 30 \$                                     | 1 239 \$   | 57 \$  | 1 296 \$  |  |  |  |  |   |   |       |  |
| Actions émises  | 62                 | –                            | –                             | –          | –                               | –                            | –  | –  | (8)                                | 54                                       | –   | 54   | –  | 54  |  |  |  |  |   |   |       |  |
| Actions rachetées   | (29)               | (149)                        | –                             | –          | –                               | –                            | –  | –  | –                                  | (178)                                    | –   | (178)  | –  | (178)   |  |  |  |  |   |   |       |  |
| Dividendes et distributions versés aux détenteurs de titres de capitaux propres | –                  | (949)                        | –                             | –          | –                               | –                            | –  | –  | –                                  | (949)                                    | (30)                                      | (979)  | (25)   | (1 004)   |  |  |  |  |   |   |       |  |
| Paielements fondés sur des actions  | –                  | –                            | –                             | –          | –                               | –                            | –  | –  | 4                                  | 4  | –   | 4  | –  | 4   |  |  |  |  |   |   |       |  |
| Autres  | –                  | –                            | –                             | –          | –                               | –                            | –  | –  | –                                  | –  | –   | –  | –  | –   |  |  |  |  |   |   |       |  |
| <b>Solde au 31 janvier 2018</b>   | 15 677 \$          | 38 704 \$                    | 855 \$                        | –          | 76 \$                           | (96)\$                       | 164 \$                                   | (411)\$                                  | 112 \$                             | 55 081 \$                                | 4 579 \$                                  | 59 660 \$  | 1 527 \$   | 61 187 \$   |  |  |  |  |   |   |       |  |
| <b>Solde au 1<sup>er</sup> novembre 2016</b>                                    | 15 513 \$          | 34 752 \$                    | 3 055 \$                      | 14 \$      | –                               | –                            | 264 \$                                   | (1 093)\$                                | 152 \$                             | 52 657 \$                                | 3 594 \$                                  | 56 251 \$  | 1 570 \$   | 57 821 \$   |  |  |  |  |   |   |       |  |
| Bénéfice net  | –                  | 1 909                        | –                             | –          | –                               | –                            | –  | –  | –                                  | 1 909                                    | 39  | 1 948  | 61   | 2 009   |  |  |  |  |   |   |       |  |
| Autres éléments du résultat global  | –                  | –                            | (1 151)                       | (49)       | –                               | –                            | (117)                                    | 666                                      | –                                  | (651)                                    | –   | (651)  | (18)   | (669)   |  |  |  |  |   |   |       |  |
| <b>Total du résultat global</b>   | –                  | 1 909 \$                     | (1 151)\$                     | (49)\$     | –                               | –                            | (117)\$                                  | 666 \$                                   | –                                  | 1 258 \$                                 | 39 \$                                     | 1 297 \$   | 43 \$  | 1 340 \$  |  |  |  |  |   |   |       |  |
| Actions émises  | 138                | –                            | –                             | –          | –                               | –                            | –  | –  | (18)                               | 120                                      | –   | 120  | –  | 120   |  |  |  |  |   |   |       |  |
| Actions rachetées   | (26)               | (112)                        | –                             | –          | –                               | –                            | –  | –  | –                                  | (138)                                    | (345)                                     | (483)  | –  | (483)   |  |  |  |  |   |   |       |  |
| Dividendes et distributions versés aux détenteurs de titres de capitaux propres | –                  | (895)                        | –                             | –          | –                               | –                            | –  | –  | –                                  | (895)                                    | (39)                                      | (934)  | (36)   | (970)   |  |  |  |  |   |   |       |  |
| Paielements fondés sur des actions  | –                  | –                            | –                             | –          | –                               | –                            | –  | –  | 5                                  | 5  | –   | 5  | –  | 5   |  |  |  |  |   |   |       |  |
| Autres  | –                  | (1)                          | –                             | –          | –                               | –                            | –  | –  | (1)                                | (1)                                      | –   | (1)  | –  | (1)   |  |  |  |  |   |   |       |  |
| <b>Solde au 31 janvier 2017</b>   | 15 625 \$          | 35 653 \$                    | 1 904 \$                      | (35)\$     | –                               | –                            | 147 \$                                   | (427)\$                                  | 139 \$                             | 53 006 \$                                | 3 249 \$                                  | 56 255 \$  | 1 577 \$   | 57 832 \$   |  |  |  |  |   |   |       |  |

1) Comprend des résultats non distribués de 58 \$ (31 janvier 2017 – 61 \$) liés à une société associée à l'étranger soumise à des restrictions réglementaires locales.

2) Comprend la quote-part des sociétés associées, les avantages du personnel et le risque de crédit propre à l'entité.

3) Représente des montants liés aux paiements fondés sur des actions (se reporter à la note 14).

4) Se reporter à la note 4.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

## Tableau consolidé des flux de trésorerie

(non audité) (en millions de dollars)

|  | Trimestres clos les              |                    |
|--|----------------------------------|--------------------|
|  | 31 janvier<br>2018 <sup>1)</sup> | 31 janvier<br>2017 |
| <i>Rentrées (sorties) nettes de trésorerie</i>   |                                  |                    |
| <b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>                                |                                  |                    |
| Bénéfice net   | 2 337 \$                         | 2 009 \$           |
| Ajustements pour :   |                                  |                    |
| Revenus d'intérêts nets  | (3 936)                          | (3 643)            |
| Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles                            | 199                              | 187                |
| Dotations au compte de correction de valeur pour pertes sur créances                       | 544                              | 553                |
| Charges dont le paiement est fondé sur des actions et réglé en titres de capitaux propres  | 4                                | 5                  |
| Profit net sur la vente de titres de placement   | (35)                             | (80)               |
| Revenu net découlant de participations dans des sociétés associées                         | (110)                            | (99)               |
| Charge d'impôt sur le résultat   | 709                              | 617                |
| Variations des actifs et des passifs d'exploitation :                                      |                                  |                    |
| Actifs détenus à des fins de transaction   | (8 315)                          | 114                |
| Titres pris en pension et titres empruntés   | 4 493                            | (7 270)            |
| Prêts  | (6 378)                          | (3 695)            |
| Dépôts   | 22 505                           | 3 724              |
| Obligations relatives aux titres vendus à découvert  | 2 271                            | 3 461              |
| Obligations relatives aux titres mis en pension et aux titres prêtés                       | (2 031)                          | 6 082              |
| Instruments financiers dérivés, montant net  | 3 022                            | 2 936              |
| Autres, montant net <sup>2)</sup>  | (9 844)                          | (1 878)            |
| Dividendes perçus  | 81                               | 139                |
| Intérêts perçus  | 6 516                            | 5 675              |
| Intérêts versés  | (2 741)                          | (2 238)            |
| Impôt sur le résultat payé   | (613)                            | (563)              |
| Rentrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation                 | 8 678                            | 6 036              |
| <b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>                              |                                  |                    |
| Dépôts portant intérêt auprès d'autres institutions financières                            | 435                              | (2 143)            |
| Achat de titres de placement   | (26 550)                         | (17 445)           |
| Produit de la vente et de la venue à échéance de titres de placement                       | 18 724                           | 15 706             |
| Immobilisations corporelles déduction faite des sorties                                    | (24)                             | 175                |
| Autres, montant net  | (115)                            | 19                 |
| Rentrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement               | (7 530)                          | (3 688)            |
| <b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>                                |                                  |                    |
| Remboursement de débentures subordonnées   | (112)                            | –                  |
| Produit de l'émission d'actions ordinaires   | 62                               | 138                |
| Rachat d'actions privilégiées  | –                                | (345)              |
| Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation   | (178)                            | (138)              |
| Dividendes versés en trésorerie  | (979)                            | (934)              |
| Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle                                | (25)                             | (36)               |
| Autres, montant net <sup>2)</sup>  | 267                              | 278                |
| Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement                  | (965)                            | (1 037)            |
| Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie | (176)                            | (193)              |
| Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie                          | 7                                | 1 118              |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période <sup>3)</sup>          | 7 825                            | 6 855              |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période <sup>3)</sup>           | 7 832 \$                         | 7 973 \$           |

1) Les montants de la période close le 31 janvier 2018 ont été établis selon l'IFRS 9; les montants des périodes précédentes n'ont pas été retraités (se reporter aux notes 3 et 4).

2) Les montants des périodes précédentes ont été retraités aux fins de conformité avec la présentation adoptée pour la période à l'étude.

3) Représente la trésorerie et les dépôts sans intérêt auprès d'autres institutions financières (se reporter à la note 6).

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.



## Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés (non audités)

### 1. Entité présentant l'information financière

La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque ») est une banque à charte en vertu de la *Loi sur les banques* (Canada) (la « Loi sur les banques »). La Banque est une banque inscrite à l'annexe I de la *Loi sur les banques* et elle est régie par le Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »). La Banque est un fournisseur international de services financiers qui offre une vaste gamme de produits et de services, dont des services bancaires aux particuliers, aux entreprises et aux grandes sociétés, ainsi que des services bancaires d'investissement. Le siège social de la Banque est situé au 1709 Hollis Street, Halifax (Nouvelle-Écosse), au Canada, et les bureaux de la direction sont situés au Scotia Plaza, 44 King Street West, Toronto, au Canada. Les actions ordinaires de la Banque sont inscrites à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York.

### 2. Base d'établissement

#### Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Banque ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standard Board (l'« IASB »), et aux exigences comptables du BSIF, selon l'article 308 de la *Loi sur les Banques*. L'article 308 stipule que, à moins d'indication contraire par le BSIF, les états financiers doivent être établis selon les IFRS.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été établis selon la norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (l'« IAS 34 »), et ne comprennent pas toute l'information exigée pour des états financiers annuels complets. Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés audités annuels de la Banque pour l'exercice clos le 31 octobre 2017.

La publication des états financiers consolidés intermédiaires résumés pour le trimestre clos le 31 janvier 2018 a été autorisée par le conseil d'administration le 27 février 2018.

Certains montants comparatifs ont été retraités aux fins de conformité avec la présentation adoptée pour la période à l'étude.

#### Base d'évaluation

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est des éléments significatifs ci-après, lesquels sont présentés à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière :

- actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction;
- actifs et passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net;
- instruments financiers dérivés;
- titres de placement disponibles à la vente (applicable avant le 1<sup>er</sup> novembre 2017);
- instruments de capitaux propres désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (en vigueur le 1<sup>er</sup> novembre 2017);
- instruments de créance évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (en vigueur le 1<sup>er</sup> novembre 2017).

#### Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la Banque. Sauf indication contraire, toutes les informations financières présentées en dollars canadiens ont été arrondies au million de dollars près.

#### Utilisation d'estimations et recours au jugement

L'établissement d'états financiers conformes aux IFRS exige que la direction fasse des estimations, établisse des jugements et pose des hypothèses qui influent sur la valeur comptable des actifs et des passifs à la date des états financiers consolidés intermédiaires résumés ainsi que sur la valeur comptable des revenus et des charges de la période. Les estimations établies par la direction sont fondées sur l'expérience passée et sur d'autres hypothèses qui sont jugées raisonnables. Parmi les principaux domaines où la direction a porté des jugements difficiles, complexes ou subjectifs, souvent sur des enjeux foncièrement incertains, mentionnons le compte de correction de valeur pour pertes sur créances, la juste valeur des instruments financiers (y compris les dérivés), l'impôt sur le résultat des sociétés, les avantages du personnel, la juste valeur de tous les actifs et passifs identifiables découlant des regroupements d'entreprises, la dépréciation de titres de placement, la dépréciation d'actifs non financiers, ainsi que la décomptabilisation d'actifs et de passifs financiers. Bien qu'il s'agisse des meilleures estimations et hypothèses de la direction, les résultats réels pourraient différer de celles-ci.

### 3. Principales méthodes comptables

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés audités de la Banque pour l'exercice clos le 31 octobre 2017. Les principales méthodes comptables utilisées dans l'établissement des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés sont cohérentes avec celles utilisées dans l'établissement des états financiers consolidés audités de la Banque pour l'exercice clos le 31 octobre 2017 et décrites à la note 3 afférente aux états financiers consolidés de la Banque contenus dans son rapport annuel 2017, sauf en ce qui a trait aux changements à la comptabilisation des instruments financiers découlant de l'adoption de l'IFRS 9, *Instruments financiers* (l'« IFRS 9 »). L'adoption de l'IFRS 9 s'est traduite par des changements aux méthodes comptables relatives au classement, à l'évaluation et à la dépréciation des actifs financiers. Aucun changement important n'a été apporté aux méthodes comptables relatives aux passifs financiers, aux instruments dérivés et à la décomptabilisation d'actifs et de passifs financiers. Tel qu'il est permis par l'IFRS 9, la Banque avait adopté de manière anticipée les dispositions portant sur le risque de crédit propre à l'entité de l'IFRS 9 avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> novembre 2014, lesquelles exigent que les variations de la juste valeur découlant des changements au risque de crédit propre à la Banque pour les passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net soient comptabilisées au poste « Autres éléments du résultat global ». Les changements aux méthodes comptables découlant de l'adoption de l'IFRS 9 avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> novembre 2017 sont décrits ci-après.

#### Classement et évaluation des actifs financiers

##### Comptabilisation et évaluation initiale

À la date de la création ou de l'acquisition, la Banque comptabilise les prêts, les titres de créance et de capitaux propres, les dépôts et les débiteures subordonnées à la juste valeur de la contrepartie payée. Les achats ou les ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de règlement. Tous les autres actifs financiers et passifs financiers, y compris les dérivés, sont comptabilisés initialement à la date de la transaction, soit la date à laquelle la Banque devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

L'évaluation initiale d'un actif ou d'un passif financier se fait à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement attribuables à l'achat ou à l'émission. Les coûts de transaction liés à des instruments évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés immédiatement en résultat net.

Les actifs financiers comprennent à la fois les instruments de créance et de capitaux propres.

### *Instruments de créance*

Les instruments de créance, y compris les prêts et les titres de créance, sont classés dans l'une des classes d'évaluation suivantes :

- au coût amorti;
- à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global « JVAÉRG »;
- à la juste valeur par le biais du résultat net « JVRN », dans le cas des actifs liés aux activités de transaction.

Le classement des instruments de créance se fonde sur :

- i) le modèle économique en fonction duquel l'actif est détenu;
- ii) les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'instrument.

### Évaluation du modèle économique

L'évaluation du modèle économique implique de déterminer si les actifs financiers sont gérés de manière à réaliser des flux de trésorerie par la perception de flux de trésorerie contractuels, par la vente des actifs financiers ou par une combinaison de ces moyens. La Banque évalue le modèle économique au niveau d'un portefeuille qui reflète la façon dont les groupes d'actifs sont collectivement gérés en vue d'atteindre un objectif économique donné. Pour faire l'évaluation du modèle économique, la Banque tient compte des facteurs suivants :

- la performance des actifs dans un portefeuille est évaluée et présentée aux chefs de groupe et aux autres décideurs clés au sein des secteurs d'activité de la Banque;
- les risques qui ont une incidence sur la performance des actifs au sein du modèle économique et la façon dont ces risques sont gérés;
- si les actifs sont détenus à des fins de transaction, c'est-à-dire les actifs que la Banque acquiert ou contracte en vue de les vendre ou de les racheter dans un proche avenir ou qu'elle détient dans un portefeuille au sein duquel ils sont gérés ensemble pour une prise de profits ou de positions à court terme;
- la manière dont la rémunération des dirigeants des secteurs d'activité de la Banque qui gèrent les actifs est établie;
- la fréquence et le volume des ventes au cours des périodes antérieures et des attentes quant aux ventes futures.

### Évaluation des caractéristiques des flux de trésorerie

L'évaluation des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels implique d'évaluer les modalités contractuelles d'un instrument pour déterminer s'ils génèrent des flux de trésorerie qui concordent avec un contrat de prêt de base. Les flux de trésorerie contractuels concordent avec un contrat de prêt de base s'ils représentent des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû (le « critère RPVI »).

Le principal correspond à la juste valeur de l'instrument lors de la comptabilisation initiale. Toutefois, le principal peut varier au cours de la durée de vie de l'instrument s'il y a des remboursements.

Les intérêts se composent d'une contrepartie pour la valeur temps de l'argent et le risque de crédit associé au principal restant dû et pour les autres risques et frais qui se rattachent à un prêt de base (risque de liquidité et frais d'administration), ainsi que d'une marge.

Lorsqu'elle effectue cette évaluation, la Banque prend en compte les modalités contractuelles qui pourraient changer le montant ou le calendrier des flux de trésorerie contractuels, de sorte que les flux de trésorerie pourraient ne plus concorder avec un contrat de prêt de base. Si la Banque décèle des modalités contractuelles qui pourraient modifier les flux de trésorerie d'un instrument de manière à ce qu'ils ne concordent plus avec un contrat de prêt de base, l'actif financier connexe est classé et évalué à la JVRN.

### *Instruments de créance évalués au coût amorti*

Les instruments de créance sont évalués au coût amorti s'ils sont détenus au sein d'un modèle économique dont l'objectif est la détention à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels lorsque ceux-ci correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû. Après leur évaluation initiale, les instruments de créance de cette catégorie sont comptabilisés au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs estimés sur la durée de vie prévue de l'actif financier de manière à obtenir la valeur comptable brute d'un actif financier. Le coût amorti est évalué compte tenu de toute décote ou surcote à l'acquisition, des coûts de transaction et des frais qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif. L'amortissement est comptabilisé dans les « Revenus d'intérêts » à l'état consolidé du résultat net.

La dépréciation des instruments de créance évalués au coût amorti est calculée à l'aide du modèle fondé sur les pertes sur créances attendues. Les prêts et les titres de créance évalués au coût amorti sont présentés déduction faite du compte de correction de valeur pour pertes sur créances à l'état consolidé de la situation financière à cette date.

### *Instruments de créance évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global*

Les instruments de créance sont évalués à la JVAÉRG s'ils sont détenus au sein d'un modèle économique dont l'objectif est la détention à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels et de la vente d'actifs financiers lorsque les flux de trésorerie des actifs correspondent à des paiements qui constituent uniquement des remboursements de principal et des versements d'intérêts sur le principal restant dû. Après la comptabilisation initiale, les profits et les pertes latents sur les instruments de créance évalués à la JVAÉRG sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, à moins que l'instrument ne soit désigné comme étant dans une relation de comptabilité de couverture de juste valeur, toute variation de la juste valeur découlant de changements du risque couvert est comptabilisée dans les « Revenus autres que d'intérêts » à l'état consolidé du résultat net. Lors de leur décomptabilisation, les profits et les pertes réalisés sont reclassés depuis les « Autres éléments du résultat global » vers les « Revenus autres que d'intérêts » à l'état consolidé du résultat net, au coût moyen. Les profits et pertes de change liés au coût amorti de l'instrument de créance sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net. Les surcotes, décotes et coûts de transaction connexes sont amortis sur la durée de vie prévue de l'instrument dans les « Revenus d'intérêts » à l'état consolidé du résultat net, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

La dépréciation des instruments de créance évalués à la JVAÉRG est calculée à l'aide du modèle fondé sur les pertes sur créances attendues. Le compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des instruments de créance évalués à la JVAÉRG ne réduit pas la valeur comptable de l'actif présenté à l'état de la situation financière, qui reste à sa juste valeur. Un montant correspondant au compte de correction de valeur qui découlerait du fait que les actifs sont évalués au coût amorti est plutôt comptabilisé dans les autres éléments du résultat global, une charge correspondante étant inscrite au poste « Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances » à l'état consolidé du résultat net. Le compte de correction de valeur cumulé comptabilisé dans les autres éléments du résultat global est recyclé à l'état consolidé du résultat net lors de la décomptabilisation des instruments de créance.

### *Instruments de créance évalués à la juste valeur par le biais du résultat net*

Les instruments de créance évalués à la JVRN comprennent les actifs détenus à des fins de transaction, les actifs détenus dans un portefeuille géré sur la base de la juste valeur et les actifs dont les flux de trésorerie ne correspondent pas à des paiements qui constituent uniquement des remboursements de principal et des versements d'intérêts. Ces instruments sont évalués à la juste valeur à l'état consolidé de la situation financière, et les coûts de transaction sont immédiatement comptabilisés à l'état consolidé du résultat net dans les « Revenus autres que d'intérêts ». Les profits et les pertes réalisés et latents sont comptabilisés comme composante des « Revenus autres que d'intérêts » à l'état consolidé du résultat net.

### *Instruments de capitaux propres*

Les instruments de capitaux propres sont évalués à la JVRN, à moins qu'il n'ait été choisi de les désigner comme étant à la JVAÉRG lors de l'achat.

Pour les instruments de capitaux propres évalués à la JVRN, les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les « Revenus autres que d'intérêts » à l'état consolidé du résultat net.

La Banque peut choisir de classer ses instruments de capitaux propres détenus à des fins autres que de transaction à la JVAÉRG. Ce choix sera fait pour certains placements en titres de capitaux propres détenus à des fins stratégiques ou de placement à long terme. Le choix de la comptabilisation à la JVAÉRG est fait lors de la comptabilisation initiale, instrument par instrument, et est irrévocable le cas échéant. Les profits et les pertes sur ces instruments, y compris lors de leur vente ou de leur décomptabilisation, sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et ne sont pas reclassés à l'état consolidé du résultat net par la suite. Les dividendes reçus sont comptabilisés dans les « Revenus d'intérêts » à l'état consolidé du résultat net. Tous les coûts de transaction engagés lors de l'achat du titre sont ajoutés au coût de base du titre et ne sont pas reclassés à l'état consolidé du résultat net lors de la vente du titre.

### *Actifs financiers et passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net*

Les actifs financiers et les passifs financiers classés dans cette catégorie sont ceux qui ont été désignés ainsi par la Banque au moment de leur comptabilisation initiale.

Les actifs financiers sont désignés comme étant à la JVRN si, ce faisant, une non-concordance comptable qui serait autrement survenue se trouve considérablement réduite ou éliminée.

Les passifs financiers sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net lorsque l'un des critères suivants est respecté :

- La désignation élimine ou réduit considérablement une non-concordance comptable qui serait autrement survenue.
- Le passif financier comprend un ou plusieurs dérivés incorporés qui modifient significativement les flux de trésorerie autrement nécessaires.

Les actifs financiers et les passifs financiers désignés comme étant à la JVRN sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière. Pour les actifs désignés comme étant à la JVRN, les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les « Revenus autres que d'intérêts » à l'état consolidé du résultat net. Toutes les variations de la juste valeur des passifs désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisées dans les « Revenus autres que d'intérêts » à l'état consolidé du résultat net, sauf pour ce qui est des variations de la juste valeur découlant de l'évolution du risque de crédit propre à la Banque, qui sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Les variations de la juste valeur des passifs découlant de l'évolution du risque de crédit propre à la Banque, qui sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global, ne sont pas reclassées ultérieurement à l'état consolidé du résultat net lors de la décomptabilisation ou de l'extinction des passifs.

## Dépréciation

### *Champ d'application*

La Banque applique une méthode en trois étapes pour évaluer le compte de correction de valeur pour pertes sur créances utilisant un modèle fondé sur les pertes sur créances attendues, comme l'exige l'IFRS 9, pour les catégories suivantes d'instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net :

- les actifs financiers au coût amorti;
- les titres de créance classés comme étant à la JVAÉRG;
- les engagements de prêt hors bilan;
- les contrats de garantie financière.

Les actifs financiers migrent entre les trois étapes selon l'évolution du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale.

### *Modèle de dépréciation fondé sur les pertes sur créances attendues*

Les calculs du compte de correction de valeur pour pertes sur créances de la Banque correspondent aux extraits de modèles utilisant un certain nombre d'hypothèses sous-jacentes à l'égard du choix de données d'entrée variables et de leurs interdépendances. Le modèle de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues reflète la valeur actualisée de toute insuffisance des flux de trésorerie relative à des cas de défaillance d'un instrument financier, que ce soit i) pour les 12 mois à venir ou ii) pour sa durée de vie attendue, selon la détérioration de la qualité de son crédit depuis sa comptabilisation initiale. Le compte de correction de valeur pour pertes sur créances reflète un montant objectif et fondé sur des pondérations probabilistes qui tiennent compte de divers scénarios fondés sur des projections raisonnables et justifiables.

Le modèle de dépréciation calcule les comptes de correction de valeur pour pertes sur créances à l'aide d'une approche en trois étapes fondée sur l'importance de la détérioration de la qualité du crédit d'un actif financier depuis sa comptabilisation initiale :

- Étape 1 – Pour les instruments financiers dont le risque de crédit n'a pas augmenté significativement depuis la comptabilisation initiale, un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour une période de 12 mois sera comptabilisé. Les pertes de crédit attendues sont calculées par application d'une probabilité de défaut équivalant à la probabilité qu'une défaillance survienne au cours des 12 mois à venir. Pour ce qui est des instruments dont l'échéance est inférieure à 12 mois, une probabilité de défaut correspondant à l'échéance restante est utilisée.
- Étape 2 – Lorsqu'une augmentation importante du risque de crédit a été constatée pour un instrument financier après sa comptabilisation initiale, mais qu'il n'est pas considéré comme étant en défaut, celui-ci est inclus dans la deuxième étape. À ce moment, les pertes de crédit attendues sont calculées par application d'une probabilité de défaut sur la durée de vie restante estimée de l'instrument financier.
- Étape 3 – Les instruments financiers qui sont considérés être en défaut sont pris en compte à cette étape. Comme pour la deuxième étape, le compte de correction de valeur pour pertes sur créances tient compte des pertes de crédit attendues sur leur durée de vie.

### Évaluation des pertes de crédit attendues

Les données d'entrée relatives à la probabilité de défaut (« PD »), à l'exposition en cas de défaut (« ECD ») et à la perte en cas de défaut (« PCD ») utilisées pour estimer les pertes de crédit attendues sont modélisées en se fondant sur les facteurs macroéconomiques qui sont le plus étroitement liés aux pertes de crédit du portefeuille pertinent.

Ces paramètres ou données d'entrée statistiques sont décrits ci-dessous :

- PD – La probabilité de défaut correspond à une estimation de la probabilité qu'une situation de défaut survienne dans un horizon donné. Un défaut peut ne survenir qu'à un certain moment au cours de la durée de vie restante estimée si la facilité n'a pas été décomptabilisée auparavant et qu'elle se trouve toujours dans le portefeuille.
- ECD – L'exposition en cas de défaut correspond à une estimation de l'exposition à une date de défaut future prenant en compte les changements attendus de l'exposition après la date de clôture, y compris les remboursements du principal et des intérêts, qu'ils soient prévus par contrat ou autrement, les prélèvements attendus sur les facilités engagées et les intérêts courus sur les paiements en défaut.
- PCD – La perte en cas de défaut correspond à une estimation de la perte découlant d'un cas de défaut à un moment donné. Elle se fonde sur l'écart entre les flux de trésorerie contractuels et ceux que le prêteur s'attendrait à recevoir, y compris à la suite de la réalisation d'une garantie. Elle s'exprime généralement en pourcentage de l'ECD.

### Informations prospectives

L'évaluation des pertes attendues de chaque étape et l'appréciation de l'importance des augmentations du risque de crédit tiennent compte d'informations portant sur des événements passés et les conditions actuelles ainsi que de prévisions raisonnables et justifiables portant sur des événements futurs et la conjoncture économique à venir. L'estimation et l'utilisation d'informations prospectives nécessitent l'exercice d'un jugement important.

### Facteurs macroéconomiques

Dans ses modèles, la Banque s'appuie sur une grande variété d'informations prospectives comme données d'entrée économiques, notamment la croissance du PIB, les taux de chômage, les taux de base des banques centrales et les indices de prix de l'immobilier. Les données d'entrée et les modèles utilisés pour calculer les pertes de crédit attendues pourraient ne pas toujours rendre compte de toutes les caractéristiques du marché à la date des états financiers. Pour en tenir compte, des ajustements qualitatifs ou des ajustements selon l'approche par superposition peuvent être effectués temporairement en ayant recours au jugement d'experts du crédit.

### Scénarios prospectifs divers

La Banque établit le compte de correction de valeur pour pertes sur créances à l'aide de trois scénarios prospectifs fondés sur des pondérations probabilistes. La Banque tient compte de sources d'information tant internes qu'externes pour obtenir une mesure objective des scénarios utilisés. Elle prépare les scénarios au moyen des prévisions générées par Études économiques Scotia. Les prévisions sont obtenues à l'aide de modèles ou de données internes et externes qui sont ensuite modifiés au besoin par Études économiques Scotia pour formuler un aperçu d'un « scénario de base » de la tendance future des variables économiques pertinentes ainsi qu'un éventail représentatif d'autres scénarios de prévision possibles. Le processus implique de mettre au point deux scénarios économiques additionnels et de prendre en compte les probabilités relatives de chaque résultat.

Le « scénario de base » représente le résultat le plus probable et est conforme aux renseignements utilisés par la Banque à d'autres fins, comme la planification stratégique et l'établissement des budgets. Les autres scénarios représentent des résultats plus optimistes et pessimistes. La Banque a repéré et documenté les principaux inducteurs de risque de crédit et de pertes sur créances pour chaque portefeuille d'instruments financiers et, grâce à une analyse des données historiques, a estimé les relations entre les variables macroéconomiques, le risque de crédit et les pertes sur créances.

### Appréciation d'une augmentation importante du risque de crédit

Chaque date de clôture, la Banque évalue s'il y a eu une augmentation importante de l'exposition au risque de crédit depuis la comptabilisation initiale en comparant le risque de défaillance sur la durée de vie attendue restante à compter de la date de clôture au risque de défaillance à compter de la date de la comptabilisation initiale. L'appréciation prend en compte les renseignements quantitatifs et qualitatifs propres à chaque emprunteur sans tenir compte des garanties et de l'incidence des facteurs macroéconomiques prospectifs.

Habituellement, l'appréciation d'une augmentation importante du risque de crédit à l'égard des portefeuilles de prêts aux particuliers et de prêts autres qu'aux particuliers tient compte des perspectives macroéconomiques, du jugement de la direction, des défauts et de la surveillance. Les facteurs macroéconomiques prospectifs forment une composante clé des perspectives macroéconomiques. L'importance et la pertinence de chaque facteur macroéconomique particulier dépendent du type de produit, des caractéristiques des instruments financiers, de l'emprunteur ainsi que de la région géographique. Les modèles quantitatifs ne parviennent pas toujours à saisir toutes les informations raisonnables et justifiables qui pourraient indiquer qu'il y a eu une augmentation importante du risque de crédit. Les facteurs qualitatifs peuvent être évalués pour pallier cette lacune, notamment dans les situations où il y a des modifications aux critères d'approbation du crédit pour un groupe donné d'emprunteurs, des changements à la composition du portefeuille et des désastres naturels ayant des répercussions sur certains portefeuilles. En ce qui concerne les défauts et la surveillance, il existe une présomption réfutable d'augmentation importante du risque de crédit de l'instrument financier depuis la comptabilisation initiale lorsque les paiements contractuels sont en souffrance depuis plus de 30 jours.

Portefeuille de prêts aux particuliers – Pour les expositions liées aux prêts aux particuliers, une augmentation importante du risque de crédit ne peut être appréciée en utilisant les informations prospectives pour un seul compte. Par conséquent, l'appréciation doit être effectuée pour le secteur. Des seuils de migration sectorielle existent pour chaque modèle de PD par produit et tiennent compte de la variation proportionnelle de la PD ainsi que la variation absolue de PD. Les seuils utilisés pour la migration de PD sont passés en revue et évalués au moins une fois par année, à moins qu'il y ait une modification importante des pratiques de gestion du risque de crédit. Dans ce cas, l'appréciation est devancée.

Portefeuille de prêts autres qu'aux particuliers – La Banque utilise une échelle de notation de risque (notation interne, ou NI) pour ses expositions liées aux prêts autres qu'aux particuliers. Une NI est assignée à chaque exposition liée aux prêts autres qu'aux particuliers pour rendre compte de la probabilité de défaut de l'emprunteur. Des informations prospectives propres à un emprunteur ou non (c.-à-d. macroéconomiques) sont prises en compte et reflétées dans la NI. Une augmentation importante du risque de crédit est évaluée en se fondant sur la migration des expositions parmi les NI.

### Durée de vie attendue

Pour évaluer les pertes de crédit attendues, la Banque tient compte de la période contractuelle maximale l'exposant au risque de crédit. Toutes les modalités contractuelles sont prises en compte au moment de déterminer la durée de vie attendue, y compris les options de remboursement anticipé, de prolongation et de renouvellement. Dans le cas de certaines facilités de crédit renouvelable, telles les cartes de crédit, la durée de vie attendue est estimée en fonction de la période au cours de laquelle la Banque est exposée au risque de crédit et de la manière dont les pertes de crédit sont atténuées par des mesures de gestion des risques.

*Présentation du compte de correction de valeur pour pertes sur créances à l'état de la situation financière*

- Actifs financiers évalués au coût amorti : en déduction de la valeur comptable brute des actifs financiers.
- Instruments de créance évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global : aucune correction de valeur n'est comptabilisée à l'état de la situation financière, car la valeur comptable de ces actifs correspond à leur juste valeur. Le compte de correction de valeur est toutefois établi et présenté dans le cumul des autres éléments du résultat global.
- Risques de crédit hors bilan tels que les engagements de prêts non prélevés, les lettres de crédit et les lettres de garantie : à titre de provision dans les autres passifs.

*Actifs financiers modifiés*

Si les modalités d'un actif financier sont modifiées ou si un actif financier existant est remplacé par un nouvel actif, une évaluation est effectuée pour déterminer si l'actif financier devrait être décomptabilisé. Lorsque la modification n'entraîne pas de décomptabilisation, la date de comptabilisation initiale continue d'être utilisée pour déterminer s'il y a eu augmentation importante du risque de crédit. Lorsque la modification entraîne une décomptabilisation, l'actif financier modifié est considéré comme étant un nouvel actif.

*Définition de défaut*

La Banque considère qu'un instrument financier est en défaut lorsqu'un ou plusieurs événements générateurs de pertes sont survenus après la date de comptabilisation initiale de l'instrument et que cet événement a une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs estimatifs attendus de l'instrument pouvant être estimés d'une manière fiable. Cela comprend des événements qui indiquent :

- des difficultés financières importantes de l'emprunteur;
- un défaut ou un retard de paiement des intérêts ou du principal;
- une probabilité élevée de faillite ou de restructuration financière de l'emprunteur;
- une diminution évaluable des flux de trésorerie futurs estimatifs provenant du prêt ou des actifs sous-jacents au prêt.

La Banque considère qu'un actif financier est en défaut et le classe comme étant douteux lorsqu'il est en souffrance depuis plus de 90 jours, sauf pour ce qui est des créances sur cartes de crédit qui sont considérées comme étant en défaut lorsqu'elles sont en souffrance depuis 180 jours, à moins que des informations raisonnables et justifiables ne démontrent qu'un critère de retard plus élevé pour constater un défaut est approprié.

*Politique de radiation*

La Banque radie un instrument financier douteux (et le compte de correction de valeur connexe), en tout ou en partie, lorsque leur recouvrement est peu probable. Dans le cas des actifs financiers garantis, cette radiation survient généralement après la réception du produit de la réalisation du titre, s'il en est. Si la valeur de réalisation nette de la garantie connexe a été déterminée et qu'il n'existe aucune attente raisonnable de recouvrement futur, la radiation peut survenir plus tôt. Les créances sur cartes de crédit en souffrance depuis 180 jours sont radiées. Au cours des périodes subséquentes, tout recouvrement de montants précédemment radiés est porté au crédit de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances à l'état consolidé du résultat net.

*Prêts acquis*

Tous les prêts acquis sont initialement évalués à la juste valeur à la date de l'acquisition. Par conséquent, aucune correction de valeur pour pertes sur créances n'est comptabilisée à l'état consolidé de la situation financière à la date de l'acquisition. Les prêts acquis appartiennent à l'une des deux catégories suivantes : prêts productifs ou prêts dépréciés dès leur acquisition.

Les prêts productifs acquis sont traités à l'étape 1 et sont comptabilisés de la même manière que les autres prêts productifs. Ils feront l'objet d'une correction de valeur pour pertes sur créances à l'égard des 12 mois suivant la date de clôture de la première période de présentation de l'information financière postérieure à leur date d'acquisition, correction qui sera comptabilisée à titre de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances à l'état consolidé du résultat net. L'ajustement de la juste valeur établi pour ces prêts à la date d'acquisition est amorti par imputation aux revenus d'intérêt sur la durée de ces prêts.

Les prêts acquis dépréciés dès leur acquisition sont traités à l'étape 3 et font toujours l'objet d'une correction de valeur pour pertes sur créances à l'égard de toute leur durée. Toute variation des flux de trésorerie attendus depuis la date de l'acquisition donne lieu à une dotation supplémentaire au compte de correction de valeur pour pertes sur créances à l'état consolidé du résultat net ou à une reprise sur ce compte, selon le cas, à la clôture de toutes les périodes de présentation de l'information financière postérieures à la date d'acquisition.

*Comptabilité de couverture*

La Banque a décidé de continuer d'appliquer les exigences relatives à la comptabilité de couverture de l'IAS 39. La règle relative à la comptabilité de couverture est décrite à la note 3 afférente aux états financiers consolidés de la Banque contenus dans le rapport annuel 2017.

**4. Transition à l'IFRS 9****a) Rapprochement de l'IAS 39 et de l'IFRS 9**

Le tableau qui suit présente l'incidence de la transition à l'IFRS 9 sur l'état consolidé de la situation financière à la date de transition, soit le 1<sup>er</sup> novembre 2017. L'incidence porte sur le classement et l'évaluation.

*Reclassement*

Ces ajustements tiennent compte de la variation des soldes entre les catégories de l'état consolidé de la situation financière sans répercussion sur les capitaux propres. Le reclassement n'a entraîné aucune variation de la valeur comptable des soldes.

*Réévaluation*

Ces ajustements, qui tiennent compte des pertes de crédit attendues, ont donné lieu à une variation de la valeur comptable de l'élément de l'état consolidé de la situation financière avec répercussion sur les capitaux propres après impôt.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

| Au 1 <sup>er</sup> novembre 2017 (en millions de dollars)     | Note  | IAS 39<br>Base<br>d'évaluation | IAS 39<br>Valeur<br>comptable | Reclassement | Réévaluation | IFRS 9<br>Valeur<br>comptable | IFRS 9<br>Base<br>d'évaluation | IFRS 9  |
|---|-------|--------------------------------|-------------------------------|--------------|--------------|-------------------------------|--------------------------------|---|
| <b>Actifs</b>   |       |                                |                               |              |              |                               |                                |   |
| Trésorerie et dépôts auprès d'autres institutions financières |       | Au coût amorti                 | 59 663 \$                     | – \$         | (3) \$       | 59 660 \$                     | Au coût amorti                 | Trésorerie et dépôts auprès d'autres institutions financières * |
| Métaux précieux   |       | À la JVRN                      | 5 717                         | –            | –            | 5 717                         | À la JVRN                      | Métaux précieux   |
| Titres détenus à des fins de transaction                      |       |                                |                               |              |              |                               |                                | Titres détenus à des fins de transaction                        |
| Titres de créance   | 1     | À la JVRN                      | 39 333                        | 76           | –            | 39 409                        | À la JVRN                      | Titres de créance   |
| Titres de capitaux propres                                    |       | À la JVRN                      | 39 319                        | –            | –            | 39 319                        | À la JVRN                      | Titres de capitaux propres                                      |
| Prêts   | 3     | À la JVRN                      | 17 312                        | 660          | 1            | 17 973                        | À la JVRN                      | Prêts   |
| Autres  |       | À la JVRN                      | 2 500                         | –            | –            | 2 500                         | À la JVRN                      | Autres  |
|   |       |                                | 98 464                        | 736          | 1            | 99 201                        |                                |   |
| Actifs financiers désignés comme étant à la JVRN              |       |                                |                               |              |              |                               |                                | Actifs financiers désignés comme étant à la JVRN                |
| Titres de créance   |       | À la JVRN (désigné)            | 13                            | –            | –            | 13                            | À la JVRN (désigné)            | Titres de créance   |
| Titres pris en pension et titres empruntés                    |       | Au coût amorti                 | 95 319                        | –            | –            | 95 319                        | Au coût amorti                 | Titres pris en pension et titres empruntés *                    |
| Instruments financiers dérivés                                | 3     | À la JVRN                      | 35 364                        | (2)          | –            | 35 362                        |                                | Instruments financiers dérivés                                  |
| Titres de placement   |       |                                |                               |              |              |                               |                                | Titres de placement   |
| Titres de créance   | 1,5,8 | Au coût amorti                 | 18 765                        | 4 205        | 118          | 23 088                        | Au coût amorti                 | Titres de créance *   |
| Titres de créance   | 1     | À la JVAÉRG                    | 49 193                        | (4 281)      | –            | 44 912                        | À la JVAÉRG                    | Titres de créance   |
| Titres de capitaux propres                                    | 2     | À la JVAÉRG                    | 1 311                         | (301)        | –            | 1 010                         | À la JVAÉRG                    | Titres de capitaux propres                                      |
| Titres de capitaux propres                                    | 2     | À la JVAÉRG                    | –                             | 301          | –            | 301                           | À la JVRN                      | Titres de capitaux propres                                      |
|   |       |                                | 69 269                        | (76)         | 118          | 69 311                        |                                |   |
| Prêts   |       |                                |                               |              |              |                               |                                | Prêts   |
| Prêts hypothécaires à l'habitation                            | 3,4   | Prêts et créances              | 236 916                       | (33)         | (134)        | 236 749                       | Au coût amorti                 | Prêts hypothécaires à l'habitation                              |
| Prêts personnels et sur cartes de crédit                      | 4     | Prêts et créances              | 103 331                       | –            | 2            | 103 333                       | Au coût amorti                 | Prêts personnels et sur cartes de crédit                        |
| Prêts aux entreprises et aux administrations publiques        | 3     | Prêts et créances              | 168 449                       | (623)        | –            | 167 826                       | Au coût amorti                 | Prêts aux entreprises et aux administrations publiques          |
|   |       |                                | 508 696                       | (656)        | (132)        | 507 908                       |                                |   |
| Compte de correction de valeur pour pertes sur créances       | 5     | Prêts et créances              | (4 327)                       | –            | (593)        | (4 920)                       | Au coût amorti                 | Compte de correction de valeur pour pertes sur créances         |
| Autres  |       |                                |                               |              |              |                               |                                | Autres  |
| Engagements de clients en contrepartie d'acceptations         | 5     | Au coût amorti                 | 13 560                        | –            | (16)         | 13 544                        | Au coût amorti                 | Engagements de clients en contrepartie d'acceptations *         |
| Immobilisations corporelles                                   |       |                                | 2 381                         | –            | –            | 2 381                         |                                | Immobilisations corporelles                                     |
| Participations dans des sociétés associées                    | 5     |                                | 4 586                         | –            | (184)        | 4 402                         |                                | Participations dans des sociétés associées                      |
| Goodwill et autres immobilisations incorporelles              |       |                                | 12 106                        | –            | –            | 12 106                        |                                | Goodwill et autres immobilisations incorporelles                |
| Actifs d'impôt différé  | 1,6   |                                | 1 713                         | –            | 50           | 1 763                         |                                | Actifs d'impôt différé  |
| Autres actifs   | 5     |                                | 12 749                        | –            | (2)          | 12 747                        |                                | Autres actifs   |
|   |       |                                | 47 095                        | –            | (152)        | 46 943                        |                                |   |
| <b>Total des actifs</b>                                       |       |                                | 915 273                       | 2            | (761)        | 914 514                       |                                |   |

| Au 1 <sup>er</sup> novembre 2017 (en millions de dollars)   | Note | IAS 39<br>Base<br>d'évaluation | IAS 39<br>Valeur<br>comptable | Reclassement | Réévaluation | IFRS 9<br>Valeur<br>comptable | IFRS 9<br>Base<br>d'évaluation | IFRS 9  |
|---|------|--------------------------------|-------------------------------|--------------|--------------|-------------------------------|--------------------------------|---|
| <b>Passifs</b>  |      |                                |                               |              |              |                               |                                |   |
| Dépôts<br>Instruments financiers désignés<br>comme étant à la<br>juste valeur par le<br>biais du résultat net |      | Au coût<br>amorti              | 625 367                       | –            | –            | 625 367                       | Au coût<br>amorti              | Dépôts<br>Instruments financiers<br>désignés comme étant<br>à la juste valeur par le<br>biais du résultat net |
| Autres<br>Acceptations  |      | À la JVRN                      | 4 663                         | –            | –            | 4 663                         | À la JVRN                      | Autres<br>Acceptations  |
| Obligations relatives aux<br>titres vendus à découvert  |      | Au coût<br>amorti              | 13 560                        | –            | –            | 13 560                        | Au coût<br>amorti              | Obligations relatives aux<br>titres vendus à découvert  |
| Instruments<br>financiers dérivés   | 3    | À la JVRN                      | 34 200                        | (2)          | –            | 34 198                        | À la JVRN                      | Instruments financiers<br>dérivés   |
| Obligations relatives aux titres<br>mis en pension et aux<br>titres prêtés                                    |      | Au coût<br>amorti              | 95 843                        | –            | –            | 95 843                        | Au coût<br>amorti              | Obligations relatives aux<br>titres mis en pension et<br>aux titres prêtés                                    |
| Débiteures subordonnées   |      | Au coût<br>amorti              | 5 935                         | –            | –            | 5 935                         | Au coût<br>amorti              | Débiteures subordonnées   |
| Autres passifs  | 7    |                                | 43 314                        | 4            | (151)        | 43 167                        |                                | Autres passifs  |
| <b>Total des passifs</b>  |      |                                | 853 648                       | 2            | (151)        | 853 499                       |                                |   |
| <b>Capitaux propres</b>   |      |                                |                               |              |              |                               |                                |   |
| Capitaux propres attribuables<br>aux actionnaires ordinaires  |      |                                |                               |              |              |                               |                                | Capitaux propres<br>attribuables aux<br>actionnaires ordinaires   |
| Actions ordinaires  |      |                                | 15 644                        | –            | –            | 15 644                        |                                | Actions ordinaires  |
| Résultats non distribués  | 1,2  |                                | 38 117                        | 49           | (613)        | 37 553                        |                                | Résultats non distribués  |
| Cumul des autres éléments<br>du résultat global   | 1,2  |                                | 1 577                         | (49)         | 100          | 1 628                         |                                | Cumul des autres éléments<br>du résultat global   |
| Autres réserves   |      |                                | 116                           | –            | –            | 116                           |                                | Autres réserves   |
| Total des capitaux propres<br>attribuables aux<br>actionnaires ordinaires                                     |      |                                | 55 454                        | –            | (513)        | 54 941                        |                                | Total des capitaux propres<br>attribuables aux<br>actionnaires ordinaires                                     |
| Actions privilégiées  |      |                                | 4 579                         | –            | –            | 4 579                         |                                | Actions privilégiées  |
| Total des capitaux propres<br>attribuables aux détenteurs<br>de titres de capitaux propres<br>de la Banque    |      |                                | 60 033                        | –            | (513)        | 59 520                        |                                | Total des capitaux propres<br>attribuables aux détenteurs<br>de titres de capitaux<br>propres de la Banque    |
| Participations ne donnant pas<br>le contrôle dans des filiales  |      |                                | 1 592                         | –            | (97)         | 1 495                         |                                | Participations ne donnant<br>pas le contrôle dans<br>des filiales   |
|   |      |                                | 61 625                        | –            | (610)        | 61 015                        |                                |   |
| <b>Total des passifs et des<br/>capitaux propres</b>  |      |                                | 915 273                       | 2            | (761)        | 914 514                       |                                | Total des passifs et<br>des capitaux propres  |

## \* déduction faite de la correction de valeur pour pertes sur créances

- 1) Un montant de 4 281 \$ au titre des instruments de créance disponibles à la vente évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAÉRG ») a été reclassé au coût amorti, à hauteur de 4 205 \$, et à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »), à hauteur de 76 \$. Les reclassements sont liés à l'utilisation d'un modèle économique où les titres sont « détenus à des fins de perception » et au fait que les flux de trésorerie ne correspondaient pas uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts (le « critère RPVI »). Le reclassement au coût amorti des instruments de créance a donné lieu à une réévaluation de 118 \$ et à un montant compensatoire inscrit dans les autres éléments du résultat global et les actifs d'impôt différé.  
Le reclassement depuis le cumul des autres éléments du résultat global vers les résultats non distribués découle du classement à la JVRN.
- 2) Des instruments de capitaux propres disponibles à la vente de 301 \$ qui étaient auparavant évalués à la JVAÉRG sont désormais classés comme étant à la JVRN, ce qui a donné lieu à un reclassement depuis le cumul des autres éléments du résultat global vers les résultats non distribués.
- 3) Certains prêts sur métaux précieux de 627 \$, et les dérivés connexes qui ne répondaient pas au critère RPVI, et des prêts hypothécaires à l'habitation de 33 \$ ont été reclassés comme étant détenus à des fins de transaction pour tenir compte du modèle économique.
- 4) Ajustements à certains soldes à l'égard du compte de correction de valeur pour pertes sur créances.
- 5) Perte de crédit attendue sur les actifs financiers et la quote-part de la Banque dans des sociétés associées.
- 6) L'augmentation des actifs d'impôt différé découle de l'incidence des ajustements aux résultats non distribués liés à l'IFRS 9.
- 7) La diminution de la réévaluation de 151 \$ comprend une réduction des passifs d'impôt différé de 129 \$ et une diminution nette de 22 \$ qui inclut un compte de correction de valeur pour pertes sur créances lié aux engagements non prélevés, aux lettres de crédit et aux lettres de garantie.
- 8) Les titres de créance qui sont gérés selon le modèle économique au sein duquel les titres sont détenus à des fins de perception ont été reclassés depuis les titres de créance disponibles à la vente vers les titres de créance au coût amorti. Au 31 janvier 2018, la juste valeur de ces titres s'établissait à 4 070 \$. Pour la période close le 31 janvier 2018, une perte de 49 \$ aurait été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global si les titres n'avaient pas été reclassés.

## b) Rapprochement du solde du compte de correction de valeur entre l'IAS 39 et l'IFRS 9

Le tableau qui suit présente un rapprochement entre le solde de clôture du compte de correction de valeur pour les actifs financiers conformément à l'IAS 39 et la provision au titre des engagements de prêts et des contrats de garantie financière conformément à l'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*, au 31 octobre 2017 et le solde d'ouverture du compte de correction de valeur pour pertes sur créances au 1<sup>er</sup> novembre 2017.

| (en millions de dollars)                                       | Compte de correction de valeur<br>aux termes de l'IAS 39<br>au 31 octobre 2017 |               | Compte de correction de valeur<br>aux termes de l'IFRS 9<br>au 1 <sup>er</sup> novembre 2017 |                 |
|--|--|---------------|--|-----------------|
|  |  | Réévaluation  |  |                 |
| Prêts et acceptations <sup>1)</sup>                            | 4 327 \$   | 611 \$        |  | 4 938 \$        |
| Titres de placement (créance) au coût amorti                   | –  | 1             |  | 1               |
| Titres de placement (créance) à la JVAÉRG <sup>2)</sup>        | –  | 13            |  | 13              |
| Dépôts auprès d'autres institutions financières                | –  | 3             |  | 3               |
| Risques de crédit liés à des éléments hors bilan <sup>3)</sup> | 120  | (36)          |  | 84              |
| <b>Total</b>   | <b>4 447 \$</b>  | <b>592 \$</b> |  | <b>5 039 \$</b> |

1) L'incidence sur la réévaluation de 611 \$ est composée de prêts 593 \$, d'acceptation de 16 \$ et d'intérêts courus de 2 \$.

2) La correction de valeur pour pertes sur créances de 13 \$ est comptabilisée dans le cumul des autres éléments du résultat global. Ces titres de créance demeurent à la juste valeur à l'état de la situation financière.

3) Les risques de crédit liés à des éléments hors bilan comprennent des risques de crédit tels que les engagements de prêts non prélevés, les lettres de crédit et les lettres de garantie.

## 5. Prises de position futures en comptabilité

Aucune autre mise à jour importante n'a été apportée aux prises de position futures en comptabilité présentées à la note 4 afférente aux états financiers consolidés audités contenus dans le rapport annuel 2017 de la Banque.

## 6. Trésorerie et dépôts auprès d'autres institutions financières

| (en millions de dollars)   | Aux                           |                    |
|--|-------------------------------|--------------------|
|  | 31 janvier<br>2018            | 31 octobre<br>2017 |
| Trésorerie et dépôts sans intérêt auprès d'autres institutions financières | 7 832 \$                      | 7 825 \$           |
| Dépôts portant intérêt auprès d'autres institutions financières            | 49 533                        | 51 838             |
| <b>Total</b>   | <b>57 365<sup>1)</sup> \$</b> | <b>59 663 \$</b>   |

1) Déduction faite des corrections de valeur de 2 \$.

Le montant des soldes que la Banque doit maintenir auprès des banques centrales, d'autres organismes de réglementation et de certaines contreparties totalisait 7 448 millions de dollars (31 octobre 2017 – 7 282 millions de dollars).

## 7. Titres de placement

Le tableau qui suit présente les valeurs comptables des titres de placement de la Banque par classe d'évaluation.

| (en millions de dollars)                                    | Aux                              |                    |
|---|----------------------------------|--------------------|
|   | 31 janvier<br>2018 <sup>1)</sup> | 31 octobre<br>2017 |
| Titres de créance évalués à la JVAÉRG                       | 52 408 \$                        | s. o.              |
| Titres de créance évalués au coût amorti                    | 21 234                           | s. o.              |
| Titres de capitaux propres désignés comme étant à la JVAÉRG | 1 113                            | s. o.              |
| Titres de capitaux propres désignés comme étant à la JVRN   | 393                              | s. o.              |
| Titres de placement disponibles à la vente                  | s. o.                            | 50 504             |
| Titres de placement détenus jusqu'à leur échéance           | s. o.                            | 18 765             |
| <b>Total des titres de placement</b>                        | <b>75 148 \$</b>                 | <b>69 269 \$</b>   |

1) Les montants pour la période close le 31 janvier 2018 ont été établis selon l'IFRS 9; les montants des périodes précédentes n'ont pas été retraités (se reporter aux notes 3 et 4).

## a) Titres de créance évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAÉRG »)

| Au 31 janvier 2018 (en millions de dollars)   | Coût <sup>1)</sup> | Profits bruts latents | Pertes brutes latentes | Juste valeur     |
|---|--------------------|-----------------------|------------------------|------------------|
| Titres de créance émis ou garantis par une administration publique fédérale canadienne  | 12 475 \$          | 80 \$                 | 71 \$                  | 12 484 \$        |
| Titres de créance d'administrations publiques provinciales et municipales canadiennes   | 3 922              | 6                     | 56                     | 3 872            |
| Titres de créance du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines | 11 292             | 1                     | 133                    | 11 160           |
| Titres de créance d'autres administrations publiques étrangères                         | 19 865             | 55                    | 57                     | 19 863           |
| Autres titres de créance  | 5 046              | 15                    | 32                     | 5 029            |
| <b>Total des titres de créance évalués à la JVAÉRG</b>                                  | <b>52 600 \$</b>   | <b>157 \$</b>         | <b>349 \$</b>          | <b>52 408 \$</b> |

1) Les soldes sont présentés déduction faite des corrections de valeur de 9 \$.



## b) Titres de créance évalués au coût amorti

| <i>Au 31 janvier 2018 (en millions de dollars)</i>  | Juste valeur     | Valeur comptable |
|---|------------------|------------------|
| Titres de créance émis ou garantis par une administration publique provinciale ou fédérale canadienne | 7 046 \$         | 7 189 \$         |
| Titres de créance du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines               | 6 311            | 6 454            |
| Titres de créance d'autres administrations publiques étrangères                                       | 889              | 892              |
| Titres de créance de sociétés   | 6 649            | 6 699            |
| <b>Total des titres de créance évalués au coût amorti</b>   | <b>20 895 \$</b> | <b>21 234 \$</b> |

1) Les soldes sont présentés déduction faite des corrections de valeur de 1 \$.

## c) Titres de capitaux propres désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAÉRG »)

Au 1<sup>er</sup> novembre 2017, la Banque a désigné certains instruments présentés dans le tableau suivant comme étant des titres de capitaux propres à la JVAÉRG, puisque ces placements devraient être détenus à long terme à des fins stratégiques. Au cours de l'exercice 2017 (avant la transition, soit avant l'adoption de l'IFRS 9), ces placements étaient classés comme étant disponibles à la vente et évalués à la juste valeur, les variations de la valeur comptable étant comptabilisées dans les autres éléments du résultat global.

| <i>Au 31 janvier 2018 (en millions de dollars)</i>                           | Coût            | Profits bruts latents | Pertes brutes latentes | Juste valeur    |
|--|-----------------|-----------------------|------------------------|-----------------|
| Instruments de capitaux propres privilégiés                                  | 396 \$          | 3 \$                  | 60 \$                  | 339 \$          |
| Actions ordinaires   | 673             | 112                   | 11                     | 774             |
| <b>Total des titres de capitaux propres désignés comme étant à la JVAÉRG</b> | <b>1 069 \$</b> | <b>115 \$</b>         | <b>71 \$</b>           | <b>1 113 \$</b> |

## d) Titres de placement disponibles à la vente

Le tableau qui suit présente une analyse des profits et des pertes latents sur les titres disponibles à la vente.

| <i>Au 31 octobre 2017 (en millions de dollars)</i>  | Coût             | Profits bruts latents | Pertes brutes latentes | Juste valeur     |
|---|------------------|-----------------------|------------------------|------------------|
| Titres de créance émis ou garantis par une administration publique provinciale ou fédérale canadienne | 12 069 \$        | 119 \$                | 95 \$                  | 12 093 \$        |
| Titres de créance d'administrations provinciales et municipales canadiennes                           | 4 839            | 13                    | 29                     | 4 823            |
| Titres de créance du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines               | 6 761            | 1                     | 90                     | 6 672            |
| Titres de créance d'autres administrations publiques étrangères                                       | 19 788           | 49                    | 34                     | 19 803           |
| Autres titres de créance  | 5 792            | 34                    | 24                     | 5 802            |
| Actions privilégiées  | 397              | 1                     | 87                     | 311              |
| Actions ordinaires  | 899              | 164                   | 63                     | 1 000            |
| <b>Total des titres disponibles à la vente</b>  | <b>50 545 \$</b> | <b>381 \$</b>         | <b>422 \$</b>          | <b>50 504 \$</b> |

La perte nette latente sur les titres disponibles à la vente de 41 millions de dollars est portée à une perte nette latente de 48 millions de dollars si l'on tient compte de l'incidence des couvertures qualifiées. La perte nette latente sur les titres disponibles à la vente est comptabilisée dans le cumul des autres éléments du résultat global.

## e) Titres de placement détenus jusqu'à leur échéance

Le tableau qui suit présente une analyse de la juste valeur et de la valeur comptable des titres détenus jusqu'à leur échéance.

| <i>Au 31 octobre 2017 (en millions de dollars)</i>  | Juste valeur     | Valeur comptable |
|---|------------------|------------------|
| Titres de créance émis ou garantis par une administration publique provinciale ou fédérale canadienne | 5 748 \$         | 5 779 \$         |
| Titres de créance du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines               | 3 991            | 3 993            |
| Titres de créance d'autres administrations publiques étrangères                                       | 2 690            | 2 705            |
| Titres de créance de sociétés   | 6 287            | 6 288            |
| <b>Total des titres détenus jusqu'à leur échéance</b>   | <b>18 716 \$</b> | <b>18 765 \$</b> |

## 8. Prêts, prêts douteux et compte de correction de valeur pour pertes sur créances

## a) Prêts au coût amorti

| <i>(en millions de dollars)</i>                        | IFRS 9                              |   |                        | IAS 39                 |   |                        |
|--|-------------------------------------|---|------------------------|------------------------|---|------------------------|
|  | Aux                                 |   |                        | 31 octobre 2017        |   |                        |
|  | Valeur comptable brute              | Compte de correction de valeur pour pertes sur créances | Valeur comptable nette | Valeur comptable brute | Compte de correction de valeur pour pertes sur créances | Valeur comptable nette |
|  | <b>31 janvier 2018<sup>1)</sup></b> |   |                        |                        |   |                        |
| Prêts hypothécaires à l'habitation                     | 239 419 \$                          | 698 \$  | 238 721 \$             | 236 916 \$             | 551 \$  | 236 365 \$             |
| Prêts personnels et sur cartes de crédit               | 104 182                             | 3 044   | 101 138                | 103 331                | 2 304   | 101 027                |
| Prêts aux entreprises et aux administrations publiques | 164 413                             | 1 075   | 163 338                | 168 449                | 1 472   | 166 977                |
| <b>Total</b>   | <b>508 014 \$</b>                   | <b>4 817 \$</b>   | <b>503 197 \$</b>      | <b>508 696 \$</b>      | <b>4 327 \$</b>   | <b>504 369 \$</b>      |

1) Les montants pour la période close le 31 janvier 2018 ont été établis selon l'IFRS 9; les montants des périodes précédentes n'ont pas été retraités (se reporter aux notes 3 et 4).

b) Prêts douteux<sup>1)2)3)</sup>

|  | IFRS 9                        |   |                 | IAS 39                        |   |                 |
|--|-------------------------------|---|-----------------|-------------------------------|---|-----------------|
|  | 31 janvier 2018 <sup>4)</sup> |   |                 | 31 octobre 2017 <sup>3)</sup> |   |                 |
|  | Prêts douteux bruts           | Compte de correction de valeur pour pertes sur créances | Montant net     | Prêts douteux bruts           | Compte de correction de valeur pour pertes sur créances | Montant net     |
| <i>(en millions de dollars)</i>                        |                               |   |                 |                               |   |                 |
| Prêts hypothécaires à l'habitation                     | 1 747 \$                      | 394 \$  | 1 353 \$        | 1 445 \$                      | 326 <sup>5)</sup> \$                                    | 1 119 \$        |
| Prêts personnels et sur cartes de crédit               | 984                           | 598   | 386             | 1 610                         | 1 583 <sup>5)</sup>                                     | 27              |
| Prêts aux entreprises et aux administrations publiques | 2 247                         | 698   | 1 549           | 1 810                         | 713 <sup>6)</sup>                                       | 1 097           |
| <b>Total</b>   | <b>4 978 \$</b>               | <b>1 690 \$</b>   | <b>3 288 \$</b> | <b>4 865 \$</b>               | <b>2 622<sup>7)</sup> \$</b>                            | <b>2 243 \$</b> |
| <b>Par secteurs géographiques</b>                      |                               |   |                 |                               |   |                 |
| Canada   | 1 033 \$                      | 419 \$  | 614 \$          | 1 049 \$                      | 779 \$  | 270 \$          |
| États-Unis   | 179                           | 30  | 149             | 140                           | 40  | 100             |
| Mexique  | 330                           | 152   | 178             | 303                           | 219   | 84              |
| Pérou  | 489                           | 273   | 216             | 704                           | 402   | 302             |
| Chili  | 542                           | 138   | 404             | 565                           | 245   | 320             |
| Colombie   | 572                           | 142   | 430             | 462                           | 261   | 201             |
| Autres pays  | 1 833                         | 536   | 1 297           | 1 642                         | 676   | 966             |
| <b>Total</b>   | <b>4 978 \$</b>               | <b>1 690 \$</b>   | <b>3 288 \$</b> | <b>4 865 \$</b>               | <b>2 622 \$</b>   | <b>2 243 \$</b> |

- 1) Les revenus d'intérêts comptabilisés à l'égard des prêts douteux au cours du trimestre clos le 31 janvier 2018 ont totalisé 8 \$ (31 janvier 2017 – 4 \$).
- 2) Des revenus d'intérêts supplémentaires d'environ 86 \$ auraient été comptabilisés si les prêts susmentionnés n'avaient pas été classés dans les prêts douteux (31 janvier 2017 – 89 \$).
- 3) Compte non tenu des prêts acquis aux termes de la garantie de la Federal Deposit Insurance Corporation (la « FDIC ») liés à l'acquisition de R-G Premier Bank of Puerto Rico, présentés selon l'IAS 39 pour les périodes comparatives. Le montant total des prêts dont la garantie a expiré et qui sont considérés comme étant douteux s'est établi à 60 \$ (31 octobre 2017 – 59 \$).
- 4) Les montants pour la période close le 31 janvier 2018 ont été établis selon à l'IFRS 9; les montants des périodes précédentes n'ont pas été retraités (se reporter aux notes 3 et 4).
- 5) Le compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts hypothécaires à l'habitation et des prêts personnels et sur cartes de crédit est évalué collectivement.
- 6) Le compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts aux entreprises et aux administrations publiques est évalué individuellement.
- 7) Une partie des comptes de correction de valeur existants pour pertes sur créances au titre des prêts douteux au 31 octobre 2017 a été reclassée en diminution des prêts productifs en raison de l'adoption de l'IFRS 9 avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> novembre 2017 aux fins de conformité avec la présentation adoptée pour la période à l'étude.

## c) Compte de correction de valeur pour pertes sur créances

## Principales données d'entrée et hypothèses clés

Les calculs du compte de correction de valeur de la Banque correspondent aux extraits de modèles complexes utilisant un certain nombre d'hypothèses sous-jacentes à l'égard du choix de données d'entrée variables. Les principaux facteurs comprennent notamment :

- la modification de la notation de risque de l'emprunteur ou de l'instrument en raison de l'évolution de la qualité de leur crédit;
- la variation des volumes de transaction;
- l'évolution du contexte macroéconomique dont tiennent compte les variables utilisées dans les modèles (notamment, la croissance du PIB, les taux de chômage, les prix des marchandises et les indices de prix de l'immobilier) qui sont le plus étroitement liées aux pertes de crédit du portefeuille pertinent;
- la modification des scénarios macroéconomiques et la pondération des probabilités au sein de chaque scénario;
- la migration des emprunteurs entre les trois étapes pouvant découler de la modification de l'une ou l'autre des données d'entrée ou hypothèses susmentionnées.

|  | IFRS 9                                 |   |                   |  | Solde au 31 janvier 2018 |
|--|--|---|-------------------|--|--------------------------|
|  | Solde au 1 <sup>er</sup> novembre 2017 | Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances | Radiations nettes | Autres, y compris les écarts de conversion |                          |
| <i>(en millions de dollars)</i>  |  |   |                   |  |                          |
| Prêts hypothécaires à l'habitation   | 717 \$                                 | 20 \$   | (18) \$           | (21) \$                                    | 698 \$                   |
| Prêts personnels et sur cartes de crédit   | 3 042                                  | 500   | (484)             | (14)                                       | 3 044                    |
| Prêts aux entreprises et aux administrations publiques   | 1 261                                  | 30  | (100)             | (23)                                       | 1 168                    |
|  | 5 020 \$                               | 550 \$  | (602) \$          | (58) \$                                    | 4 910 \$                 |
| Présentés dans :   |  |   |                   |  |                          |
| Compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts   | 4 920 \$                               |   |                   |  | 4 817 \$                 |
| Compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des acceptations  | 16                                     |   |                   |  | 18                       |
| Compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre de l'exposition au risque lié à des éléments hors bilan | 84                                     |   |                   |  | 75                       |

IFRS 9

| Compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts<br>(en millions de dollars) | Au 31 janvier 2018 |          |          |          |
|--|--------------------|----------|----------|----------|
|  | Étape 1            | Étape 2  | Étape 3  | Total    |
| Prêts hypothécaires à l'habitation   | 105 \$             | 199 \$   | 394 \$   | 698 \$   |
| Prêts personnels et sur cartes de crédit   | 849                | 1 597    | 598      | 3 044    |
| Prêts aux entreprises et aux administrations publiques   | 119                | 258      | 698      | 1 075    |
| Total <sup>1)</sup>  | 1 073 \$           | 2 054 \$ | 1 690 \$ | 4 817 \$ |

1) *Compte non tenu du compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des autres actifs financiers, y compris les acceptations, les titres de placement, les dépôts auprès d'autres banques et les risques de crédit liés à des éléments hors bilan, totalisant 106 \$.*

Le tableau qui suit présente les variations du compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts.

IFRS 9

| (en millions de dollars)   | Au 31 janvier 2018 |          |         |          |
|--|--------------------|----------|---------|----------|
|  | Étape 1            | Étape 2  | Étape 3 | Total    |
| <b>Prêts hypothécaires à l'habitation</b>  |                    |          |         |          |
| Solde à l'ouverture de la période  | 103 \$             | 214 \$   | 400 \$  | 717 \$   |
| Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances  |                    |          |         |          |
| Réévaluation <sup>1)</sup>   | (22)               | 2        | 33      | 13       |
| Actifs financiers nouvellement montés ou acquis  | 8                  | –        | –       | 8        |
| Décomptabilisation des actifs financiers et des échéances  | –                  | (1)      | –       | (1)      |
| Changements de modèles et de méthodes  | –                  | –        | –       | –        |
| Transférés vers (depuis) :   |                    |          |         |          |
| Étape 1  | 26                 | (23)     | (3)     | –        |
| Étape 2  | (8)                | 24       | (16)    | –        |
| Étape 3  | –                  | (10)     | 10      | –        |
| Radiations, montant brut   | –                  | –        | (26)    | (26)     |
| Recouvrements  | –                  | –        | 8       | 8        |
| Variations des taux de change et autres variations   | (2)                | (7)      | (12)    | (21)     |
| Solde à la clôture de la période <sup>2)</sup>   | 105 \$             | 199 \$   | 394 \$  | 698 \$   |
| <b>Prêts personnels et sur cartes de crédit</b>  |                    |          |         |          |
| Solde à l'ouverture de la période  | 841 \$             | 1 601 \$ | 600 \$  | 3 042 \$ |
| Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances  |                    |          |         |          |
| Réévaluation <sup>1)</sup>   | (162)              | 236      | 391     | 465      |
| Actifs financiers nouvellement montés ou acquis  | 185                | –        | –       | 185      |
| Décomptabilisation des actifs financiers et des échéances  | (73)               | (77)     | –       | (150)    |
| Changements de modèles et de méthodes  | –                  | –        | –       | –        |
| Transférés vers (depuis) :   |                    |          |         |          |
| Étape 1  | 178                | (175)    | (3)     | –        |
| Étape 2  | (109)              | 134      | (25)    | –        |
| Étape 3  | (2)                | (123)    | 125     | –        |
| Radiations, montant brut   | –                  | –        | (604)   | (604)    |
| Recouvrements  | –                  | –        | 120     | 120      |
| Variations des taux de change et autres variations   | (9)                | 1        | (6)     | (14)     |
| Solde à la clôture de la période <sup>2)</sup>   | 849 \$             | 1 597 \$ | 598 \$  | 3 044 \$ |
| <b>Prêts aux entreprises et aux administrations publiques</b>  |                    |          |         |          |
| Solde à l'ouverture de la période  | 178 \$             | 307 \$   | 760 \$  | 1 245 \$ |
| Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances  |                    |          |         |          |
| Réévaluation <sup>1)</sup>   | (30)               | 20       | 54      | 44       |
| Actifs financiers nouvellement montés ou acquis  | 56                 | –        | –       | 56       |
| Décomptabilisation des actifs financiers et des échéances  | (29)               | (36)     | (7)     | (72)     |
| Changements de modèles et de méthodes  | –                  | –        | –       | –        |
| Transférés vers (depuis) :   |                    |          |         |          |
| Étape 1  | 26                 | (26)     | –       | –        |
| Étape 2  | (37)               | 37       | –       | –        |
| Étape 3  | (1)                | (4)      | 5       | –        |
| Radiations, montant brut   | –                  | –        | (118)   | (118)    |
| Recouvrements  | –                  | –        | 18      | 18       |
| Variations des taux de change et autres variations   | (4)                | (9)      | (10)    | (23)     |
| Solde à la clôture de la période incluant l'exposition au risque lié à des éléments hors bilan <sup>2)</sup>                                     | 159 \$             | 289 \$   | 702 \$  | 1 150 \$ |
| Moins : Compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre de l'exposition au risque lié à des éléments hors bilan <sup>2)3)</sup> | (40)               | (31)     | (4)     | (75)     |
| Solde à la clôture de la période <sup>2)</sup>   | 119 \$             | 258 \$   | 698 \$  | 1 075 \$ |

1) *Comprend les variations de risque de crédit qui découlent des augmentations importantes du risque de crédit, les variations du risque de crédit qui ne découlent pas des transferts entre les étapes, les changements dans les données et les hypothèses des modèles ainsi que les changements découlant des prélèvements au titre des engagements non prélevés.*

2) *Les revenus d'intérêts sur les prêts douteux pour les prêts hypothécaires à l'habitation, les prêts personnels et sur cartes de crédit et les prêts aux entreprises et aux administrations publiques ont totalisé 8 \$.*

## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

- 3) Le compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre de l'exposition au risque lié à des éléments hors bilan est comptabilisé dans les autres passifs à l'état consolidé de la situation financière.
- 4) Le compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des acceptations est porté au débit de l'actif financier à l'état consolidé de la situation financière.
- 5) Il n'y a pas de pertes sur créances cumulées sur les prêts douteux acquis ou montés.

Le tableau qui suit présente le compte de correction de valeur pour pertes sur créances selon l'IAS 39 au 31 octobre 2017.

| (en millions de dollars)                                    | IAS 39   |            |               |  |         | Autres,<br>y compris<br>les écarts de<br>conversion | Solde à la<br>clôture de<br>la période |
|---|--|------------|---------------|--|---------|---|--|
|   | Au 31 octobre 2017 et pour la période de douze mois close à cette date |            |               |  |         |   |  |
|   | Solde à<br>l'ouverture<br>de l'exercice                                | Radiations | Recouvrements | Dotations au<br>compte de<br>correction<br>de valeur<br>pour pertes<br>sur<br>créances |         |   |  |
| Individuel  | 894 \$   | (501) \$   | 55 \$         | 304 \$   | (39) \$ | 713 \$  |  |
| Collectif   | 3 498  | (2 658)    | 571           | 1 952  | (8)     | 3 355   |  |
| Total avant les prêts acquis aux termes de la garantie FDIC | 4 392  | (3 159)    | 626           | 2 256  | (47)    | 4 068   |  |
| Prêts acquis aux termes de la garantie FDIC <sup>1)</sup>   | 234  | (14)       | 54            | (7)  | (8)     | 259   |  |
|   | 4 626 \$   | (3 173) \$ | 680 \$        | 2 249 \$   | (55) \$ | 4 327 \$  |  |

Représenté par :

| (en millions de dollars)   | Au<br>31 octobre<br>2017 |
|--|--------------------------|
| Compte de correction de valeur au titre des prêts douteux                  | 2 622 \$                 |
| Compte de correction de valeur au titre des prêts productifs <sup>2)</sup> | 1 446                    |
| Total avant les prêts acquis aux termes de la garantie FDIC                | 4 068                    |
| Prêts acquis aux termes de la garantie FDIC <sup>1)</sup>                  | 259                      |
|  | 4 327 \$                 |

1) Il s'agit du montant brut du compte de correction de valeur pour pertes sur créances, puisque le montant à recevoir de la FDIC est inscrit distinctement dans les « Autres actifs ».

2) Le compte de correction de valeur au titre des prêts productifs est attribuable aux prêts aux entreprises et aux administrations publiques à hauteur de 625 \$, la tranche restante étant attribuable aux prêts personnels et sur cartes de crédit à hauteur de 720 \$ et aux prêts hypothécaires à l'habitation à hauteur de 101 \$.

### d) Valeur comptable brute des expositions en fonction de la notation du risque

| Prêts hypothécaires à l'habitation                      | IFRS 9             |          |          |            |
|---|--------------------|----------|----------|------------|
|   | Au 31 janvier 2018 |          |          |            |
| Notation de PD (en millions de dollars)                 | Étape 1            | Étape 2  | Étape 3  | Total      |
| Très faible   | 146 577 \$         | 337 \$   | – \$     | 146 914 \$ |
| Faible  | 55 025             | 302      | –        | 55 327     |
| Moyenne   | 11 525             | 816      | –        | 12 341     |
| Élevée  | 1 674              | 2 745    | –        | 4 419      |
| Très élevée   | 14                 | 1 511    | –        | 1 525      |
| Prêts n'ayant pas fait l'objet d'une notation           | 14 964             | 2 182    | –        | 17 146     |
| Défaut  | –                  | –        | 1 747    | 1 747      |
| Total   | 229 779 \$         | 7 893 \$ | 1 747 \$ | 239 419 \$ |
| Compte de correction de valeur pour pertes sur créances | (105)              | (199)    | (394)    | (698)      |
| Valeur comptable  | 229 674 \$         | 7 694 \$ | 1 353 \$ | 238 721 \$ |

1) Les portefeuilles pour lesquels la « probabilité de défaut » du compte client n'a pas été déterminée ont été inclus dans la catégorie des prêts n'ayant pas fait l'objet d'une notation.

IFRS 9

| Prêts personnels et sur cartes de crédit                | Au 31 janvier 2018 |           |         |            |
|---|--------------------|-----------|---------|------------|
|   | Étape 1            | Étape 2   | Étape 3 | Total      |
| <b>Notation de PD (en millions de dollars)</b>          |                    |           |         |            |
| Très faible   | 31 665 \$          | 46 \$     | – \$    | 31 711 \$  |
| Faible  | 26 731             | 177       | –       | 26 908     |
| Moyenne   | 10 910             | 400       | –       | 11 310     |
| Élevée  | 8 966              | 5 091     | –       | 14 057     |
| Très élevée   | 110                | 1 938     | –       | 2 048      |
| Prêts n'ayant pas fait l'objet d'une notation           | 14 550             | 2 614     | –       | 17 164     |
| Défaut  | –                  | –         | 984     | 984        |
| Total   | 92 932 \$          | 10 266 \$ | 984 \$  | 104 182 \$ |
| Compte de correction de valeur pour pertes sur créances | (849)              | (1 597)   | (598)   | (3 044)    |
| Valeur comptable  | 92 083 \$          | 8 669 \$  | 386 \$  | 101 138 \$ |

1) Les portefeuilles pour lesquels la « probabilité de défaut » du compte client n'a pas été déterminée ont été inclus dans la catégorie des prêts n'ayant pas fait l'objet d'une notation.

IFRS 9

| Prêts aux entreprises et aux administrations publiques  | Au 31 janvier 2018 |           |          |            |
|---|--------------------|-----------|----------|------------|
|   | Étape 1            | Étape 2   | Étape 3  | Total      |
| <b>Notation (en millions de dollars)</b>                |                    |           |          |            |
| Première qualité  | 76 045 \$          | 3 434 \$  | – \$     | 79 479 \$  |
| Qualité inférieure                                      | 70 721             | 7 308     | –        | 78 029     |
| Sous surveillance                                       | 740                | 2 423     | –        | 3 163      |
| Autre que NI  | 1 250              | 245       | –        | 1 495      |
| Défaut  | –                  | –         | 2 247    | 2 247      |
| Total   | 148 756            | 13 410    | 2 247    | 164 413    |
| Compte de correction de valeur pour pertes sur créances | 119                | 258       | 698      | 1 075      |
| Valeur comptable  | 148 637 \$         | 13 152 \$ | 1 549 \$ | 163 338 \$ |

#### e) Prêts en souffrance autres que les prêts douteux<sup>1)</sup>

Un prêt est considéré en souffrance lorsque la contrepartie n'a pas effectué un paiement à la date d'échéance contractuelle. Le tableau qui suit présente la valeur comptable des prêts en souffrance qui ne sont pas classés dans les prêts douteux.

| (en millions de dollars)                               | Au 31 janvier 2018 |                  |                                |          |
|--|--------------------|------------------|--------------------------------|----------|
|  | De 31 à 60 jours   | De 61 à 90 jours | 91 jours et plus <sup>2)</sup> | Total    |
| Prêts hypothécaires à l'habitation                     | 1 089 \$           | 532 \$           | – \$                           | 1 621 \$ |
| Prêts personnels et sur cartes de crédit               | 753                | 422              | 332                            | 1 507    |
| Prêts aux entreprises et aux administrations publiques | 124                | 69               | –                              | 193      |
| Total  | 1 966 \$           | 1 023 \$         | 332 \$                         | 3 321 \$ |

| (en millions de dollars)                               | Au 31 octobre 2017 <sup>3)</sup> |                  |                  |          |
|--|----------------------------------|------------------|------------------|----------|
|  | De 31 à 60 jours                 | De 61 à 90 jours | 91 jours et plus | Total    |
| Prêts hypothécaires à l'habitation                     | 1 035 \$                         | 446 \$           | 122 \$           | 1 603 \$ |
| Prêts personnels et sur cartes de crédit               | 724                              | 423              | 75               | 1 222    |
| Prêts aux entreprises et aux administrations publiques | 215                              | 55               | 187              | 457      |
| Total  | 1 974 \$                         | 924 \$           | 384 \$           | 3 282 \$ |

1) Les prêts en souffrance depuis 30 jours ou moins ne sont pas présentés dans cette analyse étant donné qu'ils ne sont pas considérés comme en souffrance sur le plan administratif.

2) Aux termes de l'IFRS 9, tous les prêts en souffrance depuis plus de 90 jours sont considérés comme douteux sauf pour ce qui est des créances sur cartes de crédit qui sont considérées comme étant des prêts douteux lorsqu'elles sont en souffrance depuis 180 jours. Les montants des périodes précédentes n'ont pas été retraités (se reporter aux notes 3 et 4).

3) Compte non tenu des prêts acquis aux termes de la garantie de la Federal Deposit Insurance Corporation (la « FDIC ») liés à l'acquisition de R-G Premier Bank of Puerto Rico.

#### f) Prêts acquis aux termes de la garantie de la FDIC

Les prêts acquis dans le cadre de l'acquisition de R-G Premier Bank of Puerto Rico sont couverts par des ententes de partage des pertes conclues avec la FDIC. Aux termes de ces ententes, la FDIC garantit 80 % des pertes sur prêts. Au 31 janvier 2018, la valeur comptable des prêts acquis étant toujours aux termes de la garantie de la FDIC s'élevait à 1,4 milliard de dollars (octobre 2017 – 1,4 milliard de dollars). Un montant net de 10 millions de dollars (octobre 2017 – 106 millions de dollars) à recevoir de la FDIC est pris en compte dans les « Autres actifs » à l'état consolidé de la situation financière. La période de garantie restante sur les prêts unifamiliaux viendra à échéance en avril 2020.

## 9. Décomptabilisation d'actifs financiers

### Titrisation des prêts hypothécaires à l'habitation

La Banque titrise des prêts hypothécaires à l'habitation entièrement assurés, qu'ils soient montés par la Banque ou par des tiers, en créant des titres hypothécaires (des « TH ») aux termes du Programme des TH de la *Loi nationale sur l'habitation* (le « Programme des TH LNH ») cautionné par la Société canadienne d'hypothèque et de logement (la « SCHL »). Les TH créés aux termes de ce programme sont vendus à la Fiducie du Canada pour l'habitation (la « FCH »), organisme gouvernemental, dans le cadre du Programme des Obligations hypothécaires du Canada (« OHC »), ou encore à des tiers investisseurs. La FCH émet des titres en faveur de tiers investisseurs.

La vente de prêts hypothécaires dans le cadre du programme susmentionné ne satisfait pas aux exigences de décomptabilisation, la Banque conservant le risque de remboursement par anticipation et le risque de taux d'intérêt associés à ces prêts, lesquels risques constituent la quasi-totalité des risques et des avantages liés aux actifs transférés.

Les prêts hypothécaires transférés demeurent pris en compte sous « Prêts hypothécaires à l'habitation » dans l'état consolidé de la situation financière. Le produit en trésorerie tiré du transfert est traité comme un emprunt garanti et est comptabilisé sous « Dépôts – Entreprises et administrations publiques » dans l'état consolidé de la situation financière.

La valeur comptable des actifs transférés qui ne réunissent pas les critères de décomptabilisation et des passifs connexes est présentée ci-après :

| (en millions de dollars)                                | Aux                           |                               |
|---|-------------------------------|-------------------------------|
|   | 31 janvier 2018 <sup>1)</sup> | 31 octobre 2017 <sup>1)</sup> |
| <b>Actifs</b>   |                               |                               |
| Valeur comptable des prêts hypothécaires à l'habitation | 18 536 \$                     | 18 178 \$                     |
| Autres actifs associés <sup>2)</sup>                    | 2 390                         | 2 293                         |
| <b>Passifs</b>  |                               |                               |
| Valeur comptable des passifs connexes                   | 19 656                        | 19 278                        |

1) La juste valeur des actifs transférés s'établissait à 20 941 \$ (31 octobre 2017 – 20 580 \$) et la juste valeur des passifs connexes, à 20 183 \$ (31 octobre 2017 – 19 863 \$), ce qui correspond à une position nette de 758 \$ (31 octobre 2017 – 717 \$).

2) Ces montants comprennent les fonds détenus en fiducie ainsi que les actifs de placement autorisés par la FCH acquis aux termes du compte de réinvestissement du capital que la Banque doit maintenir afin de pouvoir participer aux programmes.

### Titrisation de marges de crédit personnelles, de prêts sur cartes de crédit et de prêts automobiles

La Banque titrise une partie de ses créances sur marges de crédit personnelles, cartes de crédit et prêts automobiles non garantis au moyen d'entités structurées consolidées. Ces créances demeurent prises en compte dans les « Prêts personnels et sur cartes de crédit » à l'état consolidé de la situation financière.

### Titres mis en pension et titres prêtés

La Banque conclut des transactions de mise en pension et de prêt de titres dans le cadre desquelles elle transfère des actifs en s'engageant à les racheter à une date ultérieure et conserve la quasi-totalité des risques et des avantages liés à la propriété des actifs transférés. Les titres transférés demeurent inscrits à l'état consolidé de la situation financière avec les garanties en trésorerie reçues de la contrepartie, qui sont classées dans les passifs dépôts.

Le tableau qui suit présente la valeur comptable des actifs transférés et des passifs connexes :

| (en millions de dollars)                            | Aux                           |                               |
|---|-------------------------------|-------------------------------|
|   | 31 janvier 2018 <sup>1)</sup> | 31 octobre 2017 <sup>1)</sup> |
| Valeur comptable des titres liés à ce qui suit :    |                               |                               |
| Mises en pension <sup>2)</sup>                      | 82 364 \$                     | 86 789 \$                     |
| Prêts de titres                                     | 42 390                        | 40 535                        |
| Total   | 124 754                       | 127 324                       |
| Valeur comptable des passifs connexes <sup>3)</sup> | 90 931 \$                     | 95 843 \$                     |

1) La juste valeur des actifs transférés s'établissait à 124 754 \$ (31 octobre 2017 – 127 324 \$) et la juste valeur des passifs connexes, à 90 931 \$ (31 octobre 2017 – 95 843 \$), ce qui correspond à une position nette de 33 823 \$ (31 octobre 2017 – 31 481 \$).

2) Compte non tenu du surantissement des actifs.

3) Les passifs relatifs aux ententes de prêts de titres ne comprennent que les montants liés aux garanties en trésorerie reçues. Dans la plupart des cas, les garanties sont obtenues sous forme de titres.

## 10. Participations dans des sociétés associées

La Banque a des participations importantes dans les sociétés associées qui suivent :

| (en millions de dollars)  | Pays de constitution | Nature des activités | Pourcentage de participation | Date des états financiers <sup>2)</sup> | Aux                           |                  |
|---|----------------------|----------------------|------------------------------|---|-------------------------------|------------------|
|   |                      |                      |                              |   | 31 janvier 2018 <sup>1)</sup> | 31 octobre 2017  |
|   |                      |                      |                              |   | Valeur comptable              | Valeur comptable |
| Thanachart Bank Public Company Limited                          | Thaïlande            | Services bancaires   | 49,0 %                       | 31 décembre 2017                        | 2 813 \$                      | 2 789 \$         |
| Division des Services Financiers de Canadian Tire <sup>3)</sup> | Canada               | Services financiers  | 20,0 %                       | 31 décembre 2017                        | 452                           | 542              |
| Bank of Xi'an Co. Ltd.  | Chine                | Services bancaires   | 19,9 %                       | 31 décembre 2017                        | 727                           | 711              |
| Maduro & Curiel's Bank N.V. <sup>4)</sup>                       | Curaçao              | Services bancaires   | 48,1 %                       | 31 décembre 2017                        | 263                           | 284              |
| Banco del Caribe <sup>5)</sup>                                  | Venezuela            | Services bancaires   | 26,6 %                       | 31 décembre 2017                        | 58                            | 35               |

- 1) Les montants présentés pour la période close le 31 janvier 2018 tiennent compte des ajustements aux termes de l'IFRS 9 effectués par la Banque afin de se conformer aux méthodes comptables résultant de l'adoption de cette nouvelle norme par la Banque. Les montants des périodes précédentes n'ont pas été retraités.
- 2) Reflète la date des plus récents états financiers fournis à la Banque par la direction des sociétés associées.
- 3) L'entente prévoit une option permettant à Canadian Tire de vendre à la Banque une participation supplémentaire de 29 % d'ici les 10 prochaines années, à la juste valeur alors en vigueur, laquelle pourra être réglée, au gré de la Banque, au moyen de l'émission d'actions ordinaires ou de trésorerie. Après cette période de 10 ans, et ce, pendant six mois, la Banque pourra revendre sa participation à Canadian Tire à la juste valeur alors en vigueur.
- 4) L'organisme de réglementation local oblige les institutions financières à constituer des réserves à l'égard des risques bancaires généraux. Ces réserves, qui ne sont pas requises aux termes des IFRS, représentent des résultats non distribués liés à une société associée à l'étranger, lesquels sont soumis à des restrictions réglementaires locales. Au 31 janvier 2018, ces réserves s'établissaient à 58 \$ (31 octobre 2017 – 61 \$).
- 5) Au 31 janvier 2018, le montant net total de l'investissement de la Banque dans Banco del Caribe, ainsi que les actifs monétaires composés de la trésorerie et des dividendes à recevoir, ont été convertis au taux DICOM de 1 \$ US pour 3 346 VEF (31 octobre 2017 – 1 \$ US pour 3 345 VEF).

## 11. Dépôts

| (en millions de dollars)                            | 31 janvier 2018              |                        |                                    |                                    |                   | 31 octobre 2017   |
|---|------------------------------|------------------------|------------------------------------|------------------------------------|-------------------|-------------------|
|   | Payables à vue <sup>1)</sup> |                        |                                    |                                    |                   | Total             |
|   | Portant intérêt              | Ne portant pas intérêt | Payables sur préavis <sup>2)</sup> | Payables à date fixe <sup>3)</sup> | Total             |                   |
| Dépôts de particuliers                              | 8 155 \$                     | 7 126 \$               | 119 743 \$                         | 65 703 \$                          | 200 727 \$        | 200 030 \$        |
| Dépôts d'entreprises et d'administrations publiques | 78 564                       | 24 273                 | 33 158                             | 254 263                            | 390 258           | 384 988           |
| Dépôts d'autres institutions financières            | 6 293                        | 2 732                  | 2 418                              | 33 409                             | 44 852            | 40 349            |
|   | <b>93 012 \$</b>             | <b>34 131 \$</b>       | <b>155 319<sup>4)</sup>\$</b>      | <b>353 375 \$</b>                  | <b>635 837 \$</b> | <b>625 367 \$</b> |
| Par régions :                                       |                              |                        |                                    |                                    |                   |                   |
| Canada  | 74 458 \$                    | 17 996 \$              | 121 345 \$                         | 236 973 \$                         | 450 772 \$        | 445 487 \$        |
| États-Unis  | 11 471                       | 144                    | 5 825                              | 41 488                             | 58 928            | 58 070            |
| Royaume-Uni   | –                            | –                      | 227                                | 15 243                             | 15 470            | 12 041            |
| Mexique   | 9                            | 4 720                  | 6 864                              | 8 617                              | 20 210            | 19 419            |
| Pérou   | 2 321                        | 876                    | 4 247                              | 7 293                              | 14 737            | 15 216            |
| Chili   | 327                          | 2 180                  | 71                                 | 9 875                              | 12 453            | 11 574            |
| Colombie  | 52                           | 607                    | 3 354                              | 4 166                              | 8 179             | 7 587             |
| Autres pays   | 4 374                        | 7 608                  | 13 386                             | 29 720                             | 55 088            | 55 973            |
| Total <sup>5)</sup>                                 | <b>93 012 \$</b>             | <b>34 131 \$</b>       | <b>155 319 \$</b>                  | <b>353 375 \$</b>                  | <b>635 837 \$</b> | <b>625 367 \$</b> |

- 1) Les dépôts payables à vue s'entendent de tous les dépôts pour lesquels nous ne recevons pas d'avis de retrait, soit généralement des comptes de chèques.
- 2) Les dépôts payables sur préavis s'entendent de tous les dépôts pour lesquels nous exigeons un avis de retrait, soit généralement des comptes d'épargne.
- 3) Dépôts venant à échéance à une date déterminée, soit généralement des dépôts à terme, des certificats de placement garanti et des instruments analogues.
- 4) Comprend un montant de 133 \$ au titre des dépôts sans intérêt (31 octobre 2017 – 141 \$).
- 5) Les dépôts libellés en dollars américains totalisaient 222 309 \$ (31 octobre 2017 – 216 018 \$), les dépôts libellés en pesos mexicains s'élevaient à 17 336 \$ (31 octobre 2017 – 17 156 \$) et les dépôts libellés dans d'autres monnaies se chiffraient à 81 787 \$ (31 octobre 2017 – 81 283 \$).

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des dépôts à terme au Canada de plus de 100 000 \$<sup>1)</sup>.

| (en millions de dollars)  | Moins de trois mois | De trois à six mois | De six à douze mois | De un an à cinq ans | Plus de cinq ans | Total             |
|---------------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|------------------|-------------------|
| <b>Au 31 janvier 2018</b> | <b>49 423 \$</b>    | <b>20 076 \$</b>    | <b>30 550 \$</b>    | <b>93 433 \$</b>    | <b>16 957 \$</b> | <b>210 439 \$</b> |
| Au 31 octobre 2017        | 33 678 \$           | 26 579 \$           | 31 190 \$           | 94 563 \$           | 16 073 \$        | 202 083 \$        |

- 1) La majeure partie des dépôts à terme provenant de l'étranger dépassent 100 000 \$.

## 12. Opérations sur capitaux propres et opérations de financement

## Débentures subordonnées

Le 20 novembre 2017, la Banque a remboursé, à leur valeur nominale de 10 milliards de yens japonais majorée des intérêts courus, la totalité des débentures subordonnées à 3,015 % échéant le 20 novembre 2037 en circulation.

## Actions ordinaires

## Offre de rachat dans le cours normal des activités

Le 30 mai 2017, la Banque a annoncé que le BSIF et la Bourse de Toronto (la « TSX ») avaient approuvé une offre de rachat dans le cours normal des activités (l'« offre ») aux termes de laquelle elle pourra racheter aux fins d'annulation jusqu'à 24 millions de ses actions ordinaires. Les rachats aux termes de l'offre prendront fin à la plus rapprochée des éventualités suivantes : i) lorsque la Banque aura racheté le nombre maximal d'actions ordinaires aux termes de l'offre; ii) lorsque la Banque fournira un avis de résiliation; ou iii) le 1<sup>er</sup> juin 2018. La Banque avisera le BSIF chaque trimestre avant d'effectuer des rachats.

## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2018, la Banque a racheté et annulé, aux termes de l'offre, environ 2,25 millions d'actions ordinaires à un prix moyen pondéré en fonction du volume de 79,23 \$ l'action, pour un montant total de 178 millions de dollars. Environ 2 millions de ces actions ordinaires ont été rachetées aux termes d'un accord privé avec un vendeur tiers sans lien de dépendance et à escompte par rapport au cours de l'action ordinaire de la Banque en vigueur à la TSX au moment des rachats. Aux termes de l'offre, la Banque a racheté et annulé un cumul d'environ 6,25 millions d'actions ordinaire à un prix moyen de 76,41 \$ l'action.

### 13. Gestion du capital

Les fonds propres réglementaires et le levier de la Banque s'établissaient comme suit :

|   | Aux                           |                       |                           |
|---|-------------------------------|-----------------------|---------------------------|
|   | 31 janvier 2018 <sup>3)</sup> | 31 octobre 2017       |                           |
| (en millions de dollars)  | Adoption tout compris         | Adoption tout compris | Dispositions transitoires |
| <b>Fonds propres</b>  |                               |                       |                           |
| Actions ordinaires et assimilées de T1  | 42 990 \$                     | 43 352 \$             | 46 051 \$                 |
| Fonds propres de T1, montant net  | 48 648 \$                     | 49 473 \$             | 50 623 \$                 |
| Fonds propres réglementaires totaux   | 55 637 \$                     | 56 113 \$             | 57 222 \$                 |
| <b>Actifs/expositions pondérés en fonction des risques entrant dans le calcul des ratios de fonds propres</b> |                               |                       |                           |
| Actifs pondérés en fonction des risques – Actions ordinaires et assimilées de T1 <sup>1)2)</sup>              | 382 248 \$                    | 376 379 \$            | 387 292 \$                |
| Actifs pondérés en fonction des risques – Fonds propres de T1 <sup>1)2)</sup>                                 | 382 248 \$                    | 376 379 \$            | 387 292 \$                |
| Actifs pondérés en fonction des risques – Total des fonds propres <sup>1)2)</sup>                             | 382 248 \$                    | 376 379 \$            | 387 292 \$                |
| Risque de levier  | 1 048 763 \$                  | 1 052 891 \$          | 1 053 928 \$              |
| <b>Ratios de fonds propres</b>  |                               |                       |                           |
| Ratio des actions ordinaires et assimilées de T1  | 11,2 %                        | 11,5 %                | 11,9 %                    |
| Ratio de T1   | 12,7 %                        | 13,1 %                | 13,1 %                    |
| Ratio total des fonds propres   | 14,6 %                        | 14,9 %                | 14,8 %                    |
| Ratio de levier   | 4,6 %                         | 4,7 %                 | 4,8 %                     |

1) Conformément aux exigences du BSIF, les facteurs scalaires appliqués pour calculer le ratio des actions ordinaires et assimilées de T1, le ratio de T1 et le ratio total des fonds propres aux fins du calcul des actifs pondérés en fonction des risques pour ajustement de l'évaluation de crédit correspondent à 0,80, à 0,83 et à 0,86, respectivement (31 octobre 2017 – 0,72, 0,77 et 0,81, respectivement).

2) Depuis l'introduction de Bâle II en 2008, le BSIF a prescrit un plancher de fonds propres fixé à l'intention des institutions qui utilisent l'approche avancée fondée sur les notations internes aux fins du traitement du risque de crédit. La majoration liée au plancher de fonds propres réglementaires de Bâle I est déterminée par comparaison d'une exigence de fonds propres calculée conformément à Bâle I avec le calcul effectué conformément à Bâle III, comme le prévoient les exigences du BSIF. Toute insuffisance de l'exigence de fonds propres aux termes de Bâle III par rapport au plancher de fonds propres aux termes de Bâle I est ajoutée aux actifs pondérés en fonction des risques. Au 31 janvier 2018, la majoration liée au plancher de fonds propres aux termes de Bâle I ajoutée aux actions ordinaires et assimilées de T1, aux fonds propres de T1 et au total des fonds propres aux fins du calcul des actifs pondérés en fonction des risques s'établissait respectivement à 16,4 milliards de dollars, à 16,3 milliards de dollars et à 16,2 milliards de dollars (31 octobre 2017 – 12,8 milliards de dollars, 12,6 milliards de dollars et 12,4 milliards de dollars, respectivement).

3) Les dispositions transitoires ne peuvent plus être appliquées depuis le premier trimestre de 2018.

Au 31 janvier 2018, la Banque dépassait largement les cibles en matière de fonds propres établies par le BSIF. Le BSIF a également prescrit un ratio de levier autorisé minimal, que la Banque dépassait au 31 janvier 2018.

### 14. Paiements fondés sur des actions

Au cours du premier trimestre, la Banque a attribué 988 252 options assorties d'un prix d'exercice de 81,81 \$ l'option et d'une juste valeur moyenne pondérée de 7,68 \$ à certains salariés déterminés, dans le cadre du régime d'options sur actions à l'intention des salariés. Ces options sur actions deviennent acquises à 50 % à la fin de la troisième année et l'autre tranche de 50 % devient acquise à la fin de la quatrième année. Les options attribuées avant décembre 2014 sont acquises en tranches égales sur une période de quatre ans.

Pour le trimestre clos le 31 janvier 2018, la Banque a comptabilisé une hausse de 4 millions de dollars (31 janvier 2017 – 5 millions de dollars) sous « Capitaux propres – Autres réserves » en raison de la charge au titre des paiements fondés sur des actions classés dans les capitaux propres.

### 15. Avantages du personnel

Les avantages du personnel comprennent les prestations de retraite, les autres avantages postérieurs au départ à la retraite ainsi que les avantages postérieurs à l'emploi. Le tableau suivant présente un sommaire des charges liées aux principaux régimes de la Banque<sup>1)</sup>.

|  | Pour les trimestres clos les |                 |                            |                 |
|--|------------------------------|-----------------|----------------------------|-----------------|
|  | Régimes de retraite          |                 | Autres régimes d'avantages |                 |
|  | 31 janvier 2018              | 31 janvier 2017 | 31 janvier 2018            | 31 janvier 2017 |
| (en millions de dollars)   |                              |                 |                            |                 |
| Coût des services rendus liés aux régimes à prestations définies <sup>2)</sup>   | 79 \$                        | 82 \$           | (193)\$                    | 20 \$           |
| Intérêts liés (à l'actif) au passif net au titre des prestations définies  | –                            | 7               | 13                         | 13              |
| Autres   | 3                            | 3               | (2)                        | (3)             |
| Charge au titre des prestations définies   | 82 \$                        | 92 \$           | (182)\$                    | 30 \$           |
| Charge au titre des cotisations définies   | 10 \$                        | 10 \$           | s. o.                      | s. o.           |
| Augmentation (diminution) des autres éléments du résultat global relativement aux avantages du personnel <sup>3)</sup> | 50 \$                        | 813 \$          | 34 \$                      | 97 \$           |

1) D'autres régimes administrés par certaines filiales de la Banque ne sont pas considérés comme importants et ne sont pas pris en compte dans la présente note.

2) Les coûts des services rendus des autres régimes d'avantages comprennent une diminution de 203 millions de dollars liée aux modifications du régime d'avantages postérieurs au départ à la retraite de la Banque.

3) Les changements relatifs aux taux d'actualisation et au rendement des actifs des régimes sont passés en revue et mis à jour trimestriellement. En l'absence de changements aux lois, toutes les autres hypothèses sont mises à jour annuellement.



## 16. Secteurs d'exploitation

La Banque Scotia est une institution de services financiers diversifiée qui offre une vaste gamme de produits et de services financiers aux particuliers, aux entreprises et aux grandes sociétés dans le monde entier. Les activités de la Banque sont regroupées en trois secteurs : Réseau canadien, Opérations internationales et Services bancaires et marchés mondiaux. Les résultats de ces secteurs se fondent sur les systèmes internes d'information financière de la Banque. Les méthodes comptables qu'appliquent ces secteurs sont généralement les mêmes que celles suivies dans l'établissement des états financiers consolidés, tel qu'il en est fait mention à la note 3 afférente aux états financiers consolidés audités de la Banque contenus dans son rapport annuel 2017. Les différences importantes en matière de mesure comptable sont les suivantes :

- Des ajustements de normalisation fiscale liés à la majoration des revenus des sociétés associées. Ces ajustements normalisent le taux d'impôt effectif des secteurs afin de donner une meilleure image de l'apport des sociétés associées aux résultats sectoriels.
- La majoration des revenus d'intérêts nets exonérés d'impôt et des revenus autres que d'intérêts jusqu'à un montant équivalent avant impôt pour les secteurs en cause. Cette différence de mesure permet de comparer les revenus d'intérêts nets et les revenus autres que d'intérêts imposables à ceux qui sont exonérés d'impôt.

Les résultats et les actifs et passifs moyens de la Banque Scotia, par secteurs d'exploitation, sont présentés ci-après :

Pour le trimestre clos le 31 janvier 2018<sup>1)</sup>

| Base de mise en équivalence fiscale (en millions de dollars)                             | Réseau canadien | Opérations internationales | Services bancaires et marchés mondiaux | Autres <sup>2)</sup> | Total    |
|--|-----------------|----------------------------|--|----------------------|----------|
| Revenus d'intérêts nets <sup>3)</sup>  | 1 939 \$        | 1 707 \$                   | 390 \$                                 | (100)\$              | 3 936 \$ |
| Revenus autres que d'intérêts <sup>4)</sup>  | 1 364           | 997                        | 800                                    | (9)                  | 3 152    |
| Total des revenus  | 3 303           | 2 704                      | 1 190                                  | (109)                | 7 088    |
| Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances                      | 210             | 344                        | (9)                                    | (1)                  | 544      |
| Charges autres que d'intérêts  | 1 605           | 1 442                      | 572                                    | (121)                | 3 498    |
| Charge d'impôt sur le résultat   | 386             | 193                        | 173                                    | (43)                 | 709      |
| Bénéfice net   | 1 102 \$        | 725 \$                     | 454 \$                                 | 56 \$                | 2 337 \$ |
| Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales | – \$            | 58 \$                      | – \$                                   | – \$                 | 58 \$    |
| Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque       | 1 102 \$        | 667 \$                     | 454 \$                                 | 56 \$                | 2 279 \$ |
| Actifs moyens (en milliards de dollars)  | 335 \$          | 153 \$                     | 334 \$                                 | 112 \$               | 934 \$   |
| Passifs moyens (en milliards de dollars)   | 248 \$          | 117 \$                     | 274 \$                                 | 234 \$               | 873 \$   |

- 1) Les montants pour la période close le 31 janvier 2018 ont été établis selon l'IFRS 9; les montants des périodes précédentes n'ont pas été retraités (se reporter aux notes 3 et 4).
- 2) Comprend les résultats provenant de tous les autres secteurs d'exploitation de moindre envergure ainsi que les ajustements du siège social, tels que l'élimination de la majoration des revenus exonérés d'impôt incluse dans les revenus d'intérêts nets, dans les revenus autres que d'intérêts et dans la charge d'impôt sur le résultat de 26 \$, pour parvenir aux montants présentés à l'état consolidé du résultat net, ainsi que les écarts entre les montants réels des coûts engagés et de ceux imputés aux secteurs d'exploitation.
- 3) Les revenus d'intérêts sont présentés après déduction des charges d'intérêts, la direction évaluant la performance essentiellement au moyen des revenus d'intérêts nets.
- 4) Comprend le revenu (sur une base de mise en équivalence fiscale) découlant de participations dans des sociétés associées de 15 \$ pour le Réseau canadien, de 133 \$ pour les Opérations internationales et de (38) \$ pour le secteur Autres.

## Pour le trimestre clos le 31 octobre 2017

| Base de mise en équivalence fiscale (en millions de dollars)                             | Réseau canadien | Opérations internationales | Services bancaires et marchés mondiaux | Autres <sup>1)</sup> | Total    |
|--|-----------------|----------------------------|--|----------------------|----------|
| Revenus d'intérêts nets <sup>2)</sup>  | 1 915 \$        | 1 667 \$                   | 351 \$                                 | (102)\$              | 3 831 \$ |
| Revenus autres que d'intérêts <sup>3)</sup>  | 1 350           | 898                        | 738                                    | (5)                  | 2 981    |
| Total des revenus  | 3 265           | 2 565                      | 1 089                                  | (107)                | 6 812    |
| Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances                      | 218             | 310                        | 8                                      | –                    | 536      |
| Charges autres que d'intérêts  | 1 629           | 1 395                      | 569                                    | 75                   | 3 668    |
| Charge d'impôt sur le résultat   | 351             | 200                        | 121                                    | (134)                | 538      |
| Bénéfice net   | 1 067 \$        | 660 \$                     | 391 \$                                 | (48)\$               | 2 070 \$ |
| Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales | – \$            | 55 \$                      | – \$                                   | – \$                 | 55 \$    |
| Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque       | 1 067 \$        | 605 \$                     | 391 \$                                 | (48)\$               | 2 015 \$ |
| Actifs moyens (en milliards de dollars)  | 332 \$          | 146 \$                     | 322 \$                                 | 108 \$               | 908 \$   |
| Passifs moyens (en milliards de dollars)   | 246 \$          | 117 \$                     | 268 \$                                 | 218 \$               | 849 \$   |

- 1) Comprend les résultats provenant de tous les autres secteurs d'exploitation de moindre envergure ainsi que les ajustements du siège social, tels que l'élimination de la majoration des revenus exonérés d'impôt incluse dans les revenus d'intérêts nets, dans les revenus autres que d'intérêts et dans la charge d'impôt sur le résultat de 81 \$, pour parvenir aux montants présentés à l'état consolidé du résultat net, ainsi que les écarts entre les montants réels des coûts engagés et de ceux imputés aux secteurs d'exploitation.
- 2) Les revenus d'intérêts sont présentés après déduction des charges d'intérêts, la direction évaluant la performance essentiellement au moyen des revenus d'intérêts nets.
- 3) Comprend le revenu (sur une base de mise en équivalence fiscale) découlant de participations dans des sociétés associées de 16 \$ pour le Réseau canadien, de 115 \$ pour les Opérations internationales et de (34) \$ pour le secteur Autres.

Pour le trimestre clos le 31 janvier 2017

| Base de mise en équivalence fiscale (en millions de dollars)                             | Réseau canadien | Opérations internationales | Services bancaires et marchés mondiaux | Autres <sup>1)</sup> | Total           |
|--|-----------------|----------------------------|--|----------------------|-----------------|
| Revenus d'intérêts nets <sup>2)</sup>  | 1 809 \$        | 1 611 \$                   | 323 \$                                 | (100)\$              | 3 643 \$        |
| Revenus autres que d'intérêts <sup>3)</sup>  | 1 377           | 975                        | 892                                    | (19)                 | 3 225           |
| Total des revenus  | 3 186           | 2 586                      | 1 215                                  | (119)                | 6 868           |
| Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances                      | 235             | 310                        | 8                                      | –                    | 553             |
| Charges autres que d'intérêts  | 1 629           | 1 430                      | 560                                    | 70                   | 3 689           |
| Charge d'impôt sur le résultat   | 341             | 209                        | 178                                    | (111)                | 617             |
| <b>Bénéfice net</b>  | <b>981 \$</b>   | <b>637 \$</b>              | <b>469 \$</b>                          | <b>(78)\$</b>        | <b>2 009 \$</b> |
| Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales | – \$            | 61 \$                      | – \$                                   | – \$                 | 61 \$           |
| Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque       | 981 \$          | 576 \$                     | 469 \$                                 | (78)\$               | 1 948 \$        |
| Actifs moyens (en milliards de dollars)  | 316 \$          | 143 \$                     | 346 \$                                 | 107 \$               | 912 \$          |
| Passifs moyens (en milliards de dollars)   | 242 \$          | 109 \$                     | 268 \$                                 | 235 \$               | 854 \$          |

- 1) Comprend les résultats provenant de tous les autres secteurs d'exploitation de moindre envergure ainsi que les ajustements du siège social, tels que l'élimination de la majoration des revenus exonérés d'impôt incluse dans les revenus d'intérêts nets, dans les revenus autres que d'intérêts et dans la charge d'impôt sur le résultat de 47 \$, pour parvenir aux montants présentés à l'état consolidé du résultat net, ainsi que les écarts entre les montants réels des coûts engagés et de ceux imputés aux secteurs d'exploitation.
- 2) Les revenus d'intérêts sont présentés après déduction des charges d'intérêts, la direction évaluant la performance essentiellement au moyen des revenus d'intérêts nets.
- 3) Comprend le revenu (sur une base de mise en équivalence fiscale) découlant de participations dans des sociétés associées de 13 \$ pour le Réseau canadien, de 119 \$ pour les Opérations internationales et de (33) \$ pour le secteur Autres.

## 17. Revenus d'intérêts

Le tableau ci-dessous présente la ventilation des revenus d'intérêts tirés des actifs financiers.

| (en millions de dollars)   | Pour le trimestre clos le |
|--|---------------------------|
|  | <b>31 janvier 2018</b>    |
| <b>Actifs financiers</b>   |                           |
| Prêts au coût amorti   | <b>5 803 \$</b>           |
| Titres   |                           |
| Titres au coût amorti  | <b>90</b>                 |
| Titres à la JVAÉRG   | <b>274</b>                |
| Autres   | <b>35</b>                 |
| Titres pris en pension et titres empruntés n'étant pas à la JVRN | <b>399</b>                |
| Dépôts auprès d'autres institutions financières                  | <b>98</b>                 |
|  | <b>181</b>                |
| <b>Revenus d'intérêts</b>  | <b>6 481 \$</b>           |

## 18. Revenus autres que d'intérêts

Le tableau ci-dessous présente la ventilation des revenus tirés des services bancaires et des revenus tirés des services de gestion de patrimoine compris dans les revenus autres que d'intérêts.

| (en millions de dollars)   | Pour les trimestres clos les |                 |                 |
|--|------------------------------|-----------------|-----------------|
|  | <b>31 janvier 2018</b>       | 31 octobre 2017 | 31 janvier 2017 |
| <b>Services bancaires</b>  |                              |                 |                 |
| Revenus sur cartes   | <b>404 \$</b>                | 376 \$          | 384 \$          |
| Services de dépôt et de paiement                                     | <b>337</b>                   | 328             | 327             |
| Commissions de crédit  | <b>285</b>                   | 279             | 287             |
| Autres   | <b>115</b>                   | 121             | 125             |
|  | <b>1 141</b>                 | 1 104           | 1 123           |
| Frais liés aux services bancaires                                    | <b>160</b>                   | 147             | 150             |
| <b>Total des revenus tirés des services bancaires</b>                | <b>981 \$</b>                | 957 \$          | 973 \$          |
| <b>Services de gestion de patrimoine</b>                             |                              |                 |                 |
| Fonds communs de placement   | <b>438 \$</b>                | 408 \$          | 408 \$          |
| Commissions de courtage  | <b>223</b>                   | 206             | 271             |
| Frais de gestion de placements et frais de fiducie                   | <b>170</b>                   | 161             | 164             |
| <b>Total des revenus tirés des services de gestion de patrimoine</b> | <b>831 \$</b>                | 775 \$          | 843 \$          |

## 19. Revenus tirés des activités de transaction

Le tableau ci-dessous présente la ventilation des revenus tirés des activités de transaction.

| (en millions de dollars)   | Pour les trimestres clos les |                               |                               |
|----------------------------|------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|
|                            | 31 janvier 2018              | 31 octobre 2017 <sup>1)</sup> | 31 janvier 2017 <sup>1)</sup> |
| Taux d'intérêt et crédit   | 100 \$                       | 39 \$                         | 215 \$                        |
| Titres de capitaux propres | 95                           | (10)                          | 33                            |
| Marchandises               | 72                           | 60                            | 95                            |
| Change                     | 83                           | 62                            | 73                            |
| Autres                     | 37                           | (13)                          | 36                            |
| <b>Total</b>               | <b>387 \$</b>                | <b>138 \$</b>                 | <b>452 \$</b>                 |

1) Certains montants comparatifs ont été retraités aux fins de conformité avec la présentation adoptée pour la période à l'étude.

## 20. Résultat par action

| (en millions de dollars)  | Pour les trimestres clos les  |                 |                 |
|---|-------------------------------|-----------------|-----------------|
|   | 31 janvier 2018 <sup>1)</sup> | 31 octobre 2017 | 31 janvier 2017 |
| <b>Bénéfice de base par action ordinaire</b>  |                               |                 |                 |
| Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires  | 2 249 \$                      | 1 986 \$        | 1 909 \$        |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)  | 1 199                         | 1 198           | 1 209           |
| Bénéfice de base par action ordinaire <sup>2)</sup> (en dollars)  | 1,88 \$                       | 1,66 \$         | 1,58 \$         |
| <b>Bénéfice dilué par action ordinaire</b>  |                               |                 |                 |
| Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires  | 2 249 \$                      | 1 986 \$        | 1 909 \$        |
| Ajustements du bénéfice net attribuables aux options au titre de paiements fondés sur des actions et autres <sup>3)</sup>                         | 13                            | 8               | 19              |
| Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires (dilué)  | 2 262 \$                      | 1 994 \$        | 1 928 \$        |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)  | 1 199                         | 1 198           | 1 209           |
| Ajustements du nombre moyen d'actions attribuables aux options au titre de paiements fondés sur des actions et autres <sup>3)</sup> (en millions) | 16                            | 17              | 20              |
| Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation (en millions)  | 1 215                         | 1 215           | 1 229           |
| Bénéfice dilué par action ordinaire <sup>2)</sup> (en dollars)  | 1,86 \$                       | 1,64 \$         | 1,57 \$         |

1) Les montants pour la période close le 31 janvier 2018 ont été établis selon l'IFRS 9; les montants des périodes précédentes n'ont pas été retraités (se reporter aux notes 3 et 4).

2) Le bénéfice par action est exprimé en dollars et il est fondé sur le nombre d'actions en circulation.

3) Certaines composantes alternatives de droits à l'appréciation d'actions et options pouvant être réglées au gré de la Banque au moyen de l'émission d'actions ordinaires étaient antidilutives et, par conséquent, n'ont pas été incluses dans le calcul du bénéfice dilué par action.

## 21. Instruments financiers

### a) Gestion des risques

Les principales activités commerciales de la Banque donnent lieu à un bilan composé essentiellement d'instruments financiers. En outre, la Banque utilise des instruments financiers dérivés tant à des fins de transaction qu'à des fins de couverture. Les principaux risques financiers découlant de la transaction d'instruments financiers comprennent le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. Le cadre de gestion du risque élaboré par la Banque pour contrôler, évaluer et gérer ces risques est le même que celui qui était en place au 31 octobre 2017.

### i) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une perte soit subie si un emprunteur ou une contrepartie n'honore pas ses obligations financières ou contractuelles envers la Banque.

Les expositions au risque de crédit présentées ci-dessous sont fondées sur l'approche conforme à l'accord de Bâle appliquée par la Banque. Tous les portefeuilles canadiens, américains et européens d'une importance significative sont soumis à l'approche avancée fondée sur les notations internes (l'« approche NI avancée »), et il en est de même pour une proportion importante des portefeuilles de grandes sociétés et d'entreprises à l'échelle internationale. L'approche standard est appliquée aux autres portefeuilles, y compris à d'autres portefeuilles à l'étranger. Aux termes de l'approche NI avancée, la Banque utilise des paramètres estimatifs internes du risque fondés sur des données historiques.

Aux termes de l'approche standard, le risque de crédit est estimé selon les pondérations de risque définies par l'accord de Bâle, soit en fonction des évaluations du crédit effectuées par des agences de notation externes, soit en fonction du type de contrepartie en ce qui a trait aux expositions autres qu'envers les prêts aux particuliers et du type de produit pour les expositions envers les prêts aux particuliers.

Exposition en cas de défaut<sup>1)</sup>

Aux

|  | 31 janvier 2018     |                   |                   | 31 octobre 2017   |
|--|---------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
|  | Approche NI avancée | Approche standard | Total             | Total             |
| <i>(en millions de dollars)</i>          |                     |                   |                   |                   |
| <b>Par sous-catégories d'exposition</b>  |                     |                   |                   |                   |
| Prêts autres qu'aux particuliers         |                     |                   |                   |                   |
| Prélevés <sup>2)3)</sup>                 | 344 956 \$          | 58 976 \$         | 403 932 \$        | 402 377 \$        |
| Engagements non prélevés                 | 77 557              | 5 354             | 82 911            | 84 893            |
| Autres expositions <sup>4)</sup>         | 97 701              | 3 107             | 100 808           | 102 373           |
| Total – prêts autres qu'aux particuliers | 520 214 \$          | 67 437 \$         | 587 651 \$        | 589 643 \$        |
| Prêts aux particuliers                   |                     |                   |                   |                   |
| Prélevés <sup>5)</sup>                   | 178 349 \$          | 69 680 \$         | 248 029 \$        | 244 669 \$        |
| Engagements non prélevés                 | 44 998              | –                 | 44 998            | 44 101            |
| Total – prêts aux particuliers           | 223 347 \$          | 69 680 \$         | 293 027 \$        | 288 770 \$        |
| <b>Total</b>                             | <b>743 561 \$</b>   | <b>137 117 \$</b> | <b>880 678 \$</b> | <b>878 413 \$</b> |

1) Après les mesures d'atténuation du risque de crédit et exclusion faite des titres de placement et d'autres actifs.

2) Les expositions au titre des montants prélevés selon l'approche NI avancée pour les prêts autres qu'aux particuliers comprennent des prêts hypothécaires garantis par l'État et assurés par le secteur privé.

3) Les montants prélevés au titre des prêts autres qu'aux particuliers comprennent les prêts, les acceptations bancaires, les dépôts auprès d'autres institutions financières et les titres de placement.

4) Comprend les instruments de crédit hors bilan tels que les lettres de crédit de soutien, les lettres de garantie, les titrisations, les dérivés négociés de gré à gré et les opérations de pension sur titres, déduction faite des garanties connexes.

5) Les montants prélevés au titre des prêts aux particuliers comprennent les prêts hypothécaires à l'habitation, les cartes de crédit, les marges de crédit et les autres prêts personnels.

### Qualité du crédit relative aux expositions – prêts autres qu'aux particuliers

Le portefeuille de prêts autres qu'aux particuliers de la Banque est bien diversifié par secteurs. Une proportion considérable du portefeuille de prêts aux entreprises et aux sociétés autorisées était constituée de prêts évalués en interne selon une notation qui correspondrait, en règle générale, à une notation de première qualité de la part d'agences de notation externes. Les concentrations de risque de crédit n'ont subi aucune modification importante depuis le 31 octobre 2017.

### Qualité du crédit relative aux expositions – prêts aux particuliers

Les portefeuilles de prêts aux particuliers de la Banque se composent de prêts d'un montant relativement peu élevé à un grand nombre d'emprunteurs. Ces portefeuilles sont répartis dans tout le Canada ainsi que dans un grand nombre de pays. En raison de leur nature, ces portefeuilles sont donc très diversifiés. Par ailleurs, une tranche de 48 % du portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation du Réseau canadien était assurée au 31 janvier 2018 (31 octobre 2017 – 49 %). Le ratio prêt/valeur moyen de la tranche non assurée du portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation du Réseau canadien s'établissait à 53 % (31 octobre 2017 – 51 %).

### Portefeuille de prêts aux particuliers soumis à l'approche standard

Au 31 janvier 2018, le portefeuille de prêts aux particuliers soumis à l'approche standard se chiffrait à 70 milliards de dollars (31 octobre 2017 – 70 milliards de dollars) et se composait de prêts hypothécaires à l'habitation, de prêts personnels, de prêts sur cartes de crédit et de marges de crédit consenties à des particuliers, principalement aux Antilles et en Amérique latine. Une tranche de 34 milliards de dollars (31 octobre 2017 – 34 milliards de dollars) du portefeuille total de prêts aux particuliers soumis à l'approche standard correspondait à des prêts hypothécaires et à des prêts garantis par des biens immobiliers résidentiels, la plupart de ceux-ci ayant un ratio prêt/valeur inférieur à 80 %.

### ii) Risque de liquidité

Le risque de liquidité désigne le risque que la Banque ne puisse remplir ses obligations financières dans les délais prévus, à un prix raisonnable. Le risque de liquidité de la Banque fait l'objet de contrôles de gestion du risque exhaustifs et il est géré dans le cadre des politiques et des plafonds approuvés par le conseil d'administration. Ce dernier reçoit des rapports sur le risque et sur les résultats obtenus par rapport aux limites approuvées. Le Comité de gestion de l'actif et du passif (« CGAP ») supervise le risque de liquidité pour la haute direction.

Les éléments clés du cadre de gestion du risque de liquidité de la Banque sont les suivants :

- établissement de plafonds pour la mesure et la gestion du risque de liquidité, y compris des plafonds à l'égard des sorties de fonds nettes maximales par devise pouvant être effectuées au cours d'une période à court terme donnée;
- diversification prudente des activités de financement de gros au moyen de divers programmes de financement afin d'accéder aux marchés des capitaux internationaux et de gérer son profil d'échéance, lorsque cela est nécessaire;
- maintien d'un bloc considérable d'actifs liquides aux fins du soutien des activités. De façon générale, la Banque peut vendre ces actifs ou les donner en nantissement en vue d'honorer ses obligations;
- essais dans des conditions critiques visant la liquidité, y compris des scénarios à l'échelle de la Banque et à l'échelle mondiale ainsi qu'une combinaison de scénarios systémiques et spécifiques;
- plan d'urgence en matière de liquidité.

Les établissements de la Banque à l'étranger ont des cadres de gestion de la liquidité qui sont semblables à celui de la Banque. En ce qui a trait au risque de liquidité, les dépôts locaux sont gérés en fonction des cadres de gestion locaux et des exigences réglementaires locales.

### iii) Risque de marché

Le risque de marché découle des fluctuations des prix et des taux du marché (notamment les taux d'intérêt, les écarts de taux, le cours des actions, les taux de change et le prix des marchandises), des corrélations entre ces éléments et de l'ampleur de leur volatilité.

### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt, y compris le risque d'écart de taux, correspond au risque de perte imputable aux variations du degré, de la forme et de l'inclinaison de la courbe de rendement, à la volatilité des taux d'intérêt, aux taux de remboursement anticipé des prêts hypothécaires, aux variations du prix du crédit sur le marché et à la solvabilité d'un émetteur donné.

## Sensibilité aux taux d'intérêt des instruments détenus à des fins autres que de transaction

Compte tenu des positions de la Banque en matière de taux d'intérêt, le tableau qui suit indique l'incidence pro forma après impôt sur le bénéfice net au cours des douze prochains mois et sur la valeur économique des capitaux propres de la Banque d'une hausse ou d'une baisse immédiate et durable de 100 points de base des taux d'intérêt, pour les principales devises telles qu'elles ont été déterminées par la Banque.

| (en millions de dollars)    | 31 janvier 2018 |                |               |                   |                |                | Aux          |                   | 31 octobre 2017 | 31 janvier 2017   |
|-----------------------------|-----------------|----------------|---------------|-------------------|----------------|----------------|--------------|-------------------|-----------------|-------------------|
|                             | Bénéfice net    |                |               | Valeur économique |                |                | Bénéfice net | Valeur économique | Bénéfice net    | Valeur économique |
|                             | Dollar canadien | Autres devises | Total         | Dollar canadien   | Autres devises | Total          |              |                   |                 |                   |
| <b>+ 100 points de base</b> | <b>(107)\$</b>  | <b>44 \$</b>   | <b>(63)\$</b> | <b>(418)\$</b>    | <b>(409)\$</b> | <b>(827)\$</b> | 64 \$        | (354)\$           | 22 \$           | (721)\$           |
| <b>- 100 points de base</b> | <b>107</b>      | <b>(47)</b>    | <b>60</b>     | <b>260</b>        | <b>435</b>     | <b>695</b>     | (67)         | 183               | (26)            | 593               |

## Risque de change lié aux instruments détenus à des fins autres que de transaction

Le risque de change correspond au risque de perte découlant de la fluctuation des cours au comptant et des cours à terme.

En l'absence de couverture, au 31 janvier 2018, une hausse (baisse) de un pour cent du dollar canadien par rapport à toutes les monnaies dans lesquelles la Banque exerce ses activités entraînerait une diminution (augmentation) de son résultat annuel avant impôt d'environ 59 millions de dollars (31 octobre 2017 – 58 millions de dollars; 31 janvier 2017 – 62 millions de dollars), principalement en raison de sa position en dollars américains. La Banque couvre partiellement ce risque de change.

Au 31 janvier 2018, compte tenu des activités de couverture, une variation similaire du dollar canadien donnerait lieu à une diminution (augmentation) d'environ 334 millions de dollars (31 octobre 2017 – 345 millions de dollars; 31 janvier 2017 – 326 millions de dollars) des profits de change latents dans le cumul des autres éléments du résultat global figurant dans les capitaux propres.

## Risque sur actions lié aux instruments détenus à des fins autres que de transaction

Le risque sur actions correspond au risque de perte découlant de fluctuations défavorables du cours des titres de capitaux propres. La Banque est exposée au risque sur actions par l'intermédiaire de ses portefeuilles de titres de placement. La juste valeur des titres de placement est présentée à la note 6.

## Gestion du risque lié au portefeuille de transaction

Le tableau ci-dessous présente la VaR de la Banque par facteurs de risque ainsi que la VaR ayant subi une simulation de crise :

| (en millions de dollars)                      | Pour le trimestre clos le |         |         | Au              | Aux             |                 |
|---|---------------------------|---------|---------|-----------------|-----------------|-----------------|
|   | 31 janvier 2018           |         |         | 31 janvier 2018 | 31 octobre 2017 | 31 janvier 2017 |
|   | Moyenne                   | Haut    | Bas     |                 |                 |                 |
| Écart de taux plus taux d'intérêt             | 12,4 \$                   | 16,5 \$ | 9,8 \$  | 14,4 \$         | 10,1 \$         | 9,8 \$          |
| Écart de taux                                 | 8,2                       | 10,5    | 5,9     | 9,0             | 6,9             | 6,8             |
| Taux d'intérêt                                | 9,7                       | 12,1    | 7,4     | 11,5            | 8,4             | 8,0             |
| Titres de capitaux propres                    | 2,5                       | 3,4     | 1,9     | 2,4             | 3,2             | 2,3             |
| Change  | 4,2                       | 5,8     | 2,6     | 2,7             | 2,9             | 1,1             |
| Marchandises                                  | 1,5                       | 2,0     | 1,0     | 1,9             | 1,3             | 1,9             |
| Spécifique à la dette                         | 3,4                       | 4,2     | 2,7     | 2,9             | 3,3             | 3,5             |
| Effet de la diversification                   | (10,8)                    | s. o.   | s. o.   | (10,1)          | (10,3)          | (7,3)           |
| VaR totale                                    | 13,2 \$                   | 15,7 \$ | 11,3 \$ | 14,2 \$         | 10,6 \$         | 11,2 \$         |
| VaR ayant subi une simulation de crise totale | 41,0 \$                   | 59,0 \$ | 26,3 \$ | 55,6 \$         | 34,7 \$         | 27,7 \$         |

## iv) Risque d'exploitation

Le risque d'exploitation s'entend du risque de perte directe ou indirecte auquel est exposée la Banque en raison de l'insuffisance ou de l'échec de processus ou systèmes, d'erreurs humaines ou d'événements externes. Le risque d'exploitation comprend le risque juridique et réglementaire, le risque lié aux processus d'affaires et au changement, les manquements aux obligations de fiduciaire ou aux obligations d'information, la défaillance de la technologie, les crimes financiers et les risques environnementaux. Le risque d'exploitation est présent d'une façon ou d'une autre dans chacune des activités commerciales et de soutien de la Banque.

Le risque d'exploitation peut donner lieu à des pertes financières, à des sanctions réglementaires ainsi qu'à des atteintes à la réputation de la Banque. Celle-ci a mis au point des politiques, des procédures et des méthodes d'évaluation pour faire en sorte que le risque d'exploitation soit bien circonscrit et géré au moyen de contrôles efficaces.

## b) Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net

Conformément à sa stratégie de gestion des risques, la Banque a choisi de désigner certains instruments financiers comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Ces instruments comprennent :

- certains placements et prêts afin de réduire substantiellement la disparité de traitement en matière de comptabilisation entre les variations de la juste valeur de ces actifs et les variations de la juste valeur des dérivés connexes;
- certains passifs au titre de billets de dépôt comportant des modalités de renouvellement et des caractéristiques liées à des capitaux propres qui font l'objet d'une couverture économique au moyen de dérivés et qui sont gérés à la juste valeur.

Le cumul des ajustements de la juste valeur découlant du risque de crédit propre à la Banque est déterminé à un moment donné au moyen d'une comparaison de la valeur des flux de trésorerie futurs attendus sur la durée de ces passifs actualisée au taux de financement effectif de la Banque, et de la valeur des flux de trésorerie futurs attendus actualisée à un taux de référence. La variation de la juste valeur découlant de l'évolution du risque de crédit est déterminée en fonction de la variation du cumul des ajustements de la juste valeur découlant du risque de crédit propre à la Banque.

## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Le tableau ci-dessous présente la juste valeur des actifs et des passifs désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et les variations de leur juste valeur.

| (en millions de dollars)                           | Juste valeur    |                 | Variation de la juste valeur |                 |                 | Cumul des variations de la juste valeur <sup>1)</sup> |                 |                 |
|--|-----------------|-----------------|------------------------------|-----------------|-----------------|---|-----------------|-----------------|
|  | Aux             |                 | Pour les trimestres clos les |                 |                 | Aux   |                 |                 |
|  | 31 janvier 2018 | 31 octobre 2017 | 31 janvier 2018              | 31 octobre 2017 | 31 janvier 2017 | 31 janvier 2018                                       | 31 octobre 2017 | 31 janvier 2017 |
| <b>Actifs</b>                                      |                 |                 |                              |                 |                 |   |                 |                 |
| Titres de placement <sup>2)</sup>                  | 14 \$           | 13 \$           | – \$                         | – \$            | – \$            | – \$  | 11 \$           | 11 \$           |
| Prêts <sup>3)</sup>                                | –               | –               | –                            | (217)           | 16              | –   | (197)           | 24              |
| <b>Passifs</b>                                     |                 |                 |                              |                 |                 |   |                 |                 |
| Passifs au titre de billets de dépôt <sup>4)</sup> | 5 045           | 4 663           | 59                           | (104)           | (28)            | (32)  | (91)            | 20              |

1) Le cumul des variations de la juste valeur est évalué à compter de la date de comptabilisation initiale des instruments.

2) Les variations de la juste valeur sont comptabilisées sous « Revenus autres que d'intérêts – Autres ».

3) Les variations de la juste valeur sont comptabilisées sous « Revenus autres que d'intérêts – Revenus tirés des activités de transaction ».

4) Les variations de la juste valeur découlant de l'évolution du risque de crédit propre à la Banque sont comptabilisées sous « Autres éléments du résultat global ». Les autres variations de la juste valeur sont comptabilisées sous « Revenus autres que d'intérêts – Revenus tirés des activités de transaction ».

Le tableau suivant présente les variations, découlant de l'évolution du risque de crédit propre à la Banque, de la juste valeur des passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, ainsi que leurs valeurs à l'échéance contractuelle et leurs valeurs comptables.

| (en millions de dollars) | Dépôts à terme                    |                    |                    |                    | Écart entre la valeur comptable et la valeur à l'échéance contractuelle | Variations de la juste valeur pour le trimestre découlant de l'évolution du risque de crédit propre à la Banque comptabilisé dans les autres éléments du résultat global | Cumul des variations de la juste valeur découlant de l'évolution du risque de crédit propre à la Banque <sup>1)</sup> |
|--------------------------|-----------------------------------|--------------------|--------------------|--------------------|---|--|---|
|                          | Valeur à l'échéance contractuelle |                    | Valeur comptable   |                    |   |  |   |
|                          | Au 31 janvier 2018                | Au 31 octobre 2017 | Au 31 janvier 2018 | Au 31 octobre 2017 |   |  |   |
|                          | 5 013 \$                          | 4 572              | 5 045 \$           | 4 663              | (32)\$  | (7)\$  | (43)\$  |
|                          |                                   | 1 701              |                    | 1 681              | 20  | (3)  | (10)  |

1) Le cumul des variations de la juste valeur est évalué à compter de la date de comptabilisation initiale des instruments.

### c) Instruments financiers – juste valeur

#### Juste valeur des instruments financiers

Le calcul de la juste valeur est fondé sur la conjoncture du marché à un moment donné et peut par conséquent ne pas être représentatif des justes valeurs futures. La Banque a mis en place des contrôles et processus en vue d'assurer que l'évaluation des instruments financiers est déterminée de manière appropriée. Se reporter à la note 6 afférente aux états financiers consolidés inclus dans le rapport annuel 2017 de la Banque pour connaître les techniques d'évaluation de la juste valeur de ses principaux actifs et passifs financiers.

Le tableau qui suit indique la juste valeur des instruments financiers de la Banque. Les justes valeurs présentées ne tiennent pas compte des actifs non financiers comme les immobilisations corporelles, les participations dans des sociétés associées, les métaux précieux ainsi que le goodwill et autres immobilisations incorporelles.

| (en millions de dollars)   | Aux                           |                         |                         |                     |                         |                         |
|--|-------------------------------|-------------------------|-------------------------|---------------------|-------------------------|-------------------------|
|  | 31 janvier 2018 <sup>1)</sup> |                         |                         | 31 octobre 2017     |                         |                         |
|  | Juste valeur totale           | Valeur comptable totale | Favorable (défavorable) | Juste valeur totale | Valeur comptable totale | Favorable (défavorable) |
| <b>Actifs</b>  |                               |                         |                         |                     |                         |                         |
| Trésorerie et dépôts auprès d'autres institutions financières                              | 57 365 \$                     | 57 365 \$               | – \$                    | 59 663 \$           | 59 663 \$               | – \$                    |
| Actifs détenus à des fins de transaction   | 105 664                       | 105 664                 | –                       | 98 464              | 98 464                  | –                       |
| Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net | 14                            | 14                      | –                       | 13                  | 13                      | –                       |
| Titres pris en pension et titres empruntés   | 88 648                        | 88 648                  | –                       | 95 319              | 95 319                  | –                       |
| Instruments financiers dérivés   | 36 847                        | 36 847                  | –                       | 35 364              | 35 364                  | –                       |
| Titres de placement – autres   | 53 914                        | 53 914                  | –                       | 50 504              | 50 504                  | –                       |
| Titres de placement – coût amorti  | 20 896                        | 21 234                  | (338)                   | 18 716              | 18 765                  | (49)                    |
| Prêts  | 504 974                       | 503 197                 | 1 777                   | 507 276             | 504 369                 | 2 907                   |
| Engagements de clients en contrepartie d'acceptations                                      | 16 380                        | 16 380                  | –                       | 13 560              | 13 560                  | –                       |
| Autres actifs financiers   | 10 576                        | 10 576                  | –                       | 9 314               | 9 314                   | –                       |
| <b>Passifs</b>   |                               |                         |                         |                     |                         |                         |
| Dépôts   | 635 317                       | 635 837                 | 520                     | 625 964             | 625 367                 | (597)                   |
| Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net | 5 045                         | 5 045                   | –                       | 4 663               | 4 663                   | –                       |
| Acceptations   | 16 398                        | 16 398                  | –                       | 13 560              | 13 560                  | –                       |
| Obligations liées aux titres vendus à découvert  | 32 893                        | 32 893                  | –                       | 30 766              | 30 766                  | –                       |
| Instruments financiers dérivés   | 37 741                        | 37 741                  | –                       | 34 200              | 34 200                  | –                       |
| Obligations relatives aux titres mis en pension et titres prêtés                           | 90 931                        | 90 931                  | –                       | 95 843              | 95 843                  | –                       |
| Débitures subordonnées   | 5 770                         | 5 701                   | (69)                    | 6 105               | 5 935                   | (170)                   |
| Autres passifs financiers  | 25 253                        | 24 940                  | (313)                   | 27 531              | 27 118                  | (413)                   |

1) Les montants pour la période close le 31 janvier 2018 ont été établis selon l'IFRS 9; les montants des périodes précédentes n'ont pas été retraités (se reporter aux notes 3 et 4).

### d) Hiérarchie des justes valeurs

La meilleure indication de la juste valeur d'un instrument financier est fournie par le prix coté sur un marché actif. L'utilisation de prix cotés sur des marchés donne lieu à une évaluation de niveau 1. Dans la mesure du possible, les évaluations sont fondées sur des prix cotés ou des données observables sur des marchés actifs.

Il n'est pas toujours possible d'obtenir un prix coté pour une opération de gré à gré, tout comme lorsque l'opération est effectuée sur un marché qui n'est pas liquide ou actif. Dans de telles circonstances, des modèles internes qui optimisent le recours à des données observables sont utilisés pour estimer la juste valeur. La technique d'évaluation choisie tient compte de tous les facteurs que des intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de la transaction. Lorsque toutes les données importantes des modèles sont observables, il s'agit alors d'une évaluation de niveau 2. Les instruments financiers négociés sur un marché peu actif sont évalués à l'aide de cours indicatifs, de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou d'autres méthodes d'évaluation. Habituellement, les estimations de la juste valeur ne tiennent pas compte des liquidations ou des ventes forcées.

Lorsque les instruments financiers sont négociés sur un marché inactif ou lorsque des modèles sont utilisés dans une situation où il n'existe pas de paramètres observables, la direction doit exercer davantage de jugement dans son évaluation. Les évaluations qui nécessitent l'utilisation de nombreuses données non observables sont considérées comme étant de niveau 3.

Le tableau qui suit présente la hiérarchie des évaluations de la juste valeur et les instruments comptabilisés à la juste valeur sur une base récurrente.

| (en millions de dollars)  | Aux                           |                  |                  |                   |                  |                  |               |                   |
|---|-------------------------------|------------------|------------------|-------------------|------------------|------------------|---------------|-------------------|
|   | 31 janvier 2018 <sup>1)</sup> |                  |                  |                   | 31 octobre 2017  |                  |               |                   |
|   | Niveau 1                      | Niveau 2         | Niveau 3         | Total             | Niveau 1         | Niveau 2         | Niveau 3      | Total             |
| <b>Instruments comptabilisés à la juste valeur sur une base récurrente</b>                    |                               |                  |                  |                   |                  |                  |               |                   |
| <b>Actifs</b>   |                               |                  |                  |                   |                  |                  |               |                   |
| <b>Métaux précieux<sup>2)</sup></b>   | – \$                          | 5 471 \$         | – \$             | 5 471 \$          | – \$             | 5 717 \$         | – \$          | 5 717 \$          |
| <b>Actifs détenus à des fins de transaction</b>   |                               |                  |                  |                   |                  |                  |               |                   |
| Prêts   | –                             | 16 726           | –                | 16 726            | –                | 17 312           | –             | 17 312            |
| Titres de créance émis ou garantis par le gouvernement du Canada                              | 11 483                        | –                | –                | 11 483            | 10 343           | –                | –             | 10 343            |
| Titres de créance d'administrations publiques provinciales et municipales canadiennes         | –                             | 8 998            | –                | 8 998             | –                | 7 325            | –             | 7 325             |
| Titres de créance du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines       | 7 657                         | –                | –                | 7 657             | 6 894            | –                | –             | 6 894             |
| Titres de créance d'autres administrations publiques étrangères                               | 5 008                         | 1 268            | –                | 6 276             | 5 680            | 1 149            | –             | 6 829             |
| Titres de sociétés et autres titres de créance  | 43                            | 8 821            | 34 <sup>3)</sup> | 8 898             | 44               | 7 920            | 22            | 7 986             |
| Fonds de revenu   | 180                           | 128              | –                | 308               | 180              | 165              | –             | 345               |
| Titres de capitaux propres  | 43 593                        | 164              | –                | 43 757            | 38 760           | 170              | –             | 38 930            |
| Autres <sup>4)</sup>  | 1 561                         | –                | –                | 1 561             | 2 500            | –                | –             | 2 500             |
|   | <b>69 525 \$</b>              | <b>41 576 \$</b> | <b>34 \$</b>     | <b>111 135 \$</b> | <b>64 401 \$</b> | <b>39 758 \$</b> | <b>22 \$</b>  | <b>104 181 \$</b> |
| <b>Actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net</b>  | <b>14 \$</b>                  | <b>– \$</b>      | <b>– \$</b>      | <b>14 \$</b>      | <b>13 \$</b>     | <b>– \$</b>      | <b>– \$</b>   | <b>13 \$</b>      |
| <b>Titres de placement<sup>5)</sup></b>   |                               |                  |                  |                   |                  |                  |               |                   |
| Titres de créance émis ou garantis par le gouvernement du Canada                              | 10 182                        | 2 302            | –                | 12 484            | 9 677            | 2 416            | –             | 12 093            |
| Titres de créance d'administrations publiques provinciales et municipales canadiennes         | 433                           | 3 439            | –                | 3 872             | 593              | 4 230            | –             | 4 823             |
| Titres de créance du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines       | 10 719                        | 441              | –                | 11 160            | 6 305            | 367              | –             | 6 672             |
| Titres de créance d'autres administrations publiques étrangères                               | 11 001                        | 8 853            | 9 <sup>6)</sup>  | 19 863            | 10 944           | 8 746            | 113           | 19 803            |
| Titres de sociétés et autres titres de créance  | 676                           | 3 397            | 26 <sup>3)</sup> | 4 099             | 750              | 3 584            | 53            | 4 387             |
| Titres hypothécaires  | – <sup>7)</sup>               | 930              | –                | 930               | 539              | 876              | –             | 1 415             |
| Titres de capitaux propres  | 692                           | 233              | 581              | 1 506             | 590              | 177              | 544           | 1 311             |
|   | <b>33 703 \$</b>              | <b>19 595 \$</b> | <b>616 \$</b>    | <b>53 914 \$</b>  | <b>29 398 \$</b> | <b>20 396 \$</b> | <b>710 \$</b> | <b>50 504 \$</b>  |
| <b>Instruments financiers dérivés</b>   |                               |                  |                  |                   |                  |                  |               |                   |
| Contrats de taux d'intérêt  | – \$                          | 8 981 \$         | 70 \$            | 9 051 \$          | – \$             | 9 742 \$         | 36 \$         | 9 778 \$          |
| Contrats de change et contrats sur l'or   | 1                             | 22 885           | –                | 22 886            | 4                | 21 496           | –             | 21 500            |
| Contrats sur titres de capitaux propres   | 730                           | 1 754            | 5                | 2 489             | 615              | 1 720            | –             | 2 335             |
| Contrats de crédit  | –                             | 348              | –                | 348               | –                | 175              | –             | 175               |
| Contrats sur marchandises   | 49                            | 2 024            | –                | 2 073             | 133              | 1 443            | –             | 1 576             |
|   | <b>780 \$</b>                 | <b>35 992 \$</b> | <b>75 \$</b>     | <b>36 847 \$</b>  | <b>752 \$</b>    | <b>34 576 \$</b> | <b>36 \$</b>  | <b>35 364 \$</b>  |
| <b>Passifs</b>  |                               |                  |                  |                   |                  |                  |               |                   |
| <b>Dépôts<sup>8)</sup></b>  | – \$                          | (29)\$           | – \$             | (29)\$            | – \$             | (7)\$            | – \$          | (7)\$             |
| <b>Passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net</b> | –                             | 5 045            | –                | 5 045             | –                | 4 663            | –             | 4 663             |
| <b>Obligations liées aux titres vendus à découvert</b>  | <b>29 990</b>                 | <b>2 903</b>     | <b>–</b>         | <b>32 893</b>     | <b>27 796</b>    | <b>2 970</b>     | <b>–</b>      | <b>30 766</b>     |
| <b>Instruments financiers dérivés</b>   |                               |                  |                  |                   |                  |                  |               |                   |
| Contrats de taux d'intérêt  | –                             | 10 476           | 356              | 10 832            | –                | 10 823           | 267           | 11 090            |
| Contrats de change et contrats sur l'or   | 2                             | 19 884           | –                | 19 886            | 3                | 17 646           | –             | 17 649            |
| Contrats sur titres de capitaux propres   | 703                           | 3 545            | 9                | 4 257             | 502              | 2 724            | 7             | 3 233             |
| Contrats de crédit  | –                             | 181              | –                | 181               | –                | 179              | –             | 179               |
| Contrats sur marchandises   | 176                           | 2 409            | –                | 2 585             | 268              | 1 781            | –             | 2 049             |
|   | <b>881 \$</b>                 | <b>36 495 \$</b> | <b>365 \$</b>    | <b>37 741 \$</b>  | <b>773 \$</b>    | <b>33 153 \$</b> | <b>274 \$</b> | <b>34 200 \$</b>  |

1) Les montants au 31 janvier 2018 ont été établis selon l'IFRS 9; les montants des périodes précédentes n'ont pas été retraités (se reporter aux notes 3 et 4).

2) La juste valeur des métaux précieux se fonde sur les cours du marché et les prix au comptant à terme.

3) L'adoption de l'IFRS 9 a donné lieu au reclassement d'un montant de 17 millions de dollars en titres de sociétés et autres titres de créance depuis les titres de créance disponibles à la vente vers les actifs détenus à des fins de transaction de niveau 3 (se reporter à la note 4).

4) Ces montants représentent principalement des positions sur métaux de base, positions dont la juste valeur est déterminée en fonction de prix cotés sur des marchés actifs.

5) Compte non tenu des titres de créance évalués au coût amorti de 21 234 \$ (31 octobre 2017 – titres détenus jusqu'à l'échéance de 18 765 \$).

6) L'adoption de l'IFRS 9 a donné lieu au reclassement d'un montant de 104 millions de dollars depuis les titres de créance d'autres administrations publiques étrangères de niveau 3 vers les titres de créance évalués au coût amorti (se reporter à la note 4).

7) L'adoption de l'IFRS 9 a donné lieu au reclassement d'un montant de 539 millions de dollars depuis les titres hypothécaires de niveau 1 vers les titres de créance évalués au coût amorti (se reporter à la note 4).

8) Ces montants représentent des dérivés incorporés qui sont séparés de billets de dépôt structurés.

## Variations de la juste valeur des instruments de niveau 3

Les instruments financiers classés au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs au 31 janvier 2018 englobent des obligations non liquides de gouvernements, des obligations de sociétés fortement structurées, des placements non liquides dans des titres de capitaux propres d'entités non cotées et des dérivés complexes.

Le tableau qui suit résume les variations se rapportant aux instruments de niveau 3 comptabilisés à la juste valeur pour le trimestre clos le 31 janvier 2018.

Les soldes positifs représentent des actifs alors que les soldes négatifs représentent des passifs. En conséquence, les montants positifs indiquent des achats d'actifs ou des règlements de passifs alors que les montants négatifs indiquent des ventes d'actifs ou des émissions de passifs.

Au 31 janvier 2018<sup>1)</sup>

| (en millions de dollars)  | Juste valeur à l'ouverture du trimestre | Profits (pertes) comptabilisés en résultat | Profits (pertes) comptabilisés dans les autres éléments du résultat global | Achats/ émissions | Ventes/ règlements | Transferts vers/ depuis le niveau 3 | Juste valeur à la clôture du trimestre | Variation des profits (pertes) latents comptabilisés en résultat pour les instruments toujours détenus <sup>2)</sup> |
|---|---|--|--|-------------------|--------------------|-------------------------------------|--|--|
| <b>Actifs détenus à des fins de transaction</b>                 |   |  |  |                   |                    |                                     |  |  |
| Titres de sociétés et autres titres de créance                  | 39 \$                                   | (2)\$                                      | – \$   | – \$              | (3)\$              | – \$                                | <b>34 \$</b>                           | (2)\$  |
| <b>Titres de placement</b>                                      | 39                                      | (2)  | –  | –                 | (3)                | –                                   | <b>34</b>                              | (2)  |
| Titres de créance d'autres administrations publiques étrangères | 9                                       | –  | (3)  | 3                 | –                  | –                                   | <b>9</b>                               | s. o.  |
| Titres de sociétés et autres titres de créance                  | 36                                      | –  | (2)  | –                 | (8)                | –                                   | <b>26</b>                              | s. o.  |
| Titres de capitaux propres                                      | 544                                     | 7  | 4  | 37                | (11)               | –                                   | <b>581</b>                             | 7  |
| <b>Actifs sous forme d'instruments financiers dérivés</b>       | 589                                     | 7  | (1)  | 40                | (19)               | –                                   | <b>616</b>                             | 7  |
| Contrats de taux d'intérêt                                      | 36                                      | 27   | –  | 10                | (3)                | –                                   | <b>70</b>                              | 27   |
| Contrats sur titres de capitaux propres                         | –                                       | –  | –  | 1                 | –                  | 4                                   | <b>5</b>                               | – <sup>3)</sup>  |
| <b>Passifs sous forme d'instruments financiers dérivés</b>      |   |  |  |                   |                    |                                     |  |  |
| Contrats de taux d'intérêt                                      | (267)                                   | (89)                                       | –  | (3)               | 3                  | –                                   | <b>(356)</b>                           | (89) <sup>4)</sup>   |
| Contrats sur titres de capitaux propres                         | (7)                                     | 2  | –  | (4)               | –                  | –                                   | <b>(9)</b>                             | 2 <sup>3)</sup>  |
|   | (238)                                   | (60)                                       | –  | 4                 | –                  | 4                                   | <b>(290)</b>                           | (60)   |
| <b>Total</b>  | <b>390 \$</b>                           | <b>(55)\$</b>                              | <b>(1)\$</b>   | <b>44 \$</b>      | <b>(22)\$</b>      | <b>4 \$</b>                         | <b>360 \$</b>                          | <b>(55)\$</b>  |

1) Les montants au 1<sup>er</sup> novembre 2017 et au 31 janvier 2018 ont été établis selon l'IFRS 9; les montants des périodes précédentes n'ont pas été retraités (se reporter aux notes 3 et 4).

2) Ces montants représentent les profits et pertes découlant des variations de la juste valeur des instruments de niveau 3 toujours détenus à la clôture de la période qui sont comptabilisés à l'état consolidé du résultat net.

3) Certains profits latents et certaines pertes latentes sur les actifs et passifs dérivés sont compensés en grande partie par les variations découlant de l'évaluation à la valeur de marché d'autres instruments pris en compte dans les revenus tirés des activités de transaction à l'état consolidé du résultat net, ces instruments agissant comme couverture économique à l'égard de certains actifs et passifs dérivés.

4) Certaines pertes latentes sur les dérivés sur taux d'intérêt sont compensées en grande partie par les variations découlant de l'évaluation à la valeur de marché de dérivés incorporés à certains billets de dépôt à l'état consolidé du résultat net.

Le tableau qui suit présente un sommaire des variations des instruments de niveau 3 comptabilisés à la juste valeur pour le trimestre clos le 31 octobre 2017.

Au 31 octobre 2017

| (en millions de dollars)                 | Juste valeur à l'ouverture du trimestre | Profits (pertes) comptabilisés en résultat <sup>1)</sup> | Profits (pertes) comptabilisés dans les autres éléments du résultat global | Achats/ émissions | Ventes/ règlements | Transferts vers/ depuis le niveau 3 | Juste valeur à la clôture du trimestre |
|--|---|--|--|-------------------|--------------------|-------------------------------------|--|
| Actifs détenus à des fins de transaction | 28 \$                                   | (6) \$   | – \$   | – \$              | – \$               | – \$                                | 22 \$                                  |
| Titres de placement <sup>2)</sup>        | 805                                     | (23)   | 14   | 26                | (112)              | –                                   | 710                                    |
| Instruments financiers dérivés           | (257)                                   | 26   | –  | 2                 | –                  | (9)                                 | (238)                                  |

1) Les profits et les pertes se rapportant à des éléments de niveau 3 peuvent être compensés par des profits ou des pertes se rapportant à des couvertures connexes de niveau 1 ou 2.

2) Les titres de placement comprennent les actifs financiers désignés comme étant disponibles à la vente.

## Transferts importants

Des transferts importants peuvent survenir entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs lorsque de nouvelles informations ou des informations supplémentaires ou plus précises visant les données servant à l'évaluation et le caractère observable de ces dernières deviennent disponibles. La Banque comptabilise les transferts d'un niveau de la hiérarchie des justes valeurs vers un autre à la clôture de la période de communication de l'information au cours de laquelle ils surviennent.

Il n'y a eu aucun transfert important d'un niveau à l'autre au cours des trimestres clos les 31 janvier 2018 et 31 octobre 2017.



### Sensibilité du niveau 3

La Banque exerce son jugement pour déterminer quelles données non observables sont utilisées pour calculer la juste valeur des instruments de niveau 3.

Se reporter à la note 6 afférente aux états financiers consolidés audités annuels pour l'exercice clos le 31 octobre 2017 de la Banque pour une description des données non observables importantes des instruments de niveau 3 et de l'incidence potentielle qu'une variation de chaque donnée non observable pourrait avoir sur l'évaluation de la juste valeur. Il n'est survenu aucun changement important aux sensibilités du niveau 3 au cours du trimestre.

## 22. Impôt sur le résultat

En novembre 2016, la Banque a reçu du gouvernement fédéral un avis de nouvelle cotisation s'élevant à 179 millions de dollars au titre de l'impôt et des intérêts par suite du refus de l'Agence du revenu du Canada de permettre la déduction de certains dividendes canadiens reçus au cours de l'année d'imposition 2011. En août 2017, la Banque a reçu un avis de nouvelle cotisation de 185 millions de dollars au titre de l'impôt et des intérêts pour l'année d'imposition 2012. Les modalités des dividendes visés par l'avis de nouvelle cotisation sont semblables à celles couvertes de façon prospective par des règles promulguées récemment qui avaient été proposées dans le budget fédéral canadien de 2015. La Banque est convaincue que ses déclarations fiscales étaient appropriées et conformes aux dispositions pertinentes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada et elle a l'intention de défendre vigoureusement sa position.

## 23. Regroupements d'entreprises

### Acquisitions en cours

#### BBVA Chile

Le 5 décembre 2017, la Banque a annoncé la conclusion d'une entente avec Banco Bilbao Vizcaya Argentaria, S.A. (« BBVA ») visant l'acquisition de sa participation de 68,19 % dans BBVA Chile. BBVA détient 68,19 % de BBVA Chile, tandis que le partenaire minoritaire détient 31,62 % de BBVA Chile. La Banque achètera la participation de BBVA dans BBVA Chile, ainsi que sa participation dans certaines filiales, en contrepartie d'environ 2,2 milliards de dollars américains. Si la transaction est menée à bien, le ratio des actions ordinaires et assimilées de T1 de la Banque sera touché dans une mesure d'environ 100 points de base. La transaction devrait se réaliser au troisième trimestre de 2018, sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation.

Aux termes de l'offre publique d'achat obligatoire visant toutes les actions de BBVA Chile requise en vertu des lois chiliennes, le partenaire minoritaire est en droit de vendre ses actions de BBVA Chile à la Banque selon les mêmes modalités. Si la Banque fait l'acquisition de la totalité de BBVA Chile, son ratio des actions ordinaires et assimilées de T1 sera alors touché dans une mesure d'environ 135 points de base.

### Activités de services aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises de Citibank en Colombie

Le 31 janvier 2018, la Banque a annoncé que sa filiale colombienne, Banco Colpatria Multibanca Colpatria S.A. (« Banco Colpatria »), avait conclu une entente aux termes de laquelle elle se portait acquéreur des activités liées aux services aux particuliers (opérations bancaires courantes et cartes de crédit) et aux petites et moyennes entreprises de Citibank en Colombie, sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation. D'un point de vue financier, la transaction n'a pas d'incidence importante pour la Banque Scotia.

### Cession proposée

#### Bank of Nova Scotia Berhad, Malaisie (« BNS Berhad »)

Le 26 mai 2017, la Banque a conclu une entente visant la vente de sa filiale entièrement détenue BNS Berhad. La transaction est assujettie à l'approbation des organismes de réglementation applicables. Les actifs nets et le profit sur la vente sont négligeables pour la Banque.

## 24. Événements postérieurs à la date de l'état consolidé de la situation financière

### Acquisition de Jarislowsky Fraser

Le 12 février 2018, la Banque a conclu une entente visant l'acquisition de Jarislowsky Fraser, société de placement indépendante canadienne comptant plus de 40 milliards de dollars d'actifs sous gestion pour le compte de ses clients (institutions et clients fortunés). Le règlement du prix d'achat payable à la date de clôture de la transaction, soit environ 950 millions de dollars, s'effectuera principalement par l'émission d'actions ordinaires de la Banque Scotia. Une contrepartie additionnelle pouvant aller jusqu'à 56 millions de dollars d'actions ordinaires supplémentaires de la Banque Scotia pourrait aussi être versée si les objectifs de croissance sont atteints. La transaction devrait se conclure au troisième trimestre de l'exercice 2018, sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation.

## INFORMATION À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES

### Service de dépôt direct

Les actionnaires qui le désirent peuvent faire déposer les dividendes qui leur sont distribués directement dans leurs comptes tenus par des institutions financières membres de l'Association canadienne des paiements. Pour ce faire, il suffit d'écrire à l'Agent des transferts.

### Régime de dividendes et d'achat d'actions

Le régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions de la Banque Scotia permet aux actionnaires ordinaires et privilégiés d'acquérir d'autres actions ordinaires en réinvestissant leurs dividendes en trésorerie sans avoir à acquitter de frais de courtage ou d'administration.

Les actionnaires admissibles ont également la possibilité d'affecter, au cours de chaque exercice, une somme ne dépassant pas 20 000 \$ à l'achat d'actions ordinaires supplémentaires de la Banque. Tous les frais liés à la gestion du régime sont à la charge de la Banque.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur le régime, il suffit de communiquer avec l'Agent des transferts.

### Dates de paiement des dividendes pour 2018

Dates de clôture des registres et de paiement des dividendes déclarés sur les actions ordinaires et privilégiées, sous réserve de l'approbation du conseil d'administration.

| Date de clôture des registres | Date de paiement |
|-------------------------------|------------------|
| 2 janvier 2018                | 29 janvier 2018  |
| 3 avril 2018                  | 26 avril 2018    |
| 3 juillet 2018                | 27 juillet 2018  |
| 2 octobre 2018                | 29 octobre 2018  |

### Date de l'assemblée annuelle des actionnaires (2018)

L'assemblée annuelle aura lieu le 10 avril 2018 à Toronto (Ontario), Canada.

### Envoi de documents en plusieurs exemplaires

Si vos portefeuilles d'actions sont inscrits sous plus d'un nom ou plus d'une adresse, vous recevrez plusieurs exemplaires. Pour éviter l'envoi de documents en plusieurs exemplaires, veuillez écrire à l'agent des transferts afin de regrouper les comptes.

### Offre de rachat dans le cours normal des activités

Un exemplaire de l'avis d'intention visant le lancement de l'offre de rachat dans le cours normal des activités peut être obtenu sans frais en communiquant avec le Secrétariat au 416-866-3672.

### Site Web

Pour obtenir des renseignements concernant la Banque Scotia et ses services, visitez notre site Web, au [www.banquescotia.com](http://www.banquescotia.com).

### Conférence téléphonique et diffusion sur le Web

La conférence téléphonique sur les résultats trimestriels aura lieu le 27 février 2018, à 8 h (heure de l'Est) et devrait durer environ une heure. Les parties intéressées sont invitées à accéder à la conférence directement, en mode écoute seulement, par téléphone, sans frais, en composant le 416-640-5944 ou le 1-800-274-0251 (veuillez téléphoner de 5 à 15 minutes à l'avance). Une diffusion audio sur le Web avec les diaporamas afférents sera accessible par l'intermédiaire de la page Relations avec les investisseurs, au [www.banquescotia.com](http://www.banquescotia.com). Une période de questions suivra la présentation des résultats par la haute direction de la Banque Scotia.

Une transmission différée par téléphone de la conférence téléphonique sera disponible du 27 février 2018 au 14 mars 2018, en composant le 647-436-0148 ou le 1-888-203-1112 (sans frais en Amérique du Nord) et en inscrivant le code d'accès 6751615, suivi du carré (#). La diffusion audio sur le Web sera disponible sur le site Web de la Banque pendant trois mois.

---

### Coordonnées

#### Investisseurs :

Les analystes financiers, les gestionnaires de portefeuilles et les autres investisseurs qui souhaitent obtenir de l'information financière concernant la Banque sont priés de communiquer avec le service Relations avec les investisseurs, Affaires financières :

Banque Scotia  
Scotia Plaza – 44, rue King Ouest  
Toronto (Ontario) Canada M5H 1H1  
Téléphone : 416-775-0798  
Télécopieur : 416-866-7867  
Courriel : [investor.relations@scotiabank.com](mailto:investor.relations@scotiabank.com)

#### Médias :

Les demandes d'information des médias doivent être adressées au service Communications mondiales, à l'adresse ci-dessus.

Téléphone : 416-866-6806  
Courriel : [corporate.communications@scotiabank.com](mailto:corporate.communications@scotiabank.com)

**Actionnaires :**

Pour obtenir des renseignements sur un changement d'inscription d'actions, un changement d'adresse, les dividendes, les transferts successoraux ou la perte de certificats d'actions, ou pour demander que cessent des envois multiples, veuillez vous adresser à l'Agent de transfert de la Banque :

Société de fiducie Computershare du Canada

100, avenue University, 8<sup>e</sup> étage

Toronto (Ontario) Canada M5J 2Y1

Téléphone : 1-877-982-8767

Télécopieur : 1-888-453-0330

Courriel : [service@computershare.com](mailto:service@computershare.com)

Coagent de transfert (États-Unis)

Computershare Trust Company N.A.

250 Royall Street

Canton, MA 02021 U.S.A.

Téléphone : 1-800-962-4284

Pour toute autre demande de renseignements, les actionnaires sont priés de contacter les Affaires financières :

Banque Scotia

Scotia Plaza – 44, rue King Ouest

Toronto (Ontario) Canada M5H 1H1

Téléphone : 416-866-4790

Courriel : [corporate.secretary@scotiabank.com](mailto:corporate.secretary@scotiabank.com)

**Quarterly Reports available in English**

The Bank publishes its statements and Annual Report in both English and French, and makes every effort to provide them to Shareholders in the language of their choice. If you would prefer to receive shareholder communications in English, please contact Public, Corporate and Government Affairs, The Bank of Nova Scotia, Scotia Plaza, 44 King Street West, Toronto, Ontario, Canada, M5H 1H1. Please supply the mailing label you received, if possible, so we may adjust our records.

